

Nouvelle série

N° 59

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**Année 1974**



ACADÉMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES  
1974

Abonnement annuel 10 F.  
Le N° 2,50 F.

## Année 1974

### Sommaire

#### FAITS ACADEMIQUES

	Pages
M. le Dr Edouard Drouot élu président .....	8
M. Claude Escholier élu vice-président .....	8
Installation du président et du vice-président .....	14
Approbation des comptes financiers .....	26
Séance publique annuelle .....	30
Les vestiges romains découverts près des Arènes .....	32
Le fauteuil de M. le Procureur général honoraire Robert du Colombier est déclaré vacant .....	37
Mariage de M. Philippe Drouot .....	58
Décès du Président de la République .....	58
<i>La carrière de Barutel</i> , site historique .....	58
Mlle Fermaud est chargée de préciser les limites du <i>Creux de l'Assemblée</i> .....	58
M. Jean Sablou aux cérémonies de la Journée de la Déportation .....	62
M. le Dr Drouot à la commémoration de la Victoire de 1945 .....	62
Election comme correspondants de M. le Professeur Robert Sauzet, de Mme Christiane Lassalle-Gui- chard, de M. André Planque et de M. Henri Arnaud .....	63
Remerciements de M. André Planque et de M. Henri Arnaud .....	68
M. Jean Charmasson est élu correspondant .....	76
Décès de M. le Premier Président honoraire Charles Calemard, membre non résidant .....	77
Un envoi de M. Charles Juge-Chapsal, membre non résidant .....	77
Achat de documents relatifs au Conseil Supérieur de Nîmes .....	77

M. Henri Aubanel, membre non résidant, est élu majoral du Félibrige . . . . .	83
Remerciements de Mme Christiane Lassalle-Guichard . . . . .	84
Démarches en faveur de la reconstruction des <i>Trois Piliers</i> . . . . .	84
Naissance d'Isabelle Joos, petite-fille de M. Maurice Aliger . . . . .	88
<i>Les Trois Piliers</i> (suite) . . . . .	88
Mariage de Mlle Anne de Seguins-Cohorn . . . . .	89
Remerciements de MM. Jean Charmasson et Robert Sauzet . . . . .	89
Jubilé félibréen de M. Georges Martin . . . . .	89
Obsèques de M. le pasteur Emile Fabre, membre résidant . . . . .	97
M. Henri Chabrol, membre résidant surnuméraire, succède à M. le pasteur Emile Fabre . . . . .	99
M. le bâtonnier Edgar Tailhades, sénateur du Gard, est élu président du Conseil Régional . . . . .	100
M. et Mme Victor Lassalle et l'inventaire de la collection numismatique et iconographique consacrée au comte de Chambord . . . . .	100
Lettre de M. Lucien Baille, d'Aigues-Mortes, membre de la Société Française d'Archéologie . . . . .	103
Elections : propositions de la Commission des anciens présidents . . . . .	130
Organisation de la séance publique annuelle . . . . .	131
Le centenaire de la mort de Guizot . . . . .	131
M. André Chamson, de l'Académie française, et le centenaire de Joseph d'Arbaud . . . . .	131

### COMMUNICATIONS

M. le Chanoine Marchand : compte rendu de : <i>Les Evêques d'Alès</i> par le chanoine Jean de Girard de Coëhorn . . . . .	8
M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : <i>Le mariage et le divorce de Mirabeau</i> . . . . .	11

Mlle Alice Fermaud : compte rendu de <i>Deux oubliés: Louis Hémon, Jacques Doucet</i> , par Marguerite Hugues-Taliez . . . . .	16
M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de <i>Feuillets épars</i> par Joachim Durand et de <i>Nîmes dans la littérature</i> par Georges Martin . . . . .	20
M. Camille Lignières : <i>La Bible en Espagne au siècle des Lumières</i> . . . . .	24
M. Joachim Durand : <i>La comtesse de Castiglione</i> . . . . .	27
M. Pierre Couëtard, correspondant : <i>Jean-Baptiste Fournier, pharmacien et académicien nîmois (1757-1833)</i> . . . . .	33
M. Joachim Durand : compte rendu de <i>Contes vrais pour mes petits-enfants</i> par Etienne Valette . . . . .	35
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>Economie rurale</i> par Robert Badouin . . . . .	35
Mlle Alice Fermaud : <i>La vie tourmentée de Torquato Tasse</i> . . . . .	37
M. Claude Escholier : <i>Nadar</i> . . . . .	43
M. Henri Chabrol : <i>La Fontaine en Limousin</i> . . . . .	58
M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de <i>Figures et thèmes hispaniques</i> (t. III) par Camille Lignières, et de <i>La vie et l'œuvre de Frédéric Mistral</i> par Joachim Durand . . . . .	63
M. Félix Villeneuve : <i>Qu'est-ce que la vie ?</i> . . . . .	64
M. Félix Villeneuve : compte rendu de <i>Etude ethnobotanique sur le Causse de Blandas</i> par Mme A. Durand-Tullou . . . . .	69
M. Maurice Aliger : <i>Découverte d'une tour du rempart romain de Nîmes</i> . . . . .	72
M. le Dr Edouard Drouot : <i>Le Priape d'Aureilhac</i> . . . . .	73
M. Henri Chabrol : compte rendu de <i>Concert de Chambre</i> par Jean Pourtal de Ladevèze . . . . .	78
Mme Emile Fabre : <i>La maison du 1, rue d'Uzès</i> . . . . .	78
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>Recherches sur l'Histoire de Lussan avant 1789</i> par Roger Chastanier . . . . .	84
M. le Chanoine Marchand : <i>Un médiateur en Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle, Guy Foulques, de Saint-Gilles, futur Clément IV</i> . . . . .	86

M. Georges Martin : <i>Joseph d'Arbaud</i> .....	90
M. l'abbé André : <i>Rivarol</i> .....	100
M. le général Cothias : <i>En octobre 1944 dans les Vosges : un combat de 1915</i> .....	104
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>A l'ombre des jours</i> , par Robert Gros .....	108
M. Charles Juge-Chapsal : A propos des <i>Pavée de Villevieille</i> .....	109
M. Camille Lignières : <i>La conquête d'Oran par le cardinal Cisneros</i> .....	115
M. André Bernardy : compte rendu de <i>Mûriers, cocons, filages et vie de Lussan vers 1860</i> , par Roger Chastanier .....	119
M. Jacques Larmat : <i>Le comportement territorial des académiciens</i> .....	121
M. le docteur Edouard Drouot : compte rendu de <i>Bornègre</i> , par Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet .....	124
M. Maurice Aliger : <i>Découverte d'un bateau d'époque romaine à Marseille</i> .....	126
M. André Nadal : <i>Les Trois Piliers</i> .....	127
M. le chanoine Marchand : compte rendu des <i>ouvrages de M. Robert Sauzet</i> récemment offerts à l'Académie .....	131
M. Maurice Aliger : <i>Périple vaunageol</i> .....	134

### HOMMAGES

Robert Badouin: <i>Economie rurale</i> , Montpellier, 1973	8
Marguerite Hugues-Taliez : <i>Deux oubliés : Louis Hémon, Jacques Doucet</i> , Nîmes, 1973 .....	8
Olivier Lombard, André Michelozzi, Maurice Costentin et Jean Roche : <i>Beaucaire</i> , Beaucaire, 1973	8
Camille Lignières : <i>Figures et thèmes hispaniques</i> , Uzès, 1974 .....	42
Henri Chabrol : <i>L'Enéide de Virgile. Enée en Italie</i> , chants 7 à 12, Classiques Roma, Paris, 1943 .....	43
Henri Chabrol : <i>Les voyages d'Enée</i> , Classiques Roma, Paris, 1937 .....	43

Henri Chabrol : <i>Lettres de Cicéron</i> , Classiques Roma Paris, 1966 .....	43
Henri Chabrol : <i>Bucoliques et Géorgiques de Vir- gile</i> , Classiques Roma, Paris, 1948 .....	43
Henri Chabrol : <i>Ménélas ou l'ambassade amoureuse</i> , Marseille, Les Cahiers du Sud, 1936 .....	43
Henri Chabrol : <i>Paix sur la Terre</i> , Paris, Cauvin, s.d.	43
Henri Chabrol : <i>Le Vautour</i> , roman, Paris, s.d. ...	43
Henri Chabrol : <i>Images du Languedoc et de Proven- ce</i> , Paris, 1969 .....	43
Henri Chabrol : <i>La messorgo dóu maubre</i> , Paris, 1966	43
Henri Chabrol : <i>Moun Estelan</i> , Avignon, 1957 ....	43
Henri Chabrol : <i>A ciel ouvert</i> , Paris, 1971 .....	43
Henri Chabrol : <i>Chants interrompus</i> , Paris, 1963 ..	43
Henri Chabrol : <i>Au bord de la nuit</i> , Paris, 1952 ....	43
Henri Chabrol : <i>Jeux du voyage</i> , Paris, 1954 .....	43
Henri Chabrol : <i>Catanques, poèmes</i> , Paris, 1935 ....	43
Henri Chabrol : <i>Lyrisme du corps</i> , Marseille, 1928 ..	43
Jean Pourtal de Ladevèze : <i>Concert de chambre</i> , Pa- ris, 1974 .....	63
Roger Chastanier : <i>Lussan avant 1789</i> , Nimes, 1970 .	63
A. Durand-Tullou : <i>Rôle des végétaux dans la vie de l'homme au temps de la civilisation traditionnel- le (Etude ethnobotanique sur le Causse de Blan- das)</i> , 1972 .....	63
Jean Charmasson : <i>Quelques aspects de la civilisation gallo-grecque de la basse vallée du Rhône</i> , 1971	77
Jean Charmasson : <i> Grecs et Celtes dans la basse vallée du Rhône</i> , 1968 .....	77
Jean Charmasson : <i>L'oppidum de Lombren, près de Bagnols-sur-Cèze (Gard)</i> , 1962 .....	77
Jean Charmasson : <i>Une nécropole du Bas-Empire, La Brèche, commune de Laudun (Gard)</i> , 1968 ....	77
Jean Charmasson : <i>La pénétration de l'Hellénisme dans les Vallées de la Tave et de la Cèze (Gard) ; les sites hellénisés de Gaujac, Montfaucon et St- Laurent-de-Carnols</i> , 1967 .....	77
Jean Charmasson : <i>L'Hellénisation de St-Etienne-de- Dions (St-Marcel-d'Ardèche, Ardèche)</i> , 1968 ..	77

Jean Charmasson : <i>Cultes antiques et monuments chrétiens de l'oppidum de Gaujac (Gard)</i> , 1970 .	77
Pierre Couëtard : <i>Aperçu nouveau sur Jean-Baptiste Fournier, pharmacien et académicien nimois (1757-1833)</i> , Pharmacie-Méditerranée, 1974 . . . .	84
Duc de Castries : <i>La Fayette, pionnier de la Liberté</i> , Paris, 1974 . . . . .	89
Robert Sauzet : <i>Le problème protestant dans les visites pastorales chartraines du XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, 1972 . . . . .	89
Robert Sauzet : <i>Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle</i> , 1972 . . . . .	89
Robert Sauzet : <i>Miracles et Contre-Réforme en Languedoc sous Louis XIV</i> , 1972 . . . . .	89
Robert Sauzet : <i>Autour d'une pompe funèbre à Chartres au début du XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Chartres, 1970 . .	89
Robert Sauzet : <i>La géographie d'un curé de campagne au XVII<sup>e</sup> siècle</i> , s.d. . . . .	89
Robert Sauzet : <i>Pèlerinage panique et pèlerinage de dévotion : Notre-Dame de Rochefort au XVII<sup>e</sup> siècle</i> , 1972 . . . . .	89
Ivan Gaussen : <i>Ecrits sur le Gard</i> , Nimes, 1974 . . . .	100
Abbé Dalverny : <i>Aigues-Mortes, cité de Saint-Louis</i> , Nimes, 1974 . . . . .	100
Roger Chastanier : <i>Mûriers, magnans, cocons, filage et vie de Lussan vers 1860</i> , texte dactylographié, Nimes, 1974 . . . . .	100
Robert Gros : <i>A l'ombre des jours</i> , 1974 . . . . .	100
Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet : <i>Bornègre</i> , Nimes, 1974 . .	107
Paul Troy : <i>La vie et la mort de Guillaume Apollinaire</i> , Nimes et Guillaume Apollinaire, s.d. . . . .	119
Mireille Liron : <i>A travers un prisme</i> , Paris, 1974 . . . .	123
Joachim Durand : <i>Notes sur la commune gardoise de Laval-Pradel</i> , Nimes, 1974 . . . . .	131
Joseph Chambon : <i>Un général gardois sous la Révolution et l'Empire : Joseph Pascal de Vallongue</i> , Avignon, 1974 . . . . .	131
René Maruéjol et Aimé Vielzeuf : <i>Le marquis de Bir-Hakeim</i> , Barcelone, 1974 . . . . .	131

Nouvelle série

N° 59

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**1er Trimestre 1974**



ACADÉMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES  
1974

Abonnement annuel 10 F.  
Le N° 2,50 F.

*BUREAU DE L'ACADEMIE*  
*POUR L'ANNEE 1974*

*Président d'honneur* : M. Richardot, Préfet du Gard.

*Président* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Vice-Président* : M. Claude Escholier.

*Secrétaire Perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Trésorier* : M. André Bernardy.

*Bibliothécaire* : Me Jean Roger.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Bibliothécaire-Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée  
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire Perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (Tél. 67-34-68).

# Sommaire

## FAITS ACADEMIQUES

	Pages
M. le Dr Edouard Drouot élu président .....	8
M. Claude Escholier élu vice-président .....	8
Installation du président et du vice-président .....	14
Approbation des comptes financiers .....	26
Séance publique annuelle .....	30
Les vestiges romains découverts près des Arènes ....	32
Le fauteuil de M. le Procureur général honoraire Robert du Colombier est déclaré vacant .....	37

## COMMUNICATIONS

M. le Chanoine Marchand : compte rendu de : <i>Les Evêques d'Alès</i> par le chanoine Jean de Girard de Coëhorn .....	8
M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : <i>Le mariage et le divorce de Mirabeau</i> .....	11
Mlle Alice Fermaud : compte rendu de <i>Deux oubliés: Louis Hémon, Jacques Doucet</i> , par Marguerite Hugues-Taliez .....	16
M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de <i>Feuillets épars</i> par Joachim Durand et de <i>Nîmes dans la littérature</i> par Georges Martin .....	20
M. Camille Lignières : <i>La Bible en Espagne au siècle des Lumières</i> .....	24
M. Joachim Durand : <i>La comtesse de Castiglione</i> ..	27
M. Pierre Couëtard, correspondant : <i>Jean-Baptiste Fournier, pharmacien et académicien nimois (1757-1833)</i> .....	33

M. Joachim Durand : compte rendu de <i>Contes vrais pour mes petits-enfants</i> par Etienne Valette . . . .	35
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>Economie rurale</i> par Robert Badouin . . . . .	35
Mlle Alice Fermaud : <i>La vie tourmentée de Torquato Tasse</i> . . . . .	37
M. Claude Escholier : <i>Nadar</i> . . . . .	43

### HOMMAGES

Robert Badouin: <i>Economie rurale</i> , Montpellier, 1973	8
Marguerite Hugues-Talez : <i>Deux oubliés : Louis Hémon, Jacques Doucet</i> , Nîmes, 1973 . . . . .	8
Olivier Lombard, André Michelozzi, Maurice Costentin et Jean Roche : <i>Beaucaire</i> , Beaucaire, 1973	8
Camille Lignières : <i>Figures et thèmes hispaniques</i> , Uzès, 1974 . . . . .	42
Henri Chabrol : <i>L'Enéide de Virgile. Enée en Italie</i> , chants 7 à 12, Classiques Roma, Paris, 1943 . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Les voyages d'Enée</i> , Classiques Roma, Paris, 1937 . . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Lettres de Cicéron</i> , Classiques Roma Paris, 1966 . . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Bucoliques et Géorgiques de Virgile</i> , Classiques Roma, Paris, 1948 . . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Ménélas ou l'ambassade amoureuse</i> , Marseille, Les Cahiers du Sud, 1936 . . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Paix sur la Terre</i> , Paris, Cauvin, s.d.	43
Henri Chabrol : <i>Le Vautour</i> , roman, Paris, s.d. . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Images du Languedoc et de Provence</i> , Paris, 1969 . . . . .	43
Henri Chabrol : <i>La messorgo d'ou maubre</i> , Paris, 1966	43
Henri Chabrol : <i>Moun Estelan</i> , Avignon, 1957 . . . .	43
Henri Chabrol : <i>A ciel ouvert</i> , Paris, 1971 . . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Chants interrompus</i> , Paris, 1963 . .	43
Henri Chabrol : <i>Au bord de la nuit</i> , Paris, 1952 . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Jeux du voyage</i> , Paris, 1954 . . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Calanques, poèmes</i> , Paris, 1935 . . . .	43
Henri Chabrol : <i>Lyrisme du corps</i> , Marseille, 1928 . .	43

*SEANCE DU 4 JANVIER 1974*

La séance est ouverte à 17 heures. En l'absence de M. le professeur Jean Brunel, président, elle est présidée par M. l'Inspecteur Camille Lignières, ancien président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Docteur Jean Paradis, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. Dupré, correspondant, et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. Davé, M. Jean Thérond, M. le Pasteur Brunel, Me Jean Roger, M. le Pasteur Emile Fabre.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. l'Inspecteur Camille Lignières présente les excuses du président, M. le Professeur Jean Brunel, absent pour

raison de santé, et souhaite aux membres de l'Académie une bonne et heureuse année.

La Compagnie a reçu en hommage les ouvrages dont la liste suit :

Robert Badouin, *Economie rurale*, Montpellier, 1973.

Marguerite Hugues-Taliez, *Deux oubliés : Louis Hémon, Jacques Doucet*, Nîmes, 1973.

*Beaucaire*, par Olivier Lombard, André Michelozzi, Maurice Contestin et Jean Roche. Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, 1973.

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président. M. le Docteur Edouard Drouot est élu président, et M. Claude Escholier, vice-président.

M. le Chanoine Marchand rend compte des monographies intitulées *Les Evêques d'Alès*, œuvres du regretté Chanoine Jean de Girard de Coëhorn, récemment publiées par la Semaine Religieuse diocésaine.

Lorsque en 1790, l'Assemblée Constituante créa l'Evêché du Gard, celui-ci fut formé des évêchés de Nîmes, d'Uzès et d'Alès et de quelques territoires appartenant à des diocèses voisins. Si les deux premiers de ces diocèses, Nîmes et Uzès, remontaient aux premiers siècles du Christianisme, celui d'Alès n'avait même pas un siècle d'existence puisqu'il fut érigé le 17 mai 1694 par le pape Innocent XII, à la demande de Louis XIV. Il n'eut que sept évêques jusqu'à la Révolution. Ce sont ces prélats que nous a présentés, dans une série de portraits fort vivants et documentés, M. le Chanoine Jean de Girard de Coëhorn.

Ces causeries furent données au Comité de l'Art Chrétien, et la Semaine Religieuse diocésaine a voulu les publier, en hommage aussi bien à ces évêques qui travaillèrent pour leur part à la prospérité de la ville d'Alès et de sa région, qu'à l'auteur de ces monographies, qui fut l'un des membres non résidants de notre Compagnie.

L'avant-propos de la brochure présente d'ailleurs, d'une manière fort élégante, la silhouette pittoresque du Chanoine de Girard. Tard venu dans le sacerdoce — il avait plus de 50 ans lorsqu'il fut ordonné prêtre —, Jean de Girard, tout en poursuivant des études juridiques, avait jadis suivi les cours de l'École des Chartes. Il était resté profondément attaché à Nîmes, où il avait été élevé au Lycée, et à cette Haute Gardonnenque où ses ancêtres furent seigneurs de Mialet, avant d'émigrer, comme beaucoup de nobles huguenots, après la Révocation de l'Edit de Nantes. De Hollande ils rapportèrent le titre de baron de Coëhorn qui s'ajoutait à leur patronyme de Girard.

C'est avec sa foi profonde et son amour du pays cévenol, que M. de Girard a écrit ces pages consacrées à l'Histoire des Evêques d'Alais. Il a puisé aux bonnes sources — sa formation de chartiste en est garant —, mais il n'a pas voulu faire œuvre d'érudition.

Comme il le dit lui-même : « Les sept évêques qui ont occupé le siège épiscopal d'Alais de 1694 à 1790 ont tous travaillé avec la plus grande énergie non seulement à développer la Cité, sa vie matérielle, mais encore à la prospérité de la région tout entière... Les noms de la plupart d'entre eux se lisent encore sur les plaques des rues de la capitale des Cévennes. »

L'Evêché d'Alais fut créé dans une période douloureuse, neuf ans à peine après la Révocation de l'Edit de Nantes. Sept ans après l'installation de son premier évêque, Chevalier de Saulx, la Cévenne s'embrasa et ce fut la guerre des Camisards. Il mourut en 1712 et, devant les nombreuses misères morales et matérielles de cette malheureuse région, ses successeurs eurent à faire face à beaucoup de difficultés.

Ils le firent honnêtement, chacun suivant ses tendances et son caractère. Si un D'Avejan mit beaucoup de recherches dans les constructions de la cathédrale et du palais épiscopal, il sut gagner, dès le début de son épiscopat, l'estime et la reconnaissance de ses diocésains par le dévouement qu'il témoigna, de sa personne et de ses deniers, lors

de la terrible épidémie de peste qui ravagea Alès et la région en 1722.

Un Beauteville, lui, apporta à sa mission épiscopale, avec toute l'autorité de ses tendances jansénistes, une profonde piété et une générosité inépuisable pour les pauvres.

Traditionnellement chargés, à côté de leur responsabilités spirituelles propres, de l'Instruction publique et de l'Assistance publique, les Evêques d'Alès ne faillirent pas à leur tâche et travaillèrent à donner à cette cité, jusque là, il faut reconnaître, bien médiocre, les institutions scolaires et hospitalières qui furent un des éléments de la prospérité de la région. Signalons seulement parmi ces créations scolaires — parce qu'elle ne manque pas de pittoresque —, celle d'une Ecole de la Marine, adjointe au Collège d'Alès, grâce à l'intervention de Mgr de Bausset, auprès du Maréchal de Castries, comte d'Alès et ministre de la Marine.

A côté de ces activités culturelles et charitables, nous sommes un peu étonnés d'apprendre que les Evêques d'Alès furent à l'origine de travaux remarquables qui relèveraient plutôt aujourd'hui de l'administration des Ponts et Chaussées : on veut parler de ce réseau routier, qui, comme on dirait aujourd'hui, eut pour effet de « désenclaver » la ville d'Alès et d'aider à la prospérité des Cévennes. Et surtout, de ces grands travaux qui contribuèrent à défendre la ville d'Alès contre les terribles inondations du Gardon. Commencés par Mgr d'Avejan, après la catastrophe du 15 septembre 1741, ils furent continués par ses successeurs, en particulier Mgr de Beauteville, qui construisit, avec le concours des Etats de Languedoc, le quai appelé depuis « Quai des Etats » pour protéger la vieille ville contre les fureurs du Gardon.

Dans cette galerie de portraits, il faut détacher celui de Mgr Cortois de Balore qui fut nommé Evêque d'Alès en 1776, avant d'être transféré à l'Evêché de Nîmes en 1784. Mgr de Balore appartint à l'Académie du Gard et, à sa mort, en 1812, le secrétaire d'alors, M. Vincens-Saint-Laurent écrivit de lui un éloge émouvant qui parut dans les mémoires de la Compagnie. Il soulignait la bonté et l'esprit de tolérance de cet évêque des Cévennes, qui

écrivait le 7 mai 1780, à l'occasion de la consécration de la cathédrale d'Alès restaurée : « Nos frères séparés n'ignorèrent plus que c'est vraiment en frères qu'il nous est ordonné de les traiter et de les aimer... Si nous n'avons pas encore le bonheur d'être réunis dans les sentiments d'une même foi, nous le sommes par ceux d'une bienveillance universelle » (Instruction pastorale, Germain, Hist. de l'Eglise de Nîmes, II).

En terminant son étude sur les Evêques d'Alès, le Chanoine de Girard écrivait : « Nous l'aurions voulu moins longue, mais nous avons été pris par le plaisir éprouvé à écrire cette histoire ».

M. le Bâtonnier Edgar Tailhades lit une communication intitulée *Le mariage et le divorce de Mirabeau* dont voici le résumé :

C'est du mariage et du divorce de Mirabeau que Me Edgar Tailhades a entretenu les membres de la Compagnie. Il évoqua, tour à tour, l'enfance tumultueuse de Mirabeau, la désunion de ses parents s'entredéchirant souvent de la façon la plus sordide, son appétit de savoir, son comportement d'adolescent terrible, les conditions peu conformes à la règle de bienséance dans lesquelles il connut sa future épouse, Emilie de Marignane, qu'il séduisit et compromit.

Puis, ce fut le récit de son existence matrimoniale, caractérisée par le goût de l'indépendance des deux époux dont la vertu et la fidélité ne furent point les principes. Les aventures galantes et spectaculaires du futur tribun révolutionnaire, au charme envoûtant, l'adultère de la jeune comtesse de Mirabeau, les captivités lourdes à supporter par un homme bouillant de vigueur et de désirs, tout cela fut conté avec brio.

La dernière partie de la communication eut trait au procès de séparation des époux. Les audiences devant le tribunal, puis devant le Parlement de Provence, furent peintes avec un grand bonheur d'expression. Elles furent dominées par l'immense personnalité de Mirabeau dont la

souveraineté du talent fit merveille sur un auditoire admiratif. Mirabeau perdit son procès, mais il avait gagné une autorité magistrale que la Révolution toute proche allait faire rayonner sur la France.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

*SEANCE DU 18 JANVIER 1974*

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Professeur Jean Brunel, président sortant.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Henry Seston, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Dr Drouot, M. le Président Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidents ; M. André Modeste, membre non résident, Mlle Metge, correspondant.

Sont excusés : M. Pierre Hugues, M. le Pasteur Brunel, M. Lucien Frainaud, M. le Pasteur Fabre.

Le secrétariat de la séance est assuré par M. André Bernardy en remplacement de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, absent excusé.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. le Dr Edouard Drouot, élu président de l'Académie le 4 janvier, et de M. Claude Escholier, élu vice-président.

Le président sortant, M. le Professeur Jean Brunel, après avoir donné des nouvelles rassurantes de la santé de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, récemment victime d'un accident de voiture, présente ses compliments au nouvel élu, qui est un spécialiste de l'archéologie et de la pré-histoire et exprime sa gratitude à ses confrères qui par leur courtoisie et leur amitié lui ont grandement facilité sa tâche de président.

M. le Dr Drouot prend place au fauteuil présidentiel et remercie en ces termes :

Monsieur le Président,  
Mes chers confrères,

Mes premiers mots seront pour vous remercier de votre confiance et remercier en particulier M. le Président Brunel des paroles aimables et véritablement trop bienveillantes qu'il a prononcées à mon égard. Croyez, M. le Président, mes chers confrères que j'en suis véritablement très touché et aussi que je mesure à sa juste valeur tout l'honneur que vous me faites.

Mais comment vous cacher l'inquiétude qui est la mienne, tant je suis conscient, en recevant cette charge, de mes limites et de mes insuffisances. La profession médicale, si attachante par le colloque singulier qui s'établit entre le malade et son médecin, ne prédispose nullement à prendre la parole, surtout devant un aréopage aussi distingué que le vôtre. Et si je me sens parfaitement à l'aise devant une feuille de papier blanc et un stylo, il n'en est malheureusement plus de même lorsque je dois prendre la parole à l'improviste. La facilité du verbe que j'ai si souvent admiré ici chez beaucoup d'entre vous, parfois même oserai-je dire avec une pointe d'envie, m'a été refusée. J'aurai donc certainement besoin, mes chers confrères, au cours de cette année, de votre plus extrême indulgence. Je sais qu'elle ne me fera pas défaut, Dieu merci, puisque c'est à elle, déjà,

que je dois d'être des vôtres depuis bientôt dix années et, aujourd'hui, d'assumer la charge de président. Je puis, en retour, vous promettre ma bonne volonté la plus entière et affirmer tout mon attachement à une Compagnie où je compte tant d'excellents amis et de courtois confrères.

Succédant à M. le Professeur Brunel, ma tâche sera sans doute difficile, tant il a su, avec tact et distinction, présider nos séances. Nous l'avons entendu aussi, lorsque les circonstances le comportaient, tenir le langage d'un homme de cœur, de l'homme de cœur qu'il est, que nous connaissons et estimons tous. Qu'il veuille bien me pardonner, à présent, d'évoquer un souvenir personnel, agréable d'ailleurs, et d'en profiter pour m'acquitter envers lui d'une petite dette de reconnaissance. Cela remonte déjà assez loin. Je ne faisais pas encore partie de votre Compagnie, à cette époque, et c'est en simple auditeur d'une session d'été de notre Ecole Antique, que j'assistais à une conférence de M. Brunel. Commentant les inscriptions gauloises, ou plutôt gallo-grecques, de notre Musée d'Archéologie, le conférencier nous offrit un véritable petit cours de langue gauloise. Ignorant de cette discipline, j'étais persuadé jusqu'alors, que nos ancêtres arécomiques devaient user d'une langue aujourd'hui totalement perdue. Aussi ais-je découvert avec le plus vif intérêt que leur écriture utilisait, en réalité, des caractères grecs. Les déclinaisons, les conjugaisons, qu'exposait devant son auditoire le Professeur Brunel, remettaient en mémoire de lointains souvenirs au bachelier latin-grec que je fus. Et j'étais tout heureux, sous la savante direction du conférencier, d'arriver à saisir le sens de certaines inscriptions, celle, en particulier, dédiée aux « Mères Nimoises », ces divinités tutélaires de notre cité, qu'on vénérât en la source de la Fontaine. Evidemment, mon érudition en la matière n'est guère allée au delà. Mais pour le réel plaisir que j'ai éprouvé ce jour-là grâce à vous et malgré tant de retard, merci M. le Professeur Brunel.

Mes chers confrères, je m'aperçois qu'il est temps, maintenant, de passer à la suite de l'ordre du jour. En déplorant qu'un bien fâcheux accident nous prive de la présence de notre dévoué Secrétaire Perpétuel, cheville ouvrière de l'Académie, je m'associe aux vœux que vient de for-

muler M. le Professeur Brunel pour son prompt et complet rétablissement.

Et pour terminer, je vous redis encore tout mon désir de servir, cette année, notre compagnie, dans la mesure de mes moyens.

La cérémonie de la passation des pouvoirs présidentiels étant terminée, Mlle Alice Fermaud présente une analyse très fouillée du livre de Mme Marguerite Hugues-Tallez : *Deux oubliés : Louis Hémon, Jacques Doucet*.

Le point de départ de l'étude sur *Louis Hémon* a été, nous dit Madame Hugues, la thèse de doctorat de Monsieur Allan Mc Andrew, de Toronto, et les renseignements qu'elle a pu avoir sur le personnage par la propre sœur de ce dernier, Mademoiselle Lydia Hémon. Le livre de Madame Hugues rachète le silence des Lettres et de la Presse françaises qui, en 1963, ont laissé passer le cinquantième anniversaire de la mort de Louis Hémon sans parler au public du romancier du Canada, et nous incite à le mieux connaître. Pour beaucoup de Français, Louis Hémon n'est que l'auteur, quelque peu oublié d'ailleurs, de *Maria Chapdelaine*, et dont on ignore tout de la vie et du caractère ; et c'est le grand mérite de Madame Hugues de nous découvrir la vie si exceptionnellement riche dans sa brièveté du premier de nos écrivains sportifs.

Sa famille qu'il a beaucoup aimée, tout en la fuyant, peut-être à cause d'une incompréhension mutuelle, était originaire de Quimper, et d'un milieu d'universitaires, authentiquement breton. Son père, Félix Hémon, d'abord professeur puis Inspecteur d'Académie et Inspecteur Général, fut un certain temps passionné de politique, et correspondant de Victor Hugo alors en exil, et dont il faisait circuler clandestinement le livre des *Châtiments*. Sa mère, Louise Le Breton, était fille d'un médecin, représentant du peuple sous la seconde République, et très surveillé sous Napoléon III. Louis Hémon est né à Brest le 18 octobre 1882 ; il avait un frère et une sœur plus âgés que lui. Ses premiers ferments de révolte et d'opposition lui viennent

des membres de sa famille mêmes, qui, tout en étant des Bretons d'une province catholique et royaliste, étaient passionnés pour l'exilé de Jersey, opposés à l'Empire, et supports de la jeune troisième République. C'est pourquoi il apparaît très tôt comme un rebelle vis-à-vis des idées faciles et des situations acquises. Il fit des études secondaires ternes, et obtint son bachot avant d'avoir dix-huit ans. Il apparaît comme un enfant réservé, timide, renfermé, observateur, caustique et critique. Passionné de sport, il a aussi un vif désir d'écrire, et commence à se faire connaître par des contes publiés à l'insu de sa famille dans des journaux sportifs tels que *L'Auto*. Il fit ses études de droit, sans y prendre d'intérêt et obtint à l'École Coloniale un brevet d'annamite ; mais c'est le Sport qui reste son occupation favorite. Ses contes, une trentaine environ, le font connaître du public. En 1901, il démissionne de l'École Coloniale, et après son service militaire accompli à Chartres en 1901-02, il se rend en Angleterre en janvier 1902, où il restera jusqu'en octobre 1911. Vivant de traductions, de correspondance commerciale, de travaux de comptabilité, de leçons de français, il y eut une vie difficile, mais peu préoccupé par les questions d'argent, il n'est pas exigeant dans ses besoins matériels, et vit près des humbles, dont il décrira la grande misère dans ses nouvelles. Vers 1908 il épousa une jeune Anglaise dont il eut une fille, Lydia Katleen le 12 avril 1909.

Veuf à trente-deux ans, son désespoir le pousse à fuir la société et il part pour le Canada. Il s'installe sur les bords du lac Péribonka, chez Samuel Bédard, où il va vivre de la rude vie du campagnard canadien, et où il écrira son œuvre maîtresse : *Maria Chapdelaine*, qui le fit connaître du grand public. En 1912 il quitte les Bédard pour se rendre à Kenogami, petite ville au nom indien, où il reste jusqu'au 24 juin 1913. Le 8 juillet il est à Chapleau, dans l'Ontario, et, sortant de la gare vers 6 heures 30 du soir, en compagnie d'un jeune Anglais, Harold Jackson, ils marchaient tous deux sur la voie ferrée, lorsqu'ils furent violemment heurtés par la locomotive du Canadian Pacific venant de Chapleau qui les tua sur le coup. Louis Hémon

avait trente-trois ans. Il avait promis à sa mère qu'il lui apporterait la gloire, il a tenu sa promesse ; mais cette gloire, il ne l'a pas connue. *Maria Chapdelaine* parut en feuilleton dans *Le Temps*, du 27 janvier au 19 février 1914, puis fut édité au Canada en 1916, et en France en 1921 pour la première fois. En 1936, on en publiait la mille cinquantième édition. Contestataire et rebelle, à qui ses études, ses talents et sa famille auraient pu permettre une belle carrière bourgeoise, Louis Hémon a préféré la vie libre des humbles, et a mérité notre estime pour avoir réalisé pleinement cette vie au triple point de vue littéraire, physique et moral.

*Jacques Doucet* n'est pas seulement le grand couturier à la mode ; mais aussi un collectionneur et un bibliophile. Ses prédécesseurs dans la couture sont Rose Bertin, Leroy et Worth. Rose Bertin, première femme syndic de la Corporation des Marchands de Modes, eut pour clientes Marie-Antoinette et les grandes dames de l'Ancien Régime ; Leroy fut le couturier de Joséphine et de Marie-Louise et des femmes élégantes de toute l'Europe ; Worth, promoteur de la crinoline, triomphait au second Empire, et était en pleine vogue au moment de la naissance de Jacques Doucet. Ce dernier a conservé dans sa bibliothèque tous les souvenirs concernant ces trois créateurs, mais s'est montré différent d'eux, et la Mode seule ne suffira pas à remplir sa vie.

Il était de souche paysanne, et la fortune de sa famille commença quand sa grand-mère se mit à vendre des gilets de santé sous le porche du 21 de la rue de la Paix, origines, comme on le voit, plus que modestes. Son père vendit des bonnets et des fichus de dentelles faites à la main, et s'installa boulevard Beaumarchais où il eut la clientèle des dames des beaux quartiers. En 1824, il se transporta au numéro 17 de la rue de la Paix, qui était alors une rue calme et presque sans commerces. Jacques Doucet, fils unique, naquit en 1853, et fut élevé dans une ferme à la campagne, probablement chez ses grands-parents, où il resta jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Déçu dans son rêve de devenir peintre, il reçut de son père, vers 1872-73 la direction, dans son commerce, d'un rayon pour dames ; et, à la

mort de ce dernier, il prend, quoique bien jeune, la direction de la maison de couture, à laquelle il apporte une note personnelle d'élégance et de distinction. Il gagne beaucoup d'argent, et mène la vie des grands bourgeois, dîners fins, aventures galantes, escrime, équitation, tennis, sans toutefois en être pleinement heureux. Sa curiosité d'esprit le pousse à devenir collectionneur, de livres, de tableaux, de meubles, et même de chevaux, allant d'instinct vers ce qu'il y a de meilleur. Il se forme une petite collection de peintres contemporains, avec entre autres un Raffaëli, et quelques Degas ; mais il se débarrassera vite de cette collection pour se consacrer au XVIII<sup>e</sup> siècle. Son goût pour cette époque devint vite une passion, qui lui fit remplir son hôtel de la rue Ville-Evêque de dessins et tableaux de Watteau, de pastels de La Tour, de paysages de Guardi, de scènes de genre et de natures mortes de Chardin, ainsi que de meubles signés Riesener, Leleu, Cardin. Lui-même s'habillait avec un soin exceptionnel, jusqu'à faire laquer quotidiennement ses chaussures que l'on séchait au four.

Mais le drame de sa vie fut que la haute société parisienne ne se rendit pas, même par curiosité, à ses invitations dans son hôtel princier de la rue Ville-Evêque, car les temps avaient changé, et la bourgeoisie, consciente de sa puissance renforcée par des alliances avec la noblesse, avait en quelque sorte dévalué la profession de commerçant, et Jacques Doucet n'était à ses yeux qu'un commerçant ; il faudra attendre un siècle pour que la haute couture redevenue une industrie noble. Il se console en menant la vie à grandes guides d'un célibataire, équipage élégant, maîtresses éblouissantes, aventures de choix, une maîtresse en titre, Jeanne Roger, qui l'aide dans ses réceptions. Il se lie avec Jean de Tinan, qui amène chez lui les jeunes écrivains de l'époque : Pierre Louys, Henri de Régnier, André Lebey, Paul Valéry. Pour satisfaire sa passion pour l'art, il achète et lit tous les livres sur l'art et son histoire, qui constituent les fondements de la célèbre Bibliothèque d'Art et d'Archéologie qui porte son nom, la plus importante de France. Il collectionne aussi tout ce qui a rapport à Paul Valéry, plaquettes, critiques, études ; c'est le début de sa

Bibliothèque Littéraire. A cinquante ans il rencontre le grand amour, une femme de son âge, mal mariée, malheureuse, qui va divorcer pour l'épouser. Mais elle meurt brusquement, au moment où le divorce va être prononcé. Courageux dans cette épreuve, il ne peut vivre dans le cadre qu'il avait préparé pour celle qu'il aimait, et vend tout pour sept millions de francs-or, plus d'un milliard de nos anciens francs.

Il épousa plus tard son ancienne maîtresse, Jeanne Roger, et vécut quelque temps dans le faste, avant de connaître une fin de vie accablée par la maladie et les soucis ; il vendit sa maison de couture pour ne pas la voir périr ; par patriotisme il vendit aussi des immeubles en Suisse pour acheter des fonds d'état français, et s'appauvrit peu à peu, si bien que lorsqu'il mourut en 1929 son compte en banque était déficitaire. Il fit don à l'Etat de sa Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, et de sa Bibliothèque Littéraire, instruments de travail pour les chercheurs du monde entier, alors qu'il était lui-même sans instruction et sans diplômes, et qu'il serait totalement oublié de la France, si ce n'était ces deux Fondations qui portent son nom. Mécène généreux, il n'avait pas rencontré de reconnaissance auprès de ses obligés, artistes ou littérateurs, sauf chez André Suarès et Marie Dormoy. Dernier trait de son désintéressement : il refusa la Légion d'Honneur qu'on lui offrait.

Mlle Fermaud conclut :

« Ainsi voilà deux hommes qui, à des titres différents, auraient mérité de survivre dans le souvenir de leurs compatriotes, et qui n'ont trouvé auprès d'eux que l'indifférence et l'ingratitude. Nous sommes d'autant plus reconnaissants envers Madame Hugues de les avoir exhumés pour nous de leur linceul d'oubli injuste, pour les faire revivre, comme elle l'a fait, dans une langue si attrayante, qui ajoute son charme à celui du récit de leur vie. Qu'elle en soit vivement remerciée. »

M. le Bâtonnier Edgar Tailhades rend ensuite compte

de l'ouvrage de M. Joachim Durand, *Feuillets épars*, et de celui de M. Georges Martin, *Nîmes dans la littérature*.

Il s'exprime ainsi :

J'ai la certitude que les membres de l'Académie de Nîmes n'attendent pas de moi que je leur parle de leur confrère, mon ami Joachim Durand.

Ils le connaissent, l'apprécient et savent la qualité et le sérieux des communications qu'il fait à notre Compagnie et que nous goûtons pleinement. Il serait aussi, je crois, superflu que je vous entretienne longuement de l'ouvrage dont il a eu l'amabilité de nous faire l'hommage et auquel il a donné pour titre *Feuillets épars*. J'ai conscience, en effet, que vous l'avez tous lu et que vous en avez souligné les mérites.

Cet ouvrage est à l'image de son auteur : modeste, mais riche de pensée, simple, mais d'une élégante délicatesse de touches.

Monsieur Joachim Durand, malgré la diversité de ses chroniques, ne s'est point écarté de l'objectif précis qu'il s'était fixé : évoquer des personnalités de notre Ville et de notre région, aujourd'hui disparues, et qui, par leurs travaux, leur talent, la solidité de l'œuvre qu'ils ont construite, la ferveur de leur action ont honoré leur terroir dont elles portaient la marque et qui pour elles avait été un motif constant d'émulation. Nombre de ces figures, que notre confrère nous restitue dans la vérité et le décor de leur existence, notre Académie en conserve le souvenir vivace.

Plusieurs d'entre nous ont eu la joie de connaître Jules Véran, journaliste de race et mistralien clairvoyant, Guillaume Laforêt, dont la couleur du verbe chantait comme la symphonie d'une aurore de juin sur les Alpilles ; Eloy-Vincent, dont la finesse de l'esprit se reflétait dans la distinction de son style ; Hubert Rouger, le Maire si populaire de notre Ville qui a su prévoir les perspectives de la Nîmes moderne ; Jean Valmont, le souriant chroniqueur quotidien du *Petit Provençal*, ami efficace de la jeunesse ; Louis Bouat, peintre et dessinateur dont la fantaisie faisait merveille ; Claude Mellarède, un enseignant chez qui le

sens du devoir parlait plus haut que le souci des avantages de carrière ; Maître Goguillot, puits de science juridique et dont la subtilité du raisonnement n'avait d'égale que la constance de la superstition et des manies.

Monsieur Joachim Durand nous conduit aussi dans les pas du Marquis de Villevieille, dont l'existence curieuse n'a pas de secrets pour notre ami Ivan Gausson, de Léon Ménard, historien précieux de notre Cité à qui Monsieur le Procureur Général du Colombier, notre confrère, a consacré une savante étude.

Je n'aurais garde d'oublier Ernest Denis, universitaire et historien de haute lignée, éveilleur du sentiment national en Tchécoslovaquie, comme l'a justement écrit l'auteur de *Feuillets épars* ; Marcel Coulon, magistrat et critique littéraire dont les analyses de l'œuvre d'Arthur Rimbaud et de Verlaine continuent à faire autorité ; les pages sur la société félibréenne de Paris *Les Amis de la Langue d'Oc* et *le Tripot de Milhaud* qui, à des niveaux distincts, furent des foyers de culture et d'animation intellectuelle qui honorent ceux qui en assurèrent la création.

Monsieur Joachim Durand, en groupant ses feuillets, a eu l'heureuse pensée, dont je le loue avec enthousiasme, de nous livrer plusieurs maximes qu'il a eu la modestie de qualifier de simples observations et remarques. C'est de la fine fleur de sagesse. Plus particulièrement, j'en ai retenu quatre :

« Je ne sais rien de plus pénible à supporter que le regard d'un être malheureux. »

« Connaître ses limites, voilà la vraie force. »

« Grâce à l'étude, j'aurai traversé la vie comme on traverse un jardin enchanté. »

« Existe-t-il bien plus précieux qu'une amitié qui dure une vie d'homme ? »

Monsieur Joachim Durand a reçu pour son ouvrage une gerbe d'éloges. Il y avait droit.

L'amour de Nîmes et d'un pays où l'attachent beaucoup de sortilèges a été aussi l'inspirateur du dernier livre de Georges Martin, *Nîmes dans la littérature*.

J'ai mêlé mon bravo à tous ceux qui ont accueilli sa

publication et j'ai déjà dit, par un article paru dans la page culturelle du *Midi-Libre*, combien j'avais goûté l'idée qui avait conduit notre confrère à rappeler la place éminente que tenait dans la littérature notre vieille et noble cité, où tout chante, comme il l'écrivit pertinemment lui-même, avec l'accent de Rome.

Monsieur Georges Martin n'a pas, contrairement à ce qu'il a affirmé dans la première page de son ouvrage, dressé un inventaire. Son travail n'est pas une compilation, un assemblage de textes que des écrivains célèbres ont conçus après la visite éblouie qu'ils venaient de faire de Nîmes.

C'est en poète que Georges Martin a écrit son livre et nous en sommes ravis, car ce qui n'aurait pû être qu'une sèche énumération est devenu sous sa plume une invitation chaleureuse à faire un beau voyage à travers un pays de lumière avec pour compagnons des princes de la littérature qui de toute leur sensibilité, de toute leur émotion et de tout leur art, ont exalté le charme et la vertu de séduction d'un décor prestigieux.

Il m'apparaît aussi opportun d'insister sur l'utilité que représente pour le visiteur, le touriste, le pèlerin amoureux de notre cité et des contrées qui l'entourent l'ouvrage de Georges Martin.

Avec un éclectisme très sûr, il a sù définir les itinéraires les plus attrayants, marqués de hauts lieux chargés d'histoire ou propices aux méditations les plus enrichissantes pour l'esprit.

La Maison Carrée, les Arènes, les Jardins de la Fontaine où pour reprendre les vers légers de notre ami Pourtal de Ladevèze : « La Diane, jadis célébrée en ces lieux, est complice aujourd'hui des amours clandestines », tout ce qu'a créé le génie de l'homme uni à la somptuosité d'une nature généreuse, ruisselante de soleil, ne pouvait que faire jaillir dans l'âme d'artistes de qualité des sensations qu'ils devaient traduire en un style dont la saveur sera longtemps appréciée.

Ces morceaux littéraires, dont certains sont extraits d'authentiques chefs-d'œuvre, Georges Martin les a groupés

avec un très grand bonheur dans les transitions qu'il fallait prévoir. Il a droit à notre vive reconnaissance.

J'ajoute que Marc Bernard a écrit la préface qui ouvre le livre de Georges Martin. C'est tout dire.

Monsieur David-Fontanges a illustré avec son talent confirmé, les pages du livre de notre confrère, à qui je répète mes compliments.

Les académiciens ont ensuite écouté une communication de M. l'Inspecteur d'Académie honoraire Camille Lignières sur *La Bible en Espagne au siècle des lumières*.

Voici un résumé de cette communication :

Après un XVII<sup>e</sup> siècle où l'Espagne est matériellement appauvrie, où sa pensée est en déclin dans le domaine littéraire, on voit s'amorcer un renouveau dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle sous l'influence européenne et surtout française.

Le siècle des lumières, caractérisé en France comme en Espagne par le développement de l'esprit critique dans tous les domaines, aura-t-il une action particulière dans le domaine religieux ?

La raison est, à cette époque, la grande maîtresse. Partout, elle inspirera l'esprit de science et d'expérimentation, l'érudition, la recherche personnelle fondée sur le libre arbitre.

Arrivera-t-on en Espagne à pratiquer un déisme rationnel, celui par exemple d'un Montesquieu ou d'un Voltaire ? ou bien adoptera-t-on la formule bien connue : « La philosophie doit être l'esclave de la théologie ? »

En France, où l'esprit cartésien est développé, la critique s'exercera absolument sur tout, n'épargnant ni l'Etat, ni la religion. En Espagne, il en ira autrement. Ces deux domaines seront respectés même par les esprits les plus évolués. C'est ainsi que le père bénédictin Ferjoo, connu pour son intelligence ouverte et ses opinions libérales, n'hésitait pas à affirmer : « Si l'expérience et l'Évangile entraient en opposition, je donnerais un démenti à mes yeux et à mes

mains pour croire l'Évangile », telle était sa foi dans les textes sacrés, dans le dogme et la théologie catholiques.

Il faut bien dire que la présence de l'Inquisition, de ses Index expurgatoires, incitait bien des auteurs à une certaine prudence. Ils devaient être continuellement sur leurs gardes. C'est ce que nous dit Cadulso, l'écrivain le plus représentatif du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout auteur, affirme-t-il, « qui publie aujourd'hui ses propres œuvres, les écrit avec une certaine prudence et tremble quand vient l'heure de les imprimer. Malgré la pureté de ses intentions, il doit toujours redouter les coups du destin », c'est-à-dire ceux de l'Inquisition.

Malgré ces réserves, on sent chez tous ces esprits éclairés le besoin d'en revenir à une religion plus épurée, d'en arriver à plus d'exigence, à un véritable culte de Dieu, de faire un retour à la Bible.

Les hommes d'élite de l'époque, savants, professeurs ou théologiens poussés par leur esprit critique à combattre erreurs, préjugés et fausses croyances étaient donc portés à délaisser une religion purement extérieure pour arriver à un christianisme plus pur, plus exigeant, à un culte intérieur en esprit et en vérité...

Mais il s'agissait d'une élite intellectuelle de lettrés, de savants, d'hommes d'État ou d'Église, ouverte de plus en plus à la culture française, aux courants d'idées européens.

Le peuple, lui, que devenait-il ? Il restait, à peu près comme par le passé, dans son ignorance, ses erreurs, son attachement aux fables et aux superstitions. Cette situation se prolongera-t-elle encore longtemps ?

Une nouvelle étude sur le XIX<sup>e</sup> siècle permettra peut-être de répondre.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 50.

*SEANCE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Henry Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Dr Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, M. Pierre Couëtard, correspondants.

Sont excusés : M. Davé, M. Pierre Hugues, M. le Pasteur Brunel, M. le Pasteur Fabre.

M. Joachim Durand assure le secrétariat en remplacement de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, absent excusé.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Conformément à l'avis de la Commission des Finances, l'Académie approuve à l'unanimité les comptes du trésorier pour l'année 1973 ainsi que le budget de l'année 1974.

L'Assemblée écoute ensuite une communication de M. Joachim Durand sur la *Comtesse de Castiglione* :

Virginia, fille de la marquise Oldoini, est demandée en mariage, fin 1853, par un jeune veuf italien de vingt-sept ans, François Vérasis, comte de Castiglione, gentilhomme d'honneur de la reine de Piémont, Marie-Adélaïde. A seize ans, Virginia, dont l'instruction et l'éducation ont été particulièrement soignées, est d'une beauté éblouissante. Le mariage est célébré à Florence le 9 janvier 1854.

Pendant les deux premières années de vie commune, pendant lesquelles Virginia donnera naissance à un fils, prénommé Georges, les deux époux mènent la vie la plus agréable qui soit : palais à Turin, château à une cinquantaine de kilomètres de cette dernière ville, loge dans tous les théâtres, bals à la Cour, toilettes somptueuses, bijoux de grand prix, splendides réceptions réservées aux amis, etc...

Victor-Emmanuel II et son premier ministre Cavour estiment indispensable, pour réaliser l'unité italienne, d'avoir l'amitié de Napoléon III. Cavour, qui est le cousin de Virginia, pense que cette dernière pourrait, grâce à son exceptionnelle beauté, avoir un certain ascendant sur le second Empereur des Français.

La jeune comtesse de Castiglione, ravie de jouer un rôle historique, accepte et s'installe, au début de 1856, à Paris avec son époux, qu'elle a déjà en partie ruiné par ses coûteuses toilettes et ses extravagances de toutes sortes, et dont elle ne tardera pas, d'ailleurs, à se séparer.

Les événements évoluent dans le sens désiré par Cavour, qui avait donné à Virginia la consigne suivante : « Réussissez, ma cousine, par les moyens qu'il vous plaira, mais réussissez. »

Napoléon III s'est laissé prendre très vite au charme de la belle comtesse italienne et il n'est pas douteux qu'au cours des deux années de leur intimité, que sont les années 1856 et 1857, Virginia a maintenu et vivifié en quelque sorte, chez l'Empereur des Français, les sympathies italiennes. La jeune comtesse de Castiglione, a donc été, avec Cavour, l'un des bons artisans de l'unité italienne.

La guerre, voulue par Cavour, en accord secret avec Napoléon III, éclate entre l'Autriche et le Piémont. Les troupes françaises débarquent en Italie. Français et Piémontais remportent la victoire de Solferino. Mais, compte tenu de l'attitude de l'Angleterre et de la Prusse, qui s'inquiètent, le tsar presse Napoléon II de faire la paix, sinon il va être attaqué sur le Rhin. Et c'est l'armistice de Villafranca, qui déçoit terriblement les Piémontais et entraîne la retraite politique de Cavour. Il ne fait pourtant aucun doute que l'intervention armée de la France a permis au Piémont de s'agrandir et qu'elle permettra, par la suite, à Victor-Emmanuel, de devenir le roi de presque toute l'Italie.

La fin de son idylle avec Napoléon III, intervenue en 1857, idylle à qui elle a tout sacrifié, plonge Virginia dans le plus grand désespoir. Elle cherche à oublier en acceptant les hommages de quelques consolateurs (princes, diplomates, officiers, écrivains, journalistes, banquiers). En février 1863, elle revoit l'Empereur au cours d'un bal aux Tuileries, mais cette rencontre n'est suivie d'aucune autre.

Neurasthénique, ayant le sentiment d'être persécutée, la comtesse de Castiglione partage désormais son temps entre l'Italie, où elle est l'amie de Victor-Emmanuel II, et la France, où elle rencontre un grand nombre de personnalités politiques en vue, car elle est désireuse de jouer, à nouveau, un rôle historique.

A la fin de 1870, elle occupe, pour la deuxième fois, le devant de la scène politique en mettant en rapport Thiers et Bismarck.

Pendant les deux dernières décennies de son existence, elle vit, à demi-cloîtrée, dans un entresol, au numéro 26 de la Place Vendôme, à Paris. Son exceptionnelle beauté, à qui elle doit tout, ses succès diplomatiques et l'amour de tant d'hommes éminents, n'est plus qu'un souvenir. Le miroir est là, inexorable, qui lui apprend la vérité.

Elle a perdu, successivement, son mari, décédé accidentellement, et son fils, jeune diplomate, emporté, à vingt-quatre ans, par une attaque de variole. Les amis, les flatteurs se font de plus en plus rares. Pestant contre tout

et contre tous, elle ne sort plus que le soir, à la nuit tombée, tirée par un ou deux chiens, le visage masqué par une épaisse voilette noire, afin que nul ne la reconnaisse.

Une apoplexie cérébrale l'emporte, dans la nuit du 28 au 29 novembre 1899.

On l'enterre au Père-Lachaise et, contrairement à sa demande, on ne l'habille pas, dans son cercueil, avec « la fameuse chemise de nuit de Compiègne ».

Etrange destinée que celle de cette femme, intelligente, cultivée (elle parlait plusieurs langues), qui ne se consola jamais de ne pas être, constamment, une vedette politique et diplomatique !

Ni les avantages de naissance et de famille, ni l'aisance dont elle disposa, ni même les très nombreux hommages masculins, que lui valut sa fascinante beauté, ne parvinrent à la rendre heureuse.

Après le débat habituel auquel prennent part notamment, outre le président, MM. Henri Chabrol, Edgar Tailhades, André Nadal et Jean Paradis, la séance est levée à 18 heures 30.

*SEANCE PUBLIQUE DU 10 FEVRIER 1974*

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle dans les salons de l'Hôtel de Ville le dimanche 10 février 1974, de 17 heures à 19 heures 30, sous la présidence de M. Richardot, Préfet du Gard, président d'honneur.

Etaient présents : M. le Professeur Jean Brunel, M. Henry Seston, M. le Dr Jean Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le Dr Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidents ; M. le Professeur Harant, M. Modeste, M. Gaston Chauvet, membres non résidents ; M. Portal, Mlle Lucie Metge, Mme Carmen Déchery, Mme Martin-Guis, Sœur Chantal Bauquier, M. Pierre Couëtard, correspondants, et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Etaient excusés : M. le Pasteur Lauriol, M. l'Inspecteur Lignières, M. Davé, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. le Pasteur Fabre, membres résidents ; M. le Professeur Gouron, M. le Général Cothias, membres non résidents ; M. Ollier de Masrichard, M. Edgard Raizon et M. Gorlier, correspondants.

Ont pris la parole :

M. le Docteur Edouard Drouot, Président : *Les gorges du Gardon à travers les âges.*

M. le Professeur Jean Brunel, Président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1973.*

M. André Nadal : *Oui ou non aux mathématiques modernes et à Nicolas Bourbaki.*

M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : *Le mariage et le divorce de Mirabeau.*

Parmi les personnalités présentes on remarquait : M. Toureille, Premier adjoint, représentant M. Jourdan, député-Maire, M. Jullian, Adjoint aux Affaires Culturelles, MM. Fouque et Bédrin, Conseillers municipaux, M. Amorsi, Proviseur du Lycée Alphonse Daudet, etc.

*SEANCE DU 15 FEVRIER 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. le Pasteur Emile Fabre, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; Mlle Metge, Mme Déchery, M. Pierre Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Dr Jean Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Davé, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Victor Lassalle.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février est lu et adopté, ainsi que celui de la séance publique du 10 février.

Le Secrétaire Perpétuel donne connaissance de l'accusé de réception du vœu que l'Académie a adressé le 21 décembre 1973 à M. le Maire de Nîmes en faveur de la mise en valeur des vestiges romains récemment découverts aux abords des Arènes. M. Jullian, adjoint aux affaires cultu-

relles assure qu'il sera tenu le plus grand compte de la suggestion de notre Compagnie.

M. Pierre Couëtard, correspondant, lit une communication intitulée :

*Jean-Baptiste Fournier, pharmacien et académicien nimois (1757-1833).*

Ce savant local qui s'illustra par de nombreux travaux scientifiques, naquit à Nîmes le 7 janvier 1757 ; il effectua des études de pharmacie à Genève et revint dans notre ville où il acquit le 11 mai 1780 un certificat de bonne vie et mœurs que lui accorda J.-B. Augier, lieutenant général au présidial de Nîmes. Il acheta au mois de juin l'officine de Pierre Castan qui était située rue Saint-Antoine.

Par le mariage de sa fille Louise avec l'avocat François-Marie Boyer le 10 floréal an VI, il était allié à la famille du journaliste Boyer-Brun, ancêtre d'une lignée de magistrats, d'avocats et de pharmaciens nimois.

Ornithologiste et taxidermiste réputé, il tenta vainement d'obtenir l'exclusivité de la distribution des eaux minérales malgré une recommandation de son maître genevois Tingry auprès de Vicq d'Azyr mais ce fut finalement l'apothicaire des Carmes Etienne Reboul qui obtint ce privilège en 1786.

A la Révolution, directeur de la salpêtrière, il s'opposa à la réquisition de ses ouvriers par le général Requin car, disait-il, « cette désorganisation ne pourrait qu'être funeste à la chose publique, d'autant que si les bras sont nécessaires pour lancer la foudre contre nos ennemis d'autres sont nécessaires pour préparer la matière première qui est le salpêtre ».

En 1789, il devint membre associé honoraire de la Société des Arts de Genève après lui avoir envoyé trois tableaux synthétiques de chimie, gravés par lui, qui, selon une lettre personnelle de Lavoisier, « ont résolu un problème très difficile, celui de présenter dans un très petit espace, l'ensemble de la chimie ».

Seul membre de sa corporation appelé en 1801 à la reconstitution de l'Académie de Nîmes, membre fondateur de la Société de Médecine du Gard, il fit partie des jurys médicaux qui du 28 prairial au 9 messidor an XII et du 7 au 23 brumaire an XIII reçurent dix Gardois pharmaciens.

Le 3 vendémiaire an XII, il déposait au secrétariat général de la Préfecture du Gard un brevet d'invention concernant un « appareil ambulant propre à la distillation des esprits, eaux-de-vie et principalement des marcs de raisin » qu'il améliora plusieurs fois. Il effectua une démonstration publique à Mèze (Hérault) le 16 fructidor an XIII où il prouva que son appareil obtenait 1/15 d'eau de vie de plus que les chaudières ordinaires.

Par suite de la pénurie d'approvisionnement en sucre de canne, conséquence du blocus continental, Fournier créa un établissement industriel à Manduel qui eut le mérite d'être signalé par Parmentier dans le *Moniteur* en 1809. Peu avant sa mort survenue en 1813, l'introducteur de la pomme de terre pouvait rendre à nouveau hommage aux travaux de Fournier dont le fils avait pris la succession en déclarant : « C'est avec le plus grand plaisir que j'ai vu dans M. Fournier un jeune fabricant qui, sans se laisser éblouir par les améliorations que le sirop de raisin a déjà reçues, se disposait à le faire atteindre à une plus grande perfection ».

Enfin il introduisit dans le département du Gard la culture du ricin ou Palma-Christi et extraya des graines une huile purifiée. Son gendre Guillaume Bellile poursuivit à la mort du savant en 1833 cette production et le modeste laboratoire fournissait 60 à 110 kg d'huile de ricin par jour qui valurent à l'officine une médaille d'argent accordée en 1812 par le Comité d'agriculture de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale et une mention honorable à l'Exposition sur les produits de l'Industrie française qui s'ouvrit à Paris le 1<sup>er</sup> mai 1834.

L'officine, transférée en 1793 à son emplacement actuel, 1, bd Victor-Hugo, représente la plus ancienne pharmacie de la ville encore existante. Après avoir évoqué les parents de Fournier, les pharmaciens Joseph Bouschon, son

beau-frère, Frédéric (1781-1834) et Edouard (1809-1873) Boyer, fils et petit-fils de Boyer-Brun, Félix Boyer, chimiste (arrière-petit-fils de Boyer-Brun), créateur d'un service de désinfection à l'origine du bureau d'hygiène, M. Couë-tard termina sa causerie en évoquant les différents successeurs de Fournier à la tête de l'officine, MM. Guillaume et Marie-Jules Bellile, Alfred Cabanis, Edouard Capillery et Jacques Larguier qui se sont succédés jusqu'à nos jours.

Après le débat habituel, la parole est donnée à M. Joachim Durand qui rend compte de l'ouvrage de M. Etienne Valette, *Contes vrais pour mes petits-enfants*.

Ancien ingénieur des chemins de fer, officier de réserve (capitaine pendant la guerre de 1939-45), M. Etienne Valette, né à Boucoiran au début du siècle, demeure actuellement à Vézénobres. Dans les trente-quatre récits qui constituent son livre, il évoque des souvenirs de carrière professionnelle ainsi que des épisodes de sa vie militaire. Il esquisse également avec beaucoup de sincérité et d'émotion les portraits de son père, de son grand-père et de ses deux grand-mères. De plus, avant de rappeler très rapidement la carrière des personnalités qui ont honoré Vézénobres, le Maréchal de Thoiras (1636), Jean Cavalier (1703), le Marquis de Calvières (1743), il relate avec humour quelques épisodes de l'histoire de Boucoiran : l'inauguration du réseau d'alimentation de ce village en eau potable (1901), les élections municipales de 1904, l'histoire des palmes académiques de M. le Maire, etc. M. Valette est un très agréable conteur. M. Joachim Durand estime que, de plus, son ouvrage constitue une précieuse contribution à l'histoire de Boucoiran.

M. Maurice Aliger analyse ensuite l'ouvrage de M. le Professeur Robert Badouin, correspondant de l'Académie, intitulé *Economie rurale*.

Dans cet important ouvrage, M. le Professeur Robert Badouin qui a voué son existence à l'étude et à l'enseignement de l'économie rurale, traite, à l'échelle mondiale, de l'ensemble des problèmes relatifs à l'économie agricole et à

l'espace rural. Son étude s'ordonne autour de trois thèmes : Analyse des systèmes d'économie rurale ; Rôle du secteur agricole dans le développement de l'économie ; Mécanismes économiques qui règlent l'adaptation de l'agriculture aux besoins de l'économie.

Chacun des dix-neuf chapitres dont est composé l'ouvrage est accompagné d'une série de documents qui apportent la matière vivante à l'analyse purement technique de tel ou tel problème.

M. Aliger conclut que « Bien que plus spécialement destiné aux étudiants de Sciences Economiques, de Géographie Humaine et aux élèves des Ecoles d'Agriculture, d'Agronomie, le livre de M. Robert Badouin fournit à « l'honnête homme » une base de réflexion et un moyen d'organiser ses connaissances personnelles ».

Ces deux comptes rendus donnent lieu à un débat animé. Et la séance est levée à 18 heures 45.

SEANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 1974

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Colonel de Balincourt, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. le Président Panet, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Ali-ger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; Mlle Metge, M. Dupré, M. Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Pasteur Lauriol, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Davé, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. le Chanoine Marchand, M. le Pasteur Emile Fabre.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Académie déclare vacant le siège de membre résidant de M. le Procureur Général honoraire Robert du Colombier, qui, ayant quitté Nîmes, est devenu sur sa demande membre non résidant.

Mlle Alice Fermaud lit une communication intitulée *La vie tourmentée de Torquato Tasse* dont voici le résumé:

Torquato Tasse naquit le 11 mars 1544 à Sorrente, de Bernard Tasse et de Portia dei Rossi. Son père était attaché comme secrétaire et poète courtisan au service du prince de Salerne, Ferrant Sanseverin. Torquato fut l'élève des Jésuites de Naples qui lui apprirent le grec et le latin. Bernard ajoutait ses leçons à celles des religieux ; il l'intruisait en poésie ; parfois aussi il le conduisait chez les bénédictins de Cava dei Tirreni pour visiter la tombe du pape Urbain, prédicateur de la Première Croisade. Les Turcs menaçaient alors les côtes italiennes, on les avait vus à Sorrente ; on parlait de guerre sainte. N'y avait-il pas là de quoi exalter l'imagination de cet enfant extraordinairement réceptif ?

Mais le « doux Bernard » dut quitter Sorrente et son maître. Portia resta avec leur enfant, puis bientôt envoya celui-ci rejoindre son père à Rome : la séparation fut douloureuse. Deux ans plus tard (1556) Portia mourait sans avoir revu son fils. Torquato aimait passionnément sa mère, et ce malheur laissa une empreinte profonde dans son cœur, « déjà pensif et mélancolique par nature ».

Dès lors Torquato suit son père à Urbin et à Venise, puis va à Padoue faire un an de droit, et à Bologne où il étudie la philosophie et l'éloquence. Il écrit des poèmes, il songe à une épopée sur la conquête de Jérusalem mais avant d'aborder un sujet aussi ardu, il préfère s'exercer sur un genre plus accessible : il publie en 1562 (il a dix-huit ans) un poème chevaleresque en douze chants, le *Renard*. Il est déjà célèbre. Ses études finies, il entra (1565) au service du Cardinal Louis d'Este à Ferrare, puis passa à la cour du duc Alphonse II, frère du cardinal. Sa seule occupation était de composer des poésies de circonstance. Cette « oisiveté » littéraire, comme il l'appelle lui-même dans une lettre à Scipion Gonzague, il la consacre non seulement à mettre en vers les menus événements de la cour, mais à chanter ses amours. C'était le temps où brûlant pour Lucrece Bendidio ou Laure Peperara, « il erra hors de sens à travers les forêts ».

Années brillantes, années heureuses malgré les tourments de l'amour — à cause plutôt de ces tourments — et

qui allaient être couronnées par un triomphe, *L'Aminte*, drame pastoral, joué à Ferrare le 31 juillet 1573.

Le succès de *L'Aminte* ne détourne pourtant pas le Tasse de son grand projet : son souci reste *La Jérusalem* ; il ne cesse de travailler à son épopée ; il en termine la première rédaction en 1575. Il en donne lecture au duc Alphonse et à sa sœur Lucrece ; puis il entreprend maints voyages, à Padoue, à Rome, à Florence pour recueillir sur son œuvre avis et critiques. Il a conscience d'avoir écrit un poème capital, il recherche des louanges, il lui semble qu'on n'apprécie à leur valeur ni *La Jérusalem* ni son auteur.

Il songe à quitter Ferrare et sa cour pour Florence et les Médicis.

Les prélats consultés trouvent que le poème n'est pas partout édifiant ; les doctes, armés d'Aristote, lui reprochent de n'être pas fidèle aux règles.

Le poète de Sorrente, élève des jésuites, sent bien — pour employer l'expression d'Edgard Quinet — qu'il a reproduit dans son épopée « tout ensemble l'éclat voluptueux du golfe de Naples et la ferveur néo-catholique dans laquelle il a été nourri ». Ballotté, tirillé, disputé entre des mondes opposés, quoi d'étonnant que son génie se soit brisé ?

L'humeur du Tasse devient terriblement soupçonneuse, irritable. En septembre 1576, il se prend de querelle contre un courtisan et lui donne un soufflet. Le poète se voit assailli à son tour : on lui assène sur le crâne un vigoureux coup de bâton. Dès lors les scrupules religieux qui harcelaient le poète, cette mélancolie, ce sentiment d'être méconnu vont se compliquer d'une nouvelle phobie : la manie de la persécution.

Il se croyait damné ; il demanda à être entendu par l'Inquisition de Ferrare, qui lui prodigua, avec son absolution, des paroles de réconfort. Ses doutes n'en subsistaient pas moins. Il vivait dans un état de surexcitation continue. Le 17 juin 1577, tandis qu'il exposait à la princesse Lucrece l'histoire des persécutions dont il était la victime,

il se crut espionné par un serviteur et le blessa d'un coup de couteau.

On l'enferma dans une chambre du palais, puis au couvent des Franciscains, mais il défonce une porte et s'enfuit. Il gagne Sorrente où l'accueille affectueusement sa sœur Cornélie. Mais bientôt il a la nostalgie de la cour ; il reprend sa place à Ferrare, auprès du duc Alphonse qui lui a pardonné (avril 1578). En vain le raisonne-t-on, il s'échappe à nouveau ; Padoue, Venise, Pesaro, Mantoue, Turin. Et brusque retour à Ferrare.

Il arrive mal : le duc se marie, et au milieu des fêtes et des jeux, nul ne se soucie du poète. Alors, en pleine cour, invectivant et menaçant, il provoque un énorme scandale. Il est aussitôt interné à l'asile de Sainte-Anne et mis à la chaîne. Il restera sept ans dans cette prison, soumis d'abord à un très dur régime, traité plus humainement ensuite ; il put travailler et recevoir des visites ; des amis, des princes, des voyageurs étrangers, Montaigne entre autres, vinrent le voir et le consoler. Il écrivait d'éloquentes lettres au pape, aux princes, aux princesses de Ferrare pour les prier d'intercéder en sa faveur ; en attendant il composait des dialogues philosophiques.

La libération vint enfin grâce à l'intervention du prince de Mantoue, Vincent Gonzague, qui pria son beau-frère le duc Alphonse de lui confier Torquato (1586). Le Tasse passa une année entière à la cour de Mantoue ; mais brusquement repris par ses crises de mélancolie, il repart : Bologne, Lorette, Rome, Naples, Florence ; retour à Mantoue (1591) ; Rome, Naples et encore — et enfin — Rome, où le pape Clément VIII s'efforce de le retenir, le comblant de soins, d'argent, de prévenances, lui promettant l'apothéose du couronnement au Capitole (1594). Mais le mal ne laisse guère de répit au poète : il n'est plus que l'ombre de lui-même. Au mois d'avril 1595, il se faisait transporter au couvent des Hiéronymites de Saint Onuphre sur le Janicule « car les médecins vantaient la pureté de l'air qu'on y respire et sur ces hauteurs, dans la société de ces dévôts religieux, il voulait commencer les pieux entretiens qu'il allait

continuer au ciel » (dernière lettre du Tasse). Il expira le 25 avril 1595.

Le pape fit célébrer en son honneur de magnifiques obsèques, compensation du couronnement trop tardivement préparé.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 15 MARS 1974

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Docteur Jean Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Président René Pagnet, Maître Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. le Pasteur Emile Fabre, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mlle Metge, M. Portal, M. Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Davé, Me Jean Roger.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Académie reçoit en hommage de leurs auteurs :  
Camille Lignières, *Figures et thèmes hispaniques*,  
tome III, Uzès, Peladan, 1974.

Henri Chabrol, *L'Enéide de Virgile. Enée en Italie. chants 7 à 12*. Classiques Roma. Paris, Hachette, 1943.

Henri Chabrol, *Les voyages d'Enée*. Classiques Roma, Paris, Hachette, 1937.

Henri Chabrol, *Lettres de Cicéron*. Classiques Roma, Paris, Hachette, 1966.

Henri Chabrol, *Bucoliques et Géorgiques de Virgile*. Classique Roma, Paris, Hachette, 1948.

Henri Chabrol, *Ménélas ou l'ambassade amoureuse*. Marseille, Les Cahiers du Sud, 1936.

Henri Chabrol, *Paix sur la Terre*, Paris, Cauvin, s.d.

Henri Chabrol, *Le Vautour*, roman. Paris, Arc-en-ciel, s.d.

Henri Chabrol, *Images du Languedoc et de Provence*. Paris, Les Amis de la langue d'Oc, 1969.

Henri Chabrol, *La messorgo dóu maubre*. Paris, Les Amis de la langue d'Oc, 1966.

Henri Chabrol, *Moun estelan*. Avignon, Aubanel, 1957.

Henri Chabrol, *A ciel ouvert*. Paris, Revue Moderne, 1971.

Henri Chabrol, *Chants interrompus*. Paris, Points et Contrepoints, 1963.

Henri Chabrol, *Au bord de la nuit*. Paris, Points et Contre-points, 1952.

Henri Chabrol, *Jeux du voyage*. Paris, Points et Contre-points, 1954.

Henri Chabrol, *Calanques*, poèmes. Paris, Corti, 1935.

Henri Chabrol, *Lyrisme du corps*. Marseille, Cahiers du Sud, 1928.

M. Claude Escholier lit ensuite une communication intitulée *Nadar* dont voici le résumé.

Dans son livre *De la Terre à la Lune* c'est Nadar qui a servi de modèle à Jules Verne pour camper le héros de l'aventure. Son nom est à peine déguisé puisque Ardan est l'anagramme de Nadar.

Nadar est né à Paris en 1820 d'un père imprimeur, d'origine lyonnaise, qui portait un nom de comédie : Tournachon. Ce père meurt lorsque le jeune Félix Tournachon n'a que 19 ans. Il est alors forcé d'interrompre les études de médecine qu'il avait commencées et doit, pour gagner sa vie, pratiquer les métiers les plus insolites. Mais c'est surtout le journalisme qui, à Lyon puis à Paris, devient son gagne-pain.

A Paris, il est bientôt un des personnages les plus connus de ces cercles bruyants des années 1840, de ce monde famélique et exalté de la Bohême si bien décrit par Murger. C'est au cours de ces réunions tapageuses, et à cause des jeux de mots que l'on y faisait, que Félix Tournachon s'entendit un jour appeler par ses amis Tournadar, puis Nadar tout court. C'est ce pseudonyme qu'il adoptera désormais. Il signe alors de ce nom les innombrables articles qu'il écrit dans tous les journaux satiriques et aussi les gravures, les dessins, les caricatures qu'il publie dans ces mêmes journaux. Débordant de vitalité et d'activité il pénètre dans le monde de la politique, des arts, du théâtre, des lettres. Il fonde lui-même des journaux et une luxueuse revue : *Le Livre d'or* où collaborent les plus grands noms de la littérature. C'est pour cette revue qu'il achète à Balzac pour 500 francs un manuscrit : *La Frélore*.

Cette jeunesse turbulente de la Bohême se passionne alors pour le sort de la Pologne et, en 1848, Nadar, sous le nom de Tournaczewski est un des premiers à s'engager dans le corps expéditionnaire créé pour la libération de la nation martyre. Après une marche triomphale vers le nord-est la troupe est brutalement arrêtée par les forces prussiennes et renvoyée en France.

Nadar nullement découragé repart aussitôt pour l'Allemagne comme agent secret du gouvernement ; mais, ne pouvant rejoindre la Pologne, il rentre à Paris.

Nous le voyons alors travailler pendant plusieurs années à son *Panthéon Nadar*, grande lithographie dans laquelle tout ce qui comptait alors comme célébrité devait être représenté dans une longue suite de caricatures et de charges. La publication du *Panthéon* est un grand suc-

cès et Nadar est maintenant célèbre.

Ayant été conduit pour ce travail à s'adjoindre les services de la nouvelle photographie, il ne cessera toute sa vie d'utiliser cette technique et la portera à un très haut degré de perfection. Ses portraits photographiques, pleins de vie et de finesse psychologique, sont des documents précieux qui ressuscitent pour nous tous les grands hommes de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais ces galeries de portraits ne suffisent pas à son activité. Il monte un jour en ballon et découvre la photographie aérienne qui jouera un grand rôle dans bien des domaines. Il photographie également sous terre les catacombes et les égoûts de Paris à la lumière artificielle.

Ses ascensions en ballon sont à l'origine d'une nouvelle vocation : l'aviation. Il devient le champion du *plus lourd que l'air*, fonde avec ses amis *La Société d'encouragement pour la locomotion aérienne*, et pour financer cette entreprise fait des ascensions spectaculaires dans un immense ballon : le Géant. Grièvement blessé avec sa femme dans l'une de ces ascensions, toutes ses espérances paraissent s'effondrer lorsque Victor Hugo, de son rocher de Guernesey, lance un appel retentissant non seulement en sa faveur mais également au bénéfice de l'aviation naissante.

Rétabli et encouragé Nadar reprend de plus belle ses activités aériennes. Mais bientôt ce sont d'autres activités qui l'attendent avec la guerre, l'effondrement de l'Empire et le siège de Paris. Pour donner des indications à l'Etat-Major sur les mouvements des troupes prussiennes il fonde une compagnie d'Aérostiers et fait des ascensions quotidiennes. Il invente la Poste Aérienne et en devient le Maître-Poste. Il met enfin au point le micro-film qui permet pas pigeons voyageurs de correspondre entre la province et Paris.

Au moment de la répression des Versaillais il se trouve dans une situation dangereuse car, bien qu'il n'ait en rien participé aux excès de la Commune, il est connu pour ses opinions politiques avancées. Il ne songe cependant qu'à protéger d'autres personnes plus menacées que lui et sauve la vie du général Bergeret.

Nadar est alors malade et ruiné. Il reprend quelques temps ses travaux photographiques d'une façon purement alimentaire, puis émigre vers le midi et s'installe à Marseille. Mistral sera le premier à inaugurer sa nouvelle installation.

Il meurt en 1910 à 90 ans laissant une œuvre considérable composée de milliers de dessin, de photographies, d'articles de journaux et de plus de 15 ouvrages littéraires.

On hésite pour situer ce sympathique et pittoresque personnage entre l'artiste, l'humoriste, le prophète, l'écrivain, l'inventeur, l'idéaliste... il est, à la vérité, tout cela à la fois.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

Nouvelle série

N° 60

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**2e Trimestre 1974**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1974

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

*BUREAU DE L'ACADEMIE*  
*POUR L'ANNEE 1974*

*Président d'honneur* : M. Richardot, Préfet du Gard.

*Président* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Vice-Président* : M. Claude Escholier.

*Secrétaire Perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Trésorier* : M. André Bernardy.

*Bibliothécaire* : Me Jean Roger.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Bibliothécaire-Archiviste adjoint* : M. André Nadal.



Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée  
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire Perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (Tél. 67-34-68).

# Sommaire

## FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Mariage de M. Philippe Drouot .....	58
Décès du Président de la République .....	58
<i>La carrière de Barutel</i> , site historique .....	58
Mlle Fermaud est chargée de préciser les limites du <i>Creux de l'Assemblée</i> .....	58
M. Jean Sablou aux cérémonies de la Journée de la Déportation .....	62
M. le Dr Drouot à la commémoration de la Victoire de 1945 .....	62
Election comme correspondants de M. le Professeur Robert Sauzet, de Mme Christiane Lassalle-Gui- chard, de M. André Planque et de M. Henri Arnaud .....	63
Remerciements de M. André Planque et de M. Henri Arnaud .....	68
M. Jean Charmasson est élu correspondant .....	76
Décès de M. le Premier Président honoraire Charles Calemard, membre non résidant .....	77
Un envoi de M. Charles Juge-Chapsal, membre non résidant .....	77
Achat de documents relatifs au Conseil Supérieur de Nîmes .....	77
M. Henri Aubanel, membre non résidant, est élu ma- joral du Félibrige .....	83
Remerciements de Mme Christiane Lassalle-Gui- chard .....	84
Démarches en faveur de la reconstruction des <i>Trois Piliers</i> .....	84
Naissance d'Isabelle Joos, petite-fille de M. Maurice Aliger .....	88
<i>Les Trois Piliers</i> (suite) .....	88

Mariage de Mlle Anne de Seguins-Cohorn . . . . .	89
Remerciements de MM. Jean Charmasson et Robert Sauzet . . . . .	89
Jubilé félibréen de M. Georges Martin . . . . .	89

### COMMUNICATIONS

M. Henri Chabrol : <i>La Fontaine en Limousin</i> . . . . .	58
M. le Bâtonnier Edgar Tailhades : compte rendu de <i>Figures et thèmes hispaniques</i> (t. III) par Camil- le Lignières, et de <i>La vie et l'œuvre de Frédéric</i> <i>Mistral</i> par Joachim Durand . . . . .	63
M. Félix Villeneuve : <i>Qu'est-ce que la vie ?</i> . . . . .	64
M. Félix Villeneuve : compte rendu de <i>Etude ethno-</i> <i>botanique sur le Causse de Blandas</i> par Mme A. Durand-Tullou . . . . .	69
M. Maurice Aliger : <i>Découverte d'une tour du rem-</i> <i>part romain de Nîmes</i> . . . . .	72
M. le Dr Edouard Drouot : <i>Le Priape d'Aureilhac</i> . .	73
M. Henri Chabrol : compte rendu de <i>Concert de</i> <i>Chambre</i> par Jean Pourtal de Ladevèze . . . . .	78
Mme Emile Fabre : <i>La maison du 1, rue d'Uzès</i> . . . .	78
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>Recherches sur</i> <i>l'Histoire de Lussan avant 1789</i> par Roger Chas- tanier . . . . .	84
M. le Chanoine Marchand : <i>Un médiateur en Lan-</i> <i>guedoc au XIII<sup>e</sup> siècle, Guy Foulques, de Saint-</i> <i>Gilles, futur Clément IV</i> . . . . .	86
M. Georges Martin : <i>Joseph d'Arbaud</i> . . . . .	90

### HOMMAGES

Jean Pourtal de Ladevèze : <i>Concert de chambre, Pa-</i> <i>ris, 1974</i> . . . . .	63
Roger Chastanier : <i>Lussan avant 1789, Nîmes, 1970</i> .	63

A. Durand-Tullou : <i>Rôle des végétaux dans la vie de l'homme au temps de la civilisation traditionnelle (Etude ethnobotanique sur le Causse de Blandas)</i> , 1972 .....	63
Jean Charmasson : <i>Quelques aspects de la civilisation gallo-grecque de la basse vallée du Rhône</i> , 1971 .....	77
Jean Charmasson : <i>Grecs et Celtes dans la basse vallée du Rhône</i> , 1968 .....	77
Jean Charmasson : <i>L'oppidum de Lombren, près de Bagnols-sur-Cèze (Gard)</i> , 1962 .....	77
Jean Charmasson : <i>Une nécropole du Bas-Empire, La Brèche, commune de Laudun (Gard)</i> , 1968 .....	77
Jean Charmasson : <i>La pénétration de l'Hellénisme dans les Vallées de la Tave et de la Cèze (Gard); les sites hellénisés de Gaujac, Montfaucon et St-Laurent-de-Carnols</i> , 1967 .....	77
Jean Charmasson : <i>L'Hellénisation de St-Etienne-de-Dions (St-Marcel-d'Ardèche, Ardèche)</i> , 1968 ..	77
Jean Charmasson : <i>Cultes antiques et monuments chrétiens de l'oppidum de Gaujac (Gard)</i> , 1970 ..	77
Pierre Couëtard : <i>Aperçu nouveau sur Jean-Baptiste Fournier, pharmacien et académicien nimois (1757-1833)</i> .....	84
Duc de Castries : <i>La Fayette, pionnier de la Liberté</i> , Paris, 1974 .....	89
Robert Sauzet : <i>Le problème protestant dans les visites pastorales chartraines du XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, 1972 .....	89
Robert Sauzet : <i>Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle</i> , 1972 .....	89
Robert Sauzet : <i>Miracles et Contre-Réforme en Languedoc sous Louis XIV</i> , 1972 .....	89
Robert Sauzet : <i>Autour d'une pompe funèbre à Chartres au début du XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Chartres, 1970 ..	89
Robert Sauzet : <i>La géographie d'un curé de campagne au XVII<sup>e</sup> siècle</i> , s.d. ....	89
Robert Sauzet : <i>Pèlerinage panique et pèlerinage de dévotion : Notre-Dame de Rochefort au XVII<sup>e</sup> siècle</i> , 1972 .....	89

*SEANCE DU 5 AVRIL 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. Claude Escholier, M. le Président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Maurice Aliger, M. Henri Chabrol, membres résidants.

Sont excusés : M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, M. Pierre Hugues, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. le Pasteur Emile Fabre, M. Aimé Vielzeuf.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Henri Seston, ancien président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Docteur Drouot annonce le prochain mariage de son fils Philippe. L'Académie présente ses félicitations au Docteur et à Madame Drouot et adresse aux fiancés ses compliments et ses vœux de bonheur.

D'autre part, la Compagnie charge son président de la représenter aux cérémonies prévues à Nîmes en l'honneur des obsèques du Président de la République.

L'Académie a demandé, en 1973, le classement comme sites historiques de la *carrière de Barutel* et du *Creux de l'Assemblée*. Ce classement est en cours et ne présente aucune difficulté pour la carrière de Barutel. Par contre, il est malaisé de déterminer sur le terrain les limites du creux de l'Assemblée. Mlle Fermaud est chargée de présenter un rapport sur cette question.

Le président donne la parole à M. Henri Chabrol qui lit une communication intitulée : *La Fontaine en Limousin*, dont voici le résumé :

De nos jours, nous ne chantons plus comme Alfred de Vigny dans *La Maison du Berger* : « Adieu, voyages lents... », nous ne déplorons plus l'effroyable vitesse du train (40 à l'heure, vers 1850). Aujourd'hui la vitesse a vaincu l'espace. Personne n'écrit plus, comme Jean de la Fontaine, sept longues lettres en un mois (du 23 août au 19 septembre 1663) à sa femme, entre Paris et Limoges pour raconter ce voyage en sept étapes, la première étant Clamart près de Meudon (où quinze mètres par jour nous conduisent, en un quart d'heure).

Motif de ce voyage du poète : accompagner, non sans plaisir mais, en homme de cœur, l'oncle de sa femme, Janart, exilé à Limoges par le roi Louis XIV, pour avoir été le trop fidèle ami de Fouquet. Celui-ci, devenu surintendant des Finances, avait amassé une fortune scandaleuse, et venait de faire bâtir le château de Vaux, en y employant, pour le logis et les jardins, les plus grands architectes et artistes de son temps. Or, La Fontaine était un de ses protégés.

gés ; âgé de 40 ans environ, pas encore auteur des *Contes* et des *Fables*, mais déjà quelque peu célèbre pour d'autres œuvres... Le roi, jeune et jaloux (il avait 25 ans ; et Versailles n'existait pas encore), méfiant envers Fouquet qui, de plus, avait des vues amoureuses sur sa maîtresse Mlle de Lavallière, le fait brusquement arrêter, presque au lendemain d'une fête plus que royale, que Fouquet avait eu la maladresse de lui offrir à Vaux pour l'amadouer, au milieu des « Grands » de la Cour. Le procès dura quatre ans. Le ministre tout puissant, Colbert, qui le haïssait, ne put obtenir la tête de Fouquet, mais le roi lui-même aggrava la disgrâce par la détention dans le château-fort de Pignerol en Italie, où Fouquet mourut au bout de seize ans.

Revenons au carrosse qui emporte vers l'exil Jannart, accompagné (jusqu'à Bourg-la-Reine seulement) par sa femme, puis, jusqu'à Limoges par Monsieur de Châteauneuf, gentilhomme courtois et charmant, garde désigné par le Roi pour surveiller Jannart ; et par La Fontaine, qui malgré les circonstances prend plaisir à voyager, et fait à sa jeune femme le compte rendu des étapes. Ses lettres sont plutôt lettres d'amitié que d'amour, et d'un ton qui mêle la jovialité, et souvent la grivoiserie, à la poétique description (si rare en son siècle), et parfois, aux leçons un peu sèches qu'il ose faire à son épouse « Mademoiselle de La Fontaine » (on appelait ainsi toute femme mariée mais non « titrée », comtesse, duchesse, etc...), en lui reprochant ses goûts de « Précieuse » et le danger de passer pour une « femme savante » (Molière va bientôt les mettre en scène). Le style alerte du poète fait vivre ses compagnons de voyage, dans le carrosse, puis le coche, qui roule vers Limoges, tantôt le long de la Loire, tantôt à travers les plaines de la Beauce... Il y a là une comtesse limousine, un notaire qui chante toujours, une autre dame qui discute âprement de Catholiques et Protestants. On descend dans des auberges que les puces n'épargnent pas toutes ; on se disperse pour visiter les villes et bourgs, on longe des bois pleins de voleurs, au grand effroi de notre poète, qui, ailleurs, mis en verve, mêle à sa prose une fable où l'on pressent le créateur de tant d'animaux aux mœurs humaines. En passant,

ça et là, il multiplie les jugements artistiques les plus éclairés sur tel monument ou telle statue, et, toujours, montre un goût de la nature d'une exquise sensibilité. Le tout, d'ailleurs, assez copieusement mêlé à des considérations plutôt égrillardes sur l'amour en général, et sur certaines servantes ou charmantes dames qu'il lui arrive de rencontrer ; et il n'éprouve aucune gêne à en parler fort librement à sa femme. Le récit, d'ailleurs est fréquemment mêlé de souvenirs mythologiques, comme il était de mode. Mademoiselle de La Fontaine n'a point à se fâcher. Alors que le sommeil et la paresse s'unissent chez son mari pour le mettre au lit, ne lutte-t-il pas, ne veille-t-il pas jusqu'à l'aube pour rédiger ses lettres ? Et ne doit-on pas admirer le zèle qu'il prodigue dans la dernière, de beaucoup la plus longue, celle où il décrit la petite ville et surtout le château de Richelieu, qui fut entièrement détruit par la Révolution ? La sensibilité exceptionnelle de La Fontaine non seulement devant la nature, dans le parc, mais devant l'œuvre architecturale, et devant les innombrables chef-d'œuvres antiques, nourrit ces pages d'une sorte de joie poétique et artistique. Le poète admire mais aussi analyse une série de sculptures, de tableaux, d'objets d'art, va des Antiques aux chefs-d'œuvre de la Renaissance, contemple des Jupiter, Apollon, Bacchus, Vénus et des Titien, Mantegna, Albert Dürer ; et des Michel-Ange qui aujourd'hui sont au Louvre : ses fameux captifs. La Révolution a détruit bien des œuvres ; les riches italiens comme les Médicis en ont, d'avance, sauvé beaucoup, les marchands en ont acquis et revendu. Et les musées, heureusement, aujourd'hui conservent partout les trésors d'art de l'humanité entière...

... Enfin, le coche de l'exil... arrive à Limoges. Malheureusement la dernière lettre de La Fontaine est perdue : elle donnait toutes précisions sur le lieu où fut relégué « monsieur son oncle » Jannart. La lettre précédente nous rassure : il y est question de l'évêque grand seigneur qui le reçut à sa table. Les Limousins, aux yeux du poète, ne sont pas gens désagréables. L'ennui, pour lui, est qu'ils ne parlent guère qu'une langue qu'il ne comprends pas (et non le français) : la langue d'Oc, qui, heureusement, survit,

mais à côté du français, dans ses dialectes grâce au Félibrige.

La Fontaine quitte bientôt Jannart, très certainement avec émotion, de part et d'autre ; mais non en laissant un exilé désolé. Il est probable (on ne le sait pas) que le roi, dont la haine ne visait que Fouquet, pardonna bientôt à Jannart et lui permit de rentrer à Paris. Quant à notre poète, on sait qu'il revint peu de jours après, dans sa patrie, Château-Thierry, puis à Paris où l'attendaient ses amis poètes ; après avoir retrouvé avec joie sa jeune femme, et son « marmot » (déjà âgé de dix ans). Son amour conjugal, malgré son dévouement « d'épistolier » n'était pas exemplaire : la séparation devait bientôt survenir. Mais il faut éviter d'accabler son « égoïsme », qui était plutôt une « vue d'enfant » qu'il avait de la vie. Rien ni personne ne le forçait à accompagner son oncle. Son plaisir (malgré la disgrâce de Jannart) et une sorte de bonté naturelle, se trouvaient d'accord avec son devoir ; mais ce dernier mot l'eût gêné. « Il était comme ça », tout simplement ; cette phrase banale semble pourtant tout dire. Il a écrit toutes ses lettres pour le plaisir de sa femme, mais aussi pour le sien, pour le plaisir d'écrire. Il lui restait à écrire les *Fables* : c'est pour cela qu'il était né (et il y viendra assez tardivement).

Avoir produit cette œuvre pour la joie de l'humanité entière, et avoir gagné l'immortalité, n'est-ce pas le plus haut titre à la suprême sympathie ?

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU 26 AVRIL 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Dr Jean Paradis, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. le Pasteur Brunel, M. Jean Sablou, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. le Pasteur Emile Fabre, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; Mme Déchery, M. Pierre Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Davé, M. André Nadal, M. le Président René Panet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Académie sera représentée par M. Jean Sablou le 28 avril aux cérémonies de la journée de la Déportation et par M. le Dr Drouot le 8 mai à la commémoration officielle de la Victoire de 1945.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, sont élus correspondants : M. Robert Sauzet, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tours, Mme Lassalle-Guichard, Assistante des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville de Nîmes, M. André Planque, numismate, et M. Henri Arnaud, Directeur honoraire des services financiers de la Cie de St-Gobain.

L'Académie a reçu en hommage :

Jean Pourtal de Ladevèze, *Concert de Chambre*. Paris, 1974.

Roger Chastanier, *Lussan avant 1789*, 5 cahiers dactylographiés, Nîmes, 1970.

Roger Chastanier, *La Révolution à Lussan*, 3 cahiers dactylographiés, Lussan, 1974.

A. Durand-Tullou, *Rôle des végétaux dans la vie de l'homme au temps de la civilisation traditionnelle* (Etude ethnobotanique sur le Causse de Blandas), ex *Journal d'Agriculture tropicale et de botanique appliquée*, t. IX, n° 6-7, juin-juillet 1972.

M. le Bâtonnier Edgar Tailhades rend compte successivement de l'ouvrage de M. Camille Lignières, *Figures et thèmes hispaniques*, tome II, et de celui de M. Joachim Durand, *La vie et l'œuvre de Frédéric Mistral*.

Erudition, élégance de la présentation, attrait des sujets choisis, chatoyante souplesse du style sont la marque des études que M. Camille Lignières vient de publier chez Peladan à Uzès. L'ouvrage débute par des considérations sur l'Espagne romaine dont l'auteur démontre la profonde romanisation. Nous voici ensuite dans un Moyen Age finissant où l'archiprêtre Juan Ruiz, gaillard, savoureux et réaliste, nous dit ses tribulations dans son *Livre du Bon Amour*, qui est une authentique comédie humaine du XIV<sup>e</sup> siècle. Pour aborder deux géants de la littérature et de la peinture espagnoles, notre confrère n'a pas voulu entreprendre le classique périple autour de leurs œuvres respectives. Ce sont les figures de fous chez Cervantès qu'il

décrit, et pour Goya, c'est à dégager le sentiment religieux chez le peintre qu'il s'emploie.

Le captivant ouvrage de M. Lignières se ferme sur l'évocation de la réciproque amitié de la Provence et de la Catalogne, cimentée par la fraternité latine, l'amour de la liberté et la foi en un idéal d'indépendance. C'est pendant son exil, frappé qu'il avait été par la Reine Isabelle d'Espagne, que Balaguer qui s'était adressé de Narbonne aux troubadours provençaux pour chanter avec eux l'hymne de la patrie et de la liberté, va rencontrer Frédéric Mistral. Au cœur de la renaissance provençale, dans la chaleureuse affection qui unit les deux poètes, la Coupe ciselée d'argent va devenir le symbole de l'étroite union des catalans et des provençaux. Le chant de Mistral l'a immortalisée ; et elle demeure comme un signe de ralliement pour tous les peuples de notre Midi de Soleil.

Il était naturel que M. Camille Lignières consacra la page finale de son livre à la louange de la Sardane, danse de la Catalogne sonore où se retrouverait, nous dit-il, le rythme des anciennes traditions homériques.

L'ouvrage de Joachim Durand sur *La vie et l'œuvre de Frédéric Mistral* est conçu avec clarté et avec un souci de la simplicité qui est bien dans la manière de son auteur. Il ne prétend pas être une étude exhaustive, mais il constitue un ensemble complet, harmonieux et juste de la pensée et de l'art du Maître de Maillane, dont le génie a été nourri de toute la sève de la terre méridionale et de la lumière qui l'inonde.

C'est une manière de bréviaire. Tous les amoureux de notre Provence envoûtante, tous ceux qui savent que Mistral l'a magnifiquement incarnée, mais qui n'ont pu connaître, en érudits ou en chercheurs, la diversité et l'importance de l'œuvre du Maître de Maillane, trouveront dans les pages à la fois denses et alertes, écrites par notre confrère, l'essentiel de ce qu'ils doivent connaître et aimer.

M. Félix Villeneuve lit ensuite une communication intitulée : *Une réponse à une question scientifique : Qu'est-ce que la Vie ?* En voici le résumé :

Qu'est-ce que la Vie ? A une telle question la réponse est difficile car la vie appartient encore à ces notions que l'on comprend fort bien à condition de ne pas chercher à les définir de façon trop précise. Cependant l'Homme a toujours voulu comprendre le mécanisme du monde et il attend de la Biologie, science de la vie, les réponses aux questions qu'il se pose. Aujourd'hui la substance vivante est considérée comme résultant de combinaisons de substances chimiques effectuées dans des conditions spéciales. Elle se caractérise par une extrême labilité et ne peut persister qu'en raison des échanges constants avec l'extérieur.

Mais le mystère de la vie ne sera pas tout à fait élucidé par la découverte des forces qu'il met en jeu mais aussi par la détermination de la direction qu'il lui donne, et si nous suivons à travers les périodes géologiques, pendant des centaines de millions d'années, les multiples virtualités de la vie il en est une qui se dessine avec un relief tout particulier, il s'agit de la montée progressive vers plus de conscience, vers la pensée qui émerge de la vie et la prolonge.

Sur la Terre la vie intense paraît avoir tout envahi, ou presque tout, à l'exception des déserts, des hautes cimes, des calottes glaciaires, des grandes profondeurs marines. Et pourtant elle est localisée dans ce qu'on pourrait considérer comme une enveloppe très mince : la biosphère ou zone de vie, entourant le globe telle une couche vivante d'une minceur très particulière. Son pouvoir d'expansion y paraît illimité, deux ou trois conditions simples lui suffisent : un peu d'eau, un peu de lumière, quelques sels minéraux et voilà de quoi attirer une végétation qu'exploitera ensuite une faune variée.

Cette mince couche de vie ou biosphère est en même temps un phénomène d'une très grande fragilité et d'une très grande résistance, la vie n'est généralement possible que dans des limites très étroites de nature essentiellement physico-chimique et elle apparaît comme un phénomène strictement limité par un concours de circonstances favorables exceptionnellement réalisées peut-être dans l'univers.

Cependant beaucoup d'êtres vivants présentent ce paradoxe d'être à la fois très vulnérables dans les circonstan-

ces courantes de la vie et extraordinairement résistants aux plus rigoureux traitements, les formes de résistance, les procédés de multiplication sont d'une richesse et d'une variété presque infinie.

Lorsqu'on se propose d'étudier l'intimité des phénomènes propres aux êtres vivants la question qui se pose est celle-ci : La vie est-elle due à une force particulière ou n'est-elle qu'une modalité des forces générales de la nature ? Existe-t-il chez les êtres vivants une énergie spéciale qui soit distincte des forces physiques, mécaniques et chimiques ?

Les êtres vivants sont des machines chimiques ; leur croissance et leur multiplication exigent que s'accomplissent des milliers de réactions chimiques, c'est ce qu'on appelle le métabolisme, et ce sont les protéines qui canalisent l'activité la plus caractéristique de cette machine chimique, mais c'est une machine chimique qui se construit elle-même, sa structure ne lui étant pas imposée par des forces extérieures.

On peut parler aussi d'une définition énergétique de la vie ; les végétaux verts captent l'énergie solaire, chez les animaux elle provient plus directement de l'oxydation de la matière vivante elle-même par l'oxygène de l'air. C'est la capacité qu'a l'être vivant d'utiliser les matériaux et l'énergie environnante d'une façon ordonnée et constructive qui a permis sa réussite et qui le distingue de la matière inerte.

Les phénomènes biologiques présentent des caractères très particuliers : l'unité, l'autonomie, les finalités apparentes ou réelles qui se manifestent dans leur fonctionnement et le fait que sous ses formes élevées la vie aboutit à la conscience et à la pensée créant ainsi un contraste très accentué entre la matière vivante et la matière inerte.

Une définition moderne de la vie doit maintenant intégrer l'hérédité, mécanisme qui permet à la vie de se poursuivre d'une génération à l'autre, car avant de mourir l'être a laissé à ses descendants un message héréditaire programmant leur développement. De plus la vie apparaît comme étant douée d'un projet à la fois représenté dans sa structure et dans l'accomplissement de ses performances.

Lorsque l'on songe à l'immense chemin parcouru par

l'évolution depuis des centaines de millions d'années, à la prodigieuse richesse des structures qu'elle a créées, à la miraculeuse efficacité des performances des êtres vivants, on peut légitimement douter que tout cela puisse être le produit d'une énorme loterie tirant au hasard ses numéros.

Le mystère de la vie ne se restreint d'ailleurs pas au seul point de vue matériel ou énergétique. Il est plus troublant encore du point de vue spirituel puisque cette montée vers une organisation de plus en plus perfectionnée est en même temps une montée vers la conscience et l'esprit. Mais cet esprit qui s'épanouit chez l'Homme et lui permet de se connaître lui-même n'en existe-t-il pas quelque ébauche dans les structures vivantes les plus simples et cette ébauche n'est-elle pas déterminante ? Il est maintenant certain que le psychisme n'est pas une exclusivité de notre espèce.

Dans notre société l'idée fondamentale du respect de la vie a inspiré tout un ensemble de dispositions législatives protégeant l'individu et même la vie humaine depuis la conception jusqu'à la naissance ; certains s'efforcent même d'assurer la protection de la vie animale, plus particulièrement celle des animaux menacés de disparition ou exploités de façon abusive. L'Humanité aurait-elle maintenant mauvaise conscience ? Entrerions-nous dans un âge nouveau ? Il est permis d'en douter et de penser que cette notion de respect de la vie est une création de l'esprit humain, une nécessité légale et morale pour limiter seulement les abus et assurer d'une façon moins incertaine la défense de l'individu et de la société ; quant à l'ensemble du règne animal dont l'Homme a surgi, cette idée de respect de la vie n'est plus que dérisoire.

Et malgré cela la vie se transmet de génération en génération comme une immense et interminable course de relai, vers l'infini, dans le temps, course toujours triomphants de la vie et dont la signification lointaine nous échappe.

Après un débat auquel prennent part M. le Docteur Drouot, M. le Pasteur Brunel, M. Jacques Larmat et M. le Docteur Jean Paradis, la séance est levée à 18 heures 45.

*SEANCE DU 10 MAI 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. Henri de Régis, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. le Pasteur Emile Fabre, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; Mme Déchery, M. Henri Arnaud, M. André Planque, M. Armand Brunel, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Me Edgar Tailhades, M. Davé, M. Jean Théron, M. André Nadal.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire perpétuel fait connaître que MM. Henry Arnaud et André Planque, récemment élus correspondants, ont adressé à l'Académie chacun une lettre de remerciements. A la lettre de M. Henry Arnaud était joint un sonnet que l'auteur, présent à la séance, lit sur l'invitation du président.

M. Félix Villeneuve rend compte de l'étude de *Mme Durand-Tullou : Rôle des végétaux dans la vie de l'homme au temps de la civilisation traditionnelle (étude ethnobotanique)* parue dans le journal d'Agriculture tropicale et de Botanique appliquée (t. IX, n° 6-7, juin-juillet 1972).

Le Causse de Blandas est un fragment du grand plateau du Larzac situé aux confins des départements de l'Hérault et du Gard ; c'est une petite région présentant une très grande originalité, peuplée au moins depuis le Paléolithique supérieur et où l'Homme a vécu en économie fermée jusqu'à la première guerre mondiale.

A partir de 1920 une évolution s'est amorcée dans la vie de cette région, mais un véritable et rapide changement ne s'est manifesté que depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Ayant vécu depuis plus de trente ans avec les autochtones, l'auteur s'est intéressée à l'utilisation par l'Homme des ressources naturelles de ce milieu et plus particulièrement au rôle essentiel joué par les végétaux.

A cause de sa place spéciale dans la vie des caussenards, de ses services rendus, l'auteur rend d'abord hommage à un végétal tout à fait caractéristique de cette région : le Buis, arbuste qui s'accommode fort bien des sols calcaires, de la sécheresse, du vent et du froid ; tout au long des siècles il fut considéré comme indispensable et les habitants du Causse ont toujours tout fait pour le protéger et surveiller ses coupes. Son feuillage épais et enchevêtré constituait une barrière impénétrable le long des drailles et empêchait ainsi les ovins de pénétrer dans les champs cultivés. Utilisé pour la litière des bovins et des équidés, il le fut aussi comme engrais vert car sa feuille maintient la fraîcheur autour d'elle et permet ainsi de pallier la sécheresse estivale. Ses grosses tiges ont servi aussi à l'édification de charpentes et de toitures de petites dimensions, leur grande solidité permettant de supporter le poids considérable des lauzes, ces grands dalles calcaires qui recouvraient les toitures. C'était aussi un très bon bois de chauffage pour les fours des boulangers et des potiers. De plus ses grosses racines étaient utilisées par les tourneurs sur bois pour la

fabrication d'objets divers ou d'outils : colliers, fourchettes, mortiers, pilons, salières, boules de pétanque, etc...

Aujourd'hui les buis, devenus inutiles, encombrant les pâturages.

L'auteur passe ensuite en revue les végétaux de la flore caussenarde utilisés dans l'alimentation humaine.

Certains étaient consommés crus comme les laitues sauvages, les valérianelles, le laiteron, le pourpier des jardins ; d'autres : la pimprenelle, le coquelicot, le chardon des champs, le rumex étaient utilisés après cuisson comme « plats d'herbes » ; l'asperge sauvage, les poireaux des vignes, le Carline à feuille d'acanthé, étaient consommés à la vinaigrette.

Quant aux champignons, assez peu nombreux sur les terrains secs des Causses, ils étaient et sont encore assez recherchés pour la consommation : l'agaric champêtre, les pleurotes, les chanterelles, les morilles et bien entendu la truffe dont la récolte constituait un appréciable complément de ressources.

Si la pomme de terre ne s'est répandue sur le Causse qu'au début de notre siècle l'alimentation était surtout à base de légumes secs : pois bruns, haricots, fèves, lentilles et surtout les pois chiches qui servaient aussi à préparer le café et qui passaient pour être un très bon draineur de bile. La culture de ces légumes secs a totalement cessé à Rogues et à Blandas depuis 1965.

Quant aux fruits cultivés et sauvages ils sont également rares sur le Causse à cause de la sécheresse, aussi presque tous sont utilisés pour les confitures : de cynorodon, ou d'arbouses par exemple ; les noix consommées ou transformées en huile donnaient lieu à un cassage familial pendant les veillées ; les amandes étaient conservées comme provision pour la mauvaise saison. On faisait aussi une grande consommation de châtaignes pendant toute la saison froide et on se les procurait en Cévennes par échange avec du blé.

Notons que certains végétaux étaient utilisés aussi à des procédés de piégeage : les euphorbes pour la capture des truites et les baies de genévrier-cade comme appâts pour les grives, tourdres et merles.

L'alimentation des animaux domestiques fait aussi appel au règne végétal. Avec ses pâturages xérophiles le Causse est depuis des millénaires le domaine du mouton constituant la seule véritable ressource surtout par la production du lait utilisé pour la fabrication du fromage de Roquefort. Autrefois les moutons recevaient à l'étable comme nourriture uniquement des fagots et des ramées de chêne rouvre, de chêne yeuse, de philaria, d'orme voire de mûrier, alimentation médiocre qui donnait un mauvais rendement et une mortalité élevée. Ce n'est que vers 1910 que les éleveurs caussenards ont commencé à comprendre la nécessité de donner du foin en période hivernale d'où l'extension des cultures fourragères dont on trouve des conséquences dans l'architecture des petites fermes de villages. Celles-ci qui ne comportaient qu'un seul étage ont été rehaussées de manière à obtenir un grenier jouant le rôle de fenil.

L'auteur passe ensuite à une liste complète des végétaux utilisés pour soigner les maladies de l'Homme : rhumes, affections rhumatismales, maux de dents, troubles circulatoires, brûlures, hypertension, etc...

Pour rester dans le domaine de la thérapeutique l'auteur complète ce travail par l'énumération des végétaux utilisés aussi pour soigner les animaux domestiques : bovins, porcins, caprins.

Passant ensuite aux végétaux à usages domestiques, il nous cite l'amelanchier pour le balayage, les prêles et le buis pour le nettoyage des cuivres, les feuilles de lierre et la saponaire pour les lessives, la paille de seigle pour les fromages de chèvre et l'osier pour les vanneries, pour ne citer que les plus typiques.

L'auteur n'oublie point de mentionner aussi les végétaux à usages artisanaux ou décoratifs : les graines de pivoine pour la teinture, les lavandes pour la parfumerie, le chanvre pour la toile, le genévrier pour l'huile de cade.

Ce travail s'achève par un tableau récapitulatif complet où tous les noms des végétaux utilisés sont repris, avec pour chacun, le terme botanique international, le nom français et le nom en patois caussenard, tableau qui donne l'occasion de se réjouir quelque peu par le réalisme et la tru-

culance de certains de ces noms de plantes à celui pour qui la langue occitane n'est point étrangère : Erbo du curat, Pan de ser, Cougourdó sauvatche, Erbode de lonsdon, Becino des loups, Arrapo man, Pato de galino et Grato-quïou, pour ne citer que les plus éloquents.

Dans ce travail très intéressant, passionnant même pour celui que la nature et les plantes ne laissent point indifférent, l'auteur s'est efforcé, avec bonheur, de dresser un tableau d'ensemble destiné à montrer quelle fut l'importance des végétaux dans la vie des gens du Causse de Blandas.

Ce travail est d'un intérêt scientifique certain ; de l'énumération de toutes ces plantes, de ces « simples », comme on disait, se dégage en outre une poésie certaine et sa lecture nous fait revivre un passé bien révolu, plein d'histoires étonnantes et curieuses, un passé où l'odeur des plantes et le fumet des recettes, la truculence de certains noms locaux, se mêlent à une vérité que l'on croyait perdue avec le temps et que j'ai retrouvée grâce à l'érudition, à la compétence et à la patience de l'auteur.

M. Maurice Aliger fait part de la *découverte, en mars 1973, d'une tour du rempart romain de Nîmes.*

En décembre 1973, les bases d'une portion du rempart romain de Nîmes et de deux de ses tours étaient dégagées sur la place des Arènes.

Une autre découverte, qui a bien des points communs avec celle des Arènes, avait été faite quelques mois auparavant, en mars 1973.

Au cours de prospections dans un lotissement situé à l'extrémité Nord de la rue de Combret, à l'Ouest de la partie haute des Jardins de la Fontaine. M. Aliger constata que la portion méridionale d'un immense « clapas », de direction Nord-Sud et parallèle à la nouvelle impasse des Figuiers, avait disparu sous l'action d'engins mécaniques.

Des recherches lui permirent de découvrir un tronçon de mur, en petit appareil romain, légèrement courbe, qu'il

identifia comme une tour du rempart romain que ce « clapas » était supposé recouvrir.

Il en avisa immédiatement le Musée Archéologique de Nîmes, qui répercuta cette information à la Direction des Antiquités Historiques, à Montpellier.

Les fouilles entreprises par ces services archéologiques amenèrent la mise au jour de vestiges, parementés en petit appareil très soigné, représentant le tiers, environ, d'une tour circulaire creuse, tangente au rempart, de 11,88 m de diamètre et d'une hauteur conservée de 2,70 m, et une petite portion du rempart, longue de 2,00 m et haute de 1,00 m, environ ; ces deux éléments appartenant à la face Ouest de l'enceinte romaine élevée en 16/15 avant J.-C. De plus, furent dégagés quelques tronçons de murs, restes de deux ou trois pièces, accolés à la face externe du rempart au cours du I<sup>er</sup> siècle de N.E.

M. Aliger estime que si les recherches pouvaient être poursuivies dans ce secteur, la plus grande partie de la tour, recouverte par un jardin, et une importante portion du rempart, enfouie sous les éboulis, seraient à coup sûr retrouvées.

Cette intéressante découverte, dont M. Aliger nous a réservé la primeur, apporte un élément non négligeable à la connaissance du rempart romain et au patrimoine antique de notre cité.

Cette communication fut accompagné de la projection de vues photographiques.

M. le Dr Edouard Drouot donne lecture d'une communication intitulée : *Le Priape d'Aureilhac*.

L'auteur relate devant l'Académie la découverte à Aureilhac, non loin d'Uzès, d'une statue antique exhumée au cours du défoncement d'une terre. Au début, le buste seul fut recueilli. Des fouilles ultérieures devaient permettre de restaurer en partie l'effigie dont cependant la tête manque.

Le vêtement est une tunique aux courtes manches fendues, de forme grecque ou orientale. En arrière, cette tunique plissée descend jusqu'aux pieds. Mais sur le devant, le personnage relève très haut son vêtement, découvrant ainsi, dans un geste d'une totale impudeur, un volumineux phallus. Dans le repli de la tunique ainsi formé s'accumulent pourtant les fruits de la terre. Ce personnage est un Priape, divinité vouée à la fécondité humaine, en même temps qu'à la fertilité de la terre nourricière. On peut l'assimiler à une version masculine de la Grande Mère.

La comparaison avec une série de représentations antiques de Priape permet de retrouver des figures très comparables à celle d'Aureilhac. Elles offrent souvent, dans le vêtement retroussé, soit des fruits de la terre, soit même des enfants nouveau-nés. L'auteur présente aussi l'image d'un petit personnage phallique d'âge paléolithique peint en rouge dans une grotte de l'Ariège et le moulage d'un petit priape en céramique préhistorique recueilli dans une grotte de Russan.

Enfin il rappelle que l'historien nimois Ménard, dépeignant les bas-reliefs de notre amphithéâtre encore visibles à son époque décrit deux phallus ou priapes triples et un double. L'une de ces figures se voit encore, quoique difficilement, sur un pilastre voisin de celui de la Louve que tous les Nimois connaissent. La seconde est au Musée lapidaire, la troisième est visible à l'intérieur de l'amphithéâtre. Ménard attribue l'origine de ces figures au désir des citoyens de voir s'accroître la population de la colonie et il envisage comme probable le déroulement de cérémonies en l'honneur de Priape ayant eu pour cadre nos arènes. On sait à quels excès donnaient lieu de tels cultes. On sait aussi toute l'aversion des chrétiens pour de telles cérémonies et de telles idoles. C'est pourquoi il paraît vraisemblable d'attribuer à des chrétiens de la fin de l'Empire ou du haut moyen-âge le bris intentionnel de la statue d'Aureilhac.

Avant de conclure, l'auteur oppose l'attitude des hommes de la préhistoire, de l'antiquité biblique comme de l'antiquité classique, tous considérant la fécondité humaine comme un bienfait divin, à celle de beaucoup de

nos contemporains. Ceux-ci, obsédés de sexualité, d'érotisme, voire de pornographie, regardent la procréation comme une véritable malédiction qu'ils cherchent à éviter, non plus en sollicitant l'intervention de la divinité mais celle du législateur.

Cette communication fut illustrée par la projection de nombreuses photographies.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

*SEANCE DU 24 MAI 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Elie Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Raymond Marchand, M. le Pasteur Emile Fabre, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; Mme Carmen Déchery, Mlle Metge, M. Pierre Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Docteur Jean Paradis, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Davé, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jacques Larmat.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Toutes les dispositions statutaires étant remplies, M. Jean Charmasson, archéologue, de Saint-Paul-les-Fonts (Gard), est élu correspondant de l'Académie.

L'Académie a appris avec regret le décès survenu à Joze (Puy-de-Dôme) en mars dernier de M. Charles Calemard, membre non résidant. M. Calemard, ancien Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes, était âgé de 93 ans.

M. Charles Juge-Chapsal, membre non-résidant, a envoyé à l'Académie, une note généalogique sur les Pavée de Villevieille. Elle sera lue au cours d'une prochaine séance.

L'Académie a acheté plusieurs documents relatifs au Conseil Supérieur de Nîmes créé par le chancelier Maupeou à la fin de l'ancien Régime.

Ont été offerts à la Compagnie les ouvrages dont la liste suit :

Jean Charmasson, *Quelques aspects de la civilisation gallo-grecque de la basse-vallée du Rhône* (dans *Archéologica*, n° 42, septembre-octobre 1971 et n° 43, novembre-décembre 1971).

Jean Charmasson,  *Grecs et Celtes dans la basse vallée du Rhône* (extrait de la *Revue d'Etudes Ligures*, janvier-septembre 1968, N 91-3).

Jean Charmasson, *L'oppidum de Lombren près de Bagnols-sur-Cèze (Gard)* (Extrait des *Cahiers Ligures d'Histoire et d'Archéologie*, 11, 1962).

Jean Charmasson, *Une nécropole du Bas-Empire : La Brèche, commune de Laudun (Gard)* (Extrait des *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 17, 1968).

Jean Charmasson, *La pénétration de l'Hellénisme par les vallées de la Tave et de la Cèze (Gard) aux VIe-Ve siècles avant J.-C. - Les sites hellénisés de Gaujac, Montfaucon et Saint-Laurent-de-Carnols* (Extrait de *Ogam*, XIX, fasc. 3-4, 1967).

Jean Charmasson, *L'Hellénisation de Saint-Etienne-de-Dions (St-Marcel d'Ardèche, Ardèche)* (Extrait de *Ogam*, n° 115-116, janvier-mai 1968).

Jean Charmasson, *Cultes antiques et monument chrétien de l'oppidum de Gaujac (Gard)* (dans *Ecole Antique de Nîmes*, bulletin annuel, 1970).

M. Henri Chabrol rend compte du dernier recueil de poèmes de M. Jean Pourtal de Ladevèze, *Concert de chambre*.

Le nouveau recueil de Jean Pourtal de Ladevèze est mis sous l'égide de la musique : une musique intime, douce et quelque peu triste, à laquelle depuis de longues années il nous a habitués. Une poésie fidèle au vers classique, dans une série de courts poèmes, à travers lesquels on entrevoit l'influence de Jean Moréas : quatrain, sizains, huitains, stances, une poésie automnale, quoique parfois ensoleillée.

Le poète continue à n'être que rarement inspiré par Paris, qu'il habite depuis longtemps ; rarement aussi, mais avec émotion, par Nîmes : « Qu'il est doux, — au soir ambigu, — auprès des ruines, — de rêver aux heures divines — que l'on vécut ». Mais il est, à travers tout le recueil, une fois encore, fidèle à l'inspiration de sa maison cévenole de Génolhac. C'est là qu'est son cœur. Son jardin, ses arbres, ses fleurs (surtout la rose) sont la source de ses sentiments, et de sa création poétique, plus proche de la discrète méditation que de l'élan lyrique. Il dit sa mélancolie résignée devant ce « désert » qu'est la vieillesse ; sa nostalgie de plus en plus profonde, chante le charme de l'automne, celui des souvenirs d'enfance, de l'amour filial plus vivace que tous ; et surtout la sérénité de la foi, la prière reconnaissante devant les beautés de la création, et la divine consolation.

Le poète avance sur sa route droite, délibérément fidèle à sa première conception de l'œuvre poétique, sans tourner ses regards vers une originalité qui serait pour lui artificielle.

Mme Emile Fabre, épouse de M. le Pasteur Emile Fabre, membre résidant, donne lecture d'une étude sur *l'immeuble située au n° 1 de la rue Vincent-Faïta*, précédemment rue d'Uzès. Cette lecture par une personne étrangère à l'Académie avait été autorisée conformément à l'article 54 du Règlement de l'Académie.

Voici le résumé de cet exposé qui a été illustré par la projection de nombreuses diapositives :

La maison du 1 rue d'Uzès encore debout en ce mois de mai 1974, est du plus pur style du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Elle fut construite à l'emplacement de la « maison et cazal » de Jean Chantouzel signalés dans le cannage de 1596 (Archives municipales de Nîmes, Q 18) : « Entre le Mont Duplan (Colline des Moulins à vent), la Route Royale d'Uzès vers Paris, et le Fossé de la ville ».

Elle devint la propriété (par héritage ou donation ?) de Claude Delacroix, mariée en 1680 à Jean Loubachin, dans la Cathédrale Saint-Castor (voir Archives familiales). Claude Lacroix (ou Delacroix, dans un même manuscrit) et sa famille, réformés, ont dû devenir N.C. (nouveaux catholiques) lors des persécutions. Jean Loubachin était catholique.

Depuis le début de la Réforme, des chrétiens sincères ont continué de fraterniser, et quand cela fut déclarée impossible et hors la Loi, la nostalgie de l'union des chrétiens resta vivante chez beaucoup : témoin, entre bien d'autres preuves, le « Traité sur la Réunion des Chrétiens » publié en 1670 par Samuel Petit, professeur à l'Académie (ou Université) de Nîmes, hébraïsant réputé (voir E.-G. Léonard, Ménard).

« Un Roy, une Loi, une Foi ». L'ordre est formel : Il faut « se rallier » : abjurer — ou fuir en abandonnant tous ses biens.

Jean Loubachin a hérité de son père le Logis de l'Orange. Il travaille, achète des terres. Il achète une nouvelle hostellerie pour laquelle il obtient l'enseigne du Signe (ou Cygne : voir Archives municipales F.F. 20) et qu'il dirigera lui-même, laissant le Logis de l'Orange, très proche, aux soins de son fils aîné : Deydier.

Jean Loubachin reçoit le titre de « Hoste Major ».

En 1700, il achète encore de la ville, par les consuls les terres entourant la « petite mettérie » dont son épouse et lui désirent faire, un jour, une grande maison familiale, tandis que le cazal (sorte de mazet) deviendra un beau pavillon de plaisance sur la colline.

L'orage gronde cependant. Parti des Cévennes, il descend dans la plaine. Les nouveaux convertis apeurés se redressent. Des assemblées se tiennent aux abords des villes. Le Dimanche des Rameaux, premier avril 1703, une modeste assemblée de quartier se tient dans le Moulin de l'Agau qui est incendié en représailles et ses occupants massacrés. Peu de jours après Jean Loubachin, dont le Logis du Signe est proche voisin de ce moulin, est appelé à déposer comme témoin au procès fait aux victimes. Celles-ci sont considérées comme relapses, leur mémoire doit « demeurer éteinte » et leurs biens confisqués au profit du Roy (Arch. municipales de Nîmes, L.L. 54 FO AU).

Le 5 février 1707 Jean Loubachin rédige, par devant notaire Royal, son testament « fait et récité aud. Nîmes « hors la ville dans une petite métairie dud. testateur située « près des casernes... A fait, créé, institué et de sa propre « bouche nommée son héritière générale et universelle la « dite Claude Lacroix, sa bien-aimée femme. »

Le 7 novembre 1708 a lieu « l'Inventaire des Meubles « et effets délaissés par Jean Loubachin... décédé laissant « 6 enfants dont 3 « pupilles » (c'est-à-dire mineurs) au-dessous de 14 ans... » Claudine s'installa-t-elle avec ses jeunes enfants chez son fils aîné Deydier ? ou dans la métairie ?

A part l'achat d'une terre par Deydier en 1709, nous n'apprenons plus rien de la famille jusqu'en 1741.

Dans les Archives de l'Intendance (C 471) (Archives Départementales de l'Hérault), on trouve, en date du 18 mai 1741, des *Observations sur la religion à Nîmes*, adressées à l'Intendant Bernage. Nous lisons : « États des apostats les plus scandaleux : Le sieur Deydier Loubachin, « cy-devant hoste du Logis de l'Orange, est un apostat des « plus criminels... Il a élevé ses enfants dans la religion « prétendue réformée, qui sont aussi entreprenants que le « père. Le fils aîné, Didier, est marié avec une protestante « et est initié dans les mystères du party protestant, de « même que le père qui est un des principaux appuis et « l'asile des ministres. Il a fait bâtir un donjon au-dessus « des casernes qui sert de lieu pour les assemblées. On y « voit fréquemment aller et venir des personnes qu'on croit

« être des ministres. La veuve du Sr Laboissière, orpheline, « sœur dud. Deydier, a aussy apostasié. »

Quelques questions : Est-ce la petite métairie qui sert d'asile aux ministres ?... Déjà agrandie ? Et ce « donjon » ? Est-ce encore le casal ?... Pourquoi Deydier n'est-il plus hoste du Logis de l'Orange qui avait prospéré entre ses mains (il n'a pourtant que 56 ans encore) ? L'a-t-il abandonné de son plein gré ?

Depuis plusieurs années, Deydier et sa famille sont suspects ; ses six fils ont été élevés dans la religion réformée. Dans les rapports des espions sur les assemblées dans les garrigue, on ajoute ces détails : « Il n'est pas riche », « il est marchand de bas », et encore : « il est pauvre ». En 1745, l'ordre est donné de l'arrêter ainsi que ses deux plus jeunes fils et de les interroger dans les prisons du Fort. Les fils y sont retenus, affirment n'avoir été, dans la garrigue, qu'à « des rendez-vous à prier Dieu ». L'un et l'autre finissent par sortir de prison et se réfugient à Genève...

En ce même temps, des tracasseries sans fin surgissent on ne sait d'où ni pourquoi : réclamation de l'héritage de Jean Loubachin par un sieur Salles, bourgeois de Paris, personnage étrange qui pousse, par un intermédiaire, les consuls de Nîmes à revendiquer les terres acquises par Jean Loubachin en 1700. L'acte d'achat, en bonne et due forme est retrouvé en 1787... Les accusateurs disparaissent, leurs accusations aussi. Ce sont les Consuls qui payent les frais de ce procès... il durait depuis 1749.

Au milieu de toutes ces peines, la Maison a été construite. Les archives communales la signalent ainsi (O O 5) :

« Construction attribuée à Deydier Loubachin, propriétaire de l'immeuble en 1748... »

Quel architecte a prévu l'originalité du plan d'ensemble de la Maison, son harmonie ?... A quels artistes a-t-on demandé la beauté des symboles par la pierre, le marbre, le fer ? Le balcon et la rampe de l'entrée, le cadran solaire tout en haut de la cour chantent la joie, l'amour, la reconnaissance... Et pourquoi sur cette cheminée de marbre, ces dauphins, symboles de la Vie triomphante ? hier, aujourd'hui, demain...

D'année en année, d'une génération à l'autre, ceux qui ont habité la Maison ont pu lire plus ou moins clairement son message de vie et d'accueil, envers et contre tout.

La Terreur Blanche l'a bouleversée, saccagée ; les guerres répétées, plus profondément encore.

1945. La grande cave est réquisitionnée par l'occupant. Il y a au second étage deux petites chambres près d'un vaste grenier... Il y a en ville des femmes juives traquées par la Gestapo... Un sourire paisible, rassurant les accueille. La vieille maison est là pour elles. Les bombardements l'épargneront, cassant seulement les vitres. La maison, jeune ou vieille, a rempli sa tâche d'amour.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

*SEANCE DU 7 JUIN 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Docteur Jean Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. le Président René Panet, Maître Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. le Pasteur Fabre, M. Maurice Aliger, membres résidants et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Davé, M. Jean Sablou, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Victor Lassalle, M. Henri Chabrol, M. Aimé Vielzeuf, M. le Professeur Brunel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le secrétaire perpétuel donne diverses informations : Notre confrère M. Henri Aubanel-de Baroncelli, manadier, homme de lettres et capitaine de la Nacioun Gardiano, vient d'être élu majoral du Félibrige. Il avait pour parrains nos confrères les majoraux André Chamson, de

l'Académie Française, Pierre Hugues et Georges Martin. Une lettre de félicitations lui sera adressée.

Mme Christiane Lassalle-Guichard, récemment nommée membre correspondant, nous a adressé une lettre de remerciements.

M. Pierre Couëtard, correspondant, nous a fait hommage d'un exemplaire du n° de Pharmacie-Méditerranée (n° 307, avril 1974) dans lequel est publiée son étude sur *Jean-Baptiste Fournier, pharmacien et académicien nimois (1757-1833)*.

M. André Nadal fait connaître les démarches qu'il a entreprises en compagnie de M. le Docteur Drouot et de M. Planque auprès de la Municipalité en faveur de la reconstruction des *Trois Piliers*, vestiges d'un oratoire du XV<sup>e</sup> siècle dédié à Saint-Etienne, déposés il y a quelques années pour permettre l'élargissement de la route de Sauve. Si besoin est, l'Académie interviendra ès-qualités auprès de M. le Maire de Nîmes pour appuyer l'action de MM. Drouot, Nadal et Planque.

M. Maurice Aliger rend compte de l'ouvrage de M. Roger Chastanier, *Recherches sur l'histoire de Lussan avant 1789*.

M. Roger Chastanier a mis à profit les loisirs que lui donne sa retraite à Lussan pour écrire l'histoire de ce village.

La consultation d'une masse de documents — archives départementales et locales, registres notariaux, papiers familiaux — lui a permis d'établir quelque deux mille fiches.

Restait à classer, coordonner, analyser cette mine de renseignements pour en extraire la « substantifique moelle ».

Et c'est ainsi qu'a vu le jour la première partie de sa monographie, intitulée, trop modestement : *Recherches sur l'histoire de Lussan avant 1789*.

L'œuvre se présente sous la forme de cinq cahiers dactylographiés comptant trois cent trente pages de texte.

Le premier d'entre eux résume une très longue période, quelque chose comme trente-cinq siècles, et cela va du célèbre menhir de la Pierre plantée, au beau château du XV<sup>e</sup> siècle — l'actuel Hôtel de Ville —, en passant par le site protohistorique de Saint-Martin, les vestiges romains de la plaine, puis le Moyen Age, marqué par le château du Verger et le rempart du Fort.

Le second cahier évoque le XVI<sup>e</sup> siècle ; c'est celui de la Renaissance, avec la construction du château d'agrément du Fan et c'est aussi celui de la Réforme, qui fait de Lussan un village entièrement protestant.

C'est au XVII<sup>e</sup> siècle qu'est consacré le troisième cahier. Registres notariaux, compoix, archives familiales ont permis à l'auteur de cerner de plus près l'évolution de l'économie locale. La famille seigneuriale du lieu, celle des Audibert, atteint à son apogée : en 1645, leur terre de Lussan est érigée en Comté. Puis c'est la Révocation de l'Edit de Nantes, avec ses émigrés, ses abjurations et la présence des dragons de roi.

Les quatrième et cinquième cahiers embrassent le XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la Révolution. C'est tout d'abord la guerre des Camisards, puis les assemblées du Désert et la patiente reconquête que tente l'Eglise catholique.

Dès le milieu du siècle, on enregistre une poussée démographique et sa conséquence, le défrichement des maigres terres de la garrigue, pour produire un peu plus d'orge et de seigle.

L'auteur étudie les familles bourgeoises du pays, la sienne, d'abord, celle des Chastanier, la plus importante du bourg depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle ; celle des Gide, d'abord modeste et que le commerce enrichit.

Cette première partie s'achève sur le Cahier de doléance de la communauté et l'espérance de plus de justice et de liberté qui s'y fait jour.

M. Maurice Aliger conclue :

« Nul n'était mieux qualifié que notre confrère pour mener à bien ces *Recherches sur l'histoire de Lussan* : érudition, connaissance du droit, esprit de recherche et de synthèse, patience de bénédictin, talent de conteur...

« Néanmoins, une monographie ne pourrait être réalisée si son auteur ne possédait pas, au plus haut point, ce don particulier que l'enracinement dans un sol ancestral dispense à certains privilégiés.

« Remercions M. Roger Chastanier de nous fournir ainsi l'occasion de mieux connaître cette perle qu'est Lussan et l'attachante région qui est son écrin naturel et la Lussannenque. »

M. le Vicaire général Marchand lit une communication intitulée : *Un médiateur en Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle, Guy Foulques, de Saint-Gilles, futur Clément IV*, dont voici le résumé :

Il y a un peu plus de sept siècles, le 24 novembre 1254, dans la salle des Audiences de la Maison du Roi à Nîmes, en présence de l'Evêque de cette ville, Raymond, et de Guillaume de Codols, juge du Sénéchal, les Commissaires du Roi Louis IX rétablissaient solennellement la communauté municipale de Nîmes dans ses droits d'élire librement ses consuls. Cet acte était signé, entre autres, de Guy Foulques (ou Foulqueis, en langue d'Oc), jurisconsulte connu, originaire de Saint-Gilles.

Ce personnage deviendra célèbre sous le nom de Clément IV lorsqu'il sera élu pape en 1265. Mais auparavant, pendant de longues années, il aura mis sa science de juriste et sa conscience de grand chrétien au service de la Justice et du Droit, en Languedoc et en Provence.

C'est cet aspect particulier de l'œuvre et de la vie de Guy Foulqueis que l'auteur de la communication a essayé de mettre en valeur.

Ainsi que l'a souligné l'un des meilleurs connaisseurs de l'histoire administrative du Languedoc au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Auguste Molinier, le Midi a rarement été administré plus équitablement qu'à l'époque du gouvernement personnel de saint Louis, surtout à partir de 1247, date de la première grande enquête royale.

Or, l'un des agents les plus compétents de cette Administration royale, médiateur au sens le plus élevé du mot

entre les divers échelons de l'autorité et les administrés, a été sans nul doute Guy Foulqueis. Sa connaissance du droit écrit, son expérience des affaires administratives, le fait qu'étant Saint-Gillois et ayant été avocat à Paris, il maniait aussi bien la langue du Nord que celle du Midi, le préparaient à jouer auprès de saint Louis le rôle de conseiller ès-affaires languedociennes et provençales.

L'auteur de la communication suit Guy Foulqueis au long de ses différents arbitrages, ainsi que dans son rôle de commissaire enquêteur de 1254 à 1257 dans la sénéchaussée de Beaucaire. C'est au cours de cette mission qu'il intervint pour faire rétablir les Consuls de Nîmes dans les droits qui leur avaient été ôtés par le sénéchal Pierre d'Athies en 1241.

C'est aussi en 1254 que saint Louis donne sa grande Ordonnance sur les devoirs et les droits des baillis et sénéchaux qui sera lue par le futur Clément IV au nom du Roi au Concile de Béziers de 1255.

Après la mort de sa femme, Guy Foulqueis entre dans les Ordres et devient, en 1257, Evêque du Puy, puis Archevêque de Narbonne le 10 octobre 1259. Il continue son œuvre de médiateur et d'arbitre dans le Languedoc, jusqu'au moment où il est nommé Cardinal en décembre 1261. Quatre ans après, il est élu pape sous le nom de Clément IV. Le Pontife n'oubliera pas le Languedoc et interviendra en faveur de sa ville natale de St-Gilles, ainsi que de la ville d'Aigues-Mortes, qu'il a sans doute contribué à désigner à l'attention du Roi.

Après la mort du pape, le 29 novembre 1268, à Viterbe, sa fille Cécile entrera au Monastère de St-Sauveur de La Font à Nîmes, et y mourra vers 1287.

Le département du Gard peut être fier de « son » pape, qui a joué dans notre histoire locale un rôle important de médiateur pour la Justice et pour la Paix.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 21 JUIN 1974

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; M. le Professeur Hervé Harant, membre non résidant ; Mlle Metge, M. Armand Brunel, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. Davé, M. André Bernardy, M. le Pasteur Emile Fabre.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le président félicite M. Maurice Aliger de la naissance de sa petite-fille Isabelle Joos, puis met au courant l'Académie de la suite des démarches qu'il a entreprises auprès de la Municipalité en vue de la remise en place des *Trois Piliers*.

Le secrétaire perpétuel donne diverses informations :

Le Chef d'Escadrons de Seguins-Cohorn, correspondant, nous a fait part du mariage de sa fille Anne avec le Lieutenant Xavier Lambert.

M. Jean Charmasson et M. Robert Sauzet, récemment élus correspondants, nous ont écrit leurs remerciements.

M. le Président René Panet a été élu président de l'Association des Anciens Elèves du Collège Saint-Stanislas, il en est félicité.

Les félibres nimois se sont réunis récemment sous la présidence du majoral André Chamson, de l'Académie française, membre non résidant de notre Compagnie et ont offert à M. Georges Martin une médaille commémorative de son jubilé félibréen (1923-1973).

L'Académie a reçu en hommage :

Duc de Castries, *La Fayette, pionnier de la Liberté*. Paris, Hachette, 1974.

Robert Sauzet, *Le problème protestant dans les visites pastorales chartraines du XVII<sup>e</sup> siècle* (Ex. Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Français, 4<sup>e</sup> trimestre 1972).

Robert Sauzet, *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle* (Bulletin des Sociétés archéologiques d'Eure-et-Loir, 4<sup>e</sup> trimestre 1970).

Robert Sauzet, *Considérations méthodologiques sur les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*. Extrait de *Ricerche di Storia Sociale et Religiosa*. Juillet-décembre 1972.

Robert Sauzet, *Miracles et Contre-Réforme en Bas-Languedoc sous Louis XIV*. (*Revue d'Histoire Spiritualiste*, 48, 1972, 179-192).

Robert Sauzet, *Autour d'une pompe funèbre à Chartres au début du XVII<sup>e</sup> siècle*. Chartres, 1970.

Robert Sauzet, *La géographie d'un curé de campagne au XVII<sup>e</sup> siècle*. s.d.

Robert Sauzet, *Pèlerinage panique et pèlerinage de dévotion : Notre-Dame de Rochefort au XVII<sup>e</sup> siècle*. 1972.

M. Georges Martin donne ensuite lecture d'une communication sur l'écrivain provençal *Joseph d'Arbaud* :

Né le 6 octobre 1874, fils de la félibresse du Caulon, à Meyrargues, Joseph d'Arbaud devait tenir de sa mère et de son grand-père Valentin Martin qui fut aussi un poète provençal, son amour pour la poésie et pour la langue provençale.

Il fut très jeune élève à Avignon au collège des Jésuites où il rencontra Félix Gras et surtout Roumanille. Une fois bachelier, il alla à Aix-en-Provence, en 1896, faire ses études de droit. Il appartient au groupe des poètes de langue française d'Aix qu'il quitta bientôt pour rejoindre en Camargue le marquis de Baroncelli, son cousin.

Joseph d'Arbaud aurait pu par sa culture, sa distinction, briller dans les salons aixois avec les poètes Xavier de Magallon, Lionel des Rieux, Emile Sicard, Joachim Gasquet, Louis le Cardonel et Louis Bertrand, mais l'attraction de cette terre pleine de mystère qu'est la Camargue fut la plus forte, elle changea sa vie. Il devint gardian et manadier à la fin du siècle dernier. C'est à cet exil volontaire qu'il doit une grande partie de son œuvre poétique du *Lausié d'Arle* aux *Cant Palustre*. Malheureusement le mauvais état de sa santé l'obligea à quitter la Camargue pour aller se reposer dans les montagnes suisses ; de 1902 à 1908 il séjournera dans le Valais à Montana.

En 1906, il est lauréat des grands jeux floraux du félibrige et désigne Magali de Baroncelli-Javon comme reine du Félibrige. Ce chef-d'œuvre de la poésie provençale *Lou lausié d'Arle* paraît en 1913 avec la remarquable préface de Frédéric Mistral qui d'une phrase classe le poète : « Tu les domines tous ».

Certainement dans ce recueil nous sentons l'influence de Mistral et d'Aubanel, mais aussi celle des poètes français Rimbaud, Verlaine et Apollinaire, les auteurs que lisaient les étudiants aixois au début du siècle.

Son œuvre est franche et familière. Une poésie née du contact de la terre de Provence et de son peuple, ainsi que

de son frottement avec les gardians de Camargue, lui donne une parfaite connaissance de notre langue d'Oc.

Cet authentique provençal qui avait eu dès sa jeunesse la passion de la Camargue et la foi dans la bouvine, l'expliquait par l'influence languedocienne de son arrière-grand-père le marquis de Rafelis-Soissans qui avait épousé une Demoiselle de Caveirac, village près de Nimes, et alliée à l'abbé de Caveirac, prieur de Cubières.

Ainsi d'Arbaud comme Baroncelli fut, très jeune, nourri des vigoureuses sèves languedociennes.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**

**DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**3e et 4e Trimestres 1974**



**ACADEMIE DE NIMES**

16, rue Dorée

NIMES

1974

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

BUREAU DE L'ACADEMIE

POUR L'ANNEE 1974

*Président d'honneur* : M. Richardot, Préfet du Gard.

*Président* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Vice-Président* : M. Claude Escholier.

*Secrétaire Perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Trésorier* : M. André Bernardy.

*Bibliothécaire* : Me Jean Roger.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Bibliothécaire-Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée  
30000 NIMES

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire Perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (Tél. 67-34-68).

# Sommaire

## FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Obsèques de M. le pasteur Emile Fabre, membre résidant . . . . .	97
M. Henri Chabrol, membre résidant surnuméraire, succède à M. le pasteur Emile Fabre . . . . .	99
M. le bâtonnier Edgar Tailhades, sénateur du Gard, est élu président du Conseil Régional . . . . .	100
M. et Mme Victor Lassalle et l'inventaire de la collection numismatique et iconographique consacrée au comte de Chambord . . . . .	100
Lettre de M. Lucien Baille, d'Aigues-Mortes, membre de la Société Française d'Archéologie . . . . .	103
Elections : propositions de la Commission des anciens présidents . . . . .	130
Organisation de la séance publique annuelle . . . . .	131
Le centenaire de la mort de Guizot . . . . .	131
M. André Chamson, de l'Académie française, et le centenaire de Joseph d'Arbaud . . . . .	131

## COMMUNICATIONS

M. l'abbé André : <i>Rivarol</i> . . . . .	100
M. le général Cothias : <i>En octobre 1944 dans les Vosges : un combat de 1915</i> . . . . .	104
M. Maurice Aliger : compte rendu de <i>A l'ombre des jours</i> , par Robert Gros . . . . .	108
M. Charles Juge-Chapsal : A propos des <i>Pavée de Villevieille</i> . . . . .	109
M. Camille Lignières : <i>La conquête d'Oran par le cardinal Cisneros</i> . . . . .	115

M. André Bernardy : compte rendu de <i>Mûriers, cocons, filages et vie de Lussan vers 1860</i> , par Roger Chastanier .....	119
M. Jacques Larmat : <i>Le comportement territorial des académiciens</i> .....	121
M. le docteur Edouard Drouot : compte rendu de <i>Bornègre</i> , par Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet .....	124
M. Maurice Aliger : <i>Découverte d'un bateau d'époque romaine à Marseille</i> .....	126
M. André Nadal : <i>Les Trois Piliers</i> .....	127
M. le chanoine Marchand : compte rendu des <i>ouvrages de M. Robert Sauzet</i> récemment offerts à l'Académie .....	131
M. Maurice Aliger : <i>Périple vaunageol</i> .....	134

#### HOMMAGES

Ivan Gausson : <i>Ecrits sur le Gard</i> , Nîmes, 1974 .....	100
Abbé Dalverny : <i>Aigues-Mortes, cité de Saint-Louis</i> , Nîmes, 1974 .....	100
Roger Chastanier : <i>Mûriers, magnans, cocons, filage et vie de Lussan vers 1860</i> , texte dactylographié, Nîmes, 1974 .....	100
Robert Gros : <i>A l'ombre des jours</i> , 1974 .....	100
Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet : <i>Bornègre</i> , Nîmes, 1974 ..	107
Paul Troy : <i>La vie et la mort de Guillaume Apollinaire</i> , Nîmes et Guillaume Apollinaire, s.d. ....	119
Mireille Liron : <i>A travers un prisme</i> , Paris, 1974 .....	123
Joachim Durand : <i>Notes sur la commune gardoise de Laval-Pradel</i> , Nîmes, 1974 .....	131
Joseph Chambon : <i>Un général gardois sous la Révolution et l'Empire : Joseph Pascal de Vallongue</i> , Avignon, 1974 .....	131
René Maruéjol et Aimé Vielzeuf : <i>Le maquis de Bir-Hakeim</i> , Barcelone, 1974 .....	131

**OBSEQUES DE M. LE PASTEUR EMILE FABRE**

**MEMBRE RESIDANT**

13 juillet 1974

Les obsèques de M. le pasteur Emile Fabre, membre résidant, décédé le 11 juillet, dans sa soixante-dix-septième année, ont été célébrées le 13 juillet au Temple de Parignargues (Gard).

Au cimetière du village, à l'issue de cette cérémonie, à laquelle assistaient de nombreux académiciens, M. le professeur Jean Brunel, ancien président, représentant M. le docteur Edouard Drouot, président, absent de la région, a adressé au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.

Voici le texte de son allocution :

« Si devant la tombe de l'ami qui nous quitte, j'ai accepté de prendre la parole au nom de l'Académie de Nîmes (en toute simplicité et sans rompre le recueillement qui s'impose), c'est parce que le pasteur Fabre lui-même avait souhaité que fût présente en quelque manière à cette heure la Compagnie où nous avons été heureux de l'accueillir. Notre confrère, et comment ne serions nous pas émus à cette pensée, attachait beaucoup de prix à l'appel que nous lui avons adressé. Non qu'il y put voir comme une consécration, assurément bien superflue, de sa carrière, mais pour des raisons plus profondes et qui touchent à l'essentiel.

« Il est banal de dire que, pour un chrétien digne de ce nom, amour de Dieu et service des hommes sont complémentaires : notre confrère en a témoigné toute sa vie, et je n'insisterai pas. Il n'en existe pas moins une école de pensée pour laquelle l'adoration impliquerait un certain détachement à l'égard des créatures, comme l'indifférence aux beautés du monde extérieur et aux réalisations de l'art.

C'est l'attitude d'un Pascal. ce ne fut jamais celle du pasteur Fabre. Avec une simplicité et une hardiesse totales, il récusait la distinction d'un domaine profane et d'un domaine sacré. Il avait le sens du symbole, et tout ce qui élève l'homme lui apparaissait mener à Dieu. Et c'est pourquoi il recherchait ardemment ces contacts humains et fraternels qui ont illuminé son existence et dans lesquels, sans en excepter ceux qu'il n'avait pu établir qu'en surmontant par un élan de son cœur les barrières existantes et les difficultés du dialogue, il avait le sentiment de recevoir, autant que de donner.

« Quand vint l'heure de la retraite, parce que ses forces physiques, et elles seules, l'avaient déjà trahi, sa souffrance intime fut de se voir privé d'une part de ces possibilités d'échange. Il conservait des amitiés fidèles et d'abord, bien sûr, l'irremplaçable affection de celle qui fut la digne compagne de sa vie et le témoin du courage avec lequel il a supporté la terrible épreuve du mal qui le minait. Mais dans cette période encore, il avait véritablement soif de partager de la manière la plus large les préoccupations de sa pensée et ses émerveillements. C'est ce dont l'Académie de Nîmes lui a fourni la possibilité : il nous en savait gré, alors que c'est nous qui demeurions ses obligés.

« A la profondeur des regrets de ceux-là mêmes qui connaissaient le pasteur Fabre depuis relativement peu de temps, nous pouvons imaginer la douleur de ses proches, de Madame Fabre, attentive jusqu'à la fin à lui apporter le réconfort de sa présence, de ses enfants, qui ont pu l'assister en ces dernières journées. D'eux tous nous nous sentons très proches dans leur deuil. Qu'ils veuillent accepter l'assurance que nous garderons avec fidélité le souvenir de l'homme, de la personnalité lumineuse, que fut le pasteur Fabre et une gratitude émue pour tout ce qu'il nous a apporté. »

\*\*\*

*SEANCE DU 11 OCTOBRE 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; M. André Modeste, M. le Professeur Hervé Harant, membres non résidants ; Mlle Metge, M. Pierre Couë-tard, M. André Planque, correspondants, et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Préfet du Gard, M. le Professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Claude Escholier, M. Victor Lassalle, M. Henri Chabrol.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Académie observe une minute de silence en hommage à la mémoire du pasteur Emile Fabre, membre résidant, décédé pendant l'été. Son siège sera occupé par M. Henri Chabrol, membre non résidant devenu membre rési-

dant en surnombre par suite de son installation à Nîmes. C'est donc lui qui prononcera l'éloge du très regretté défunt.

M. le bâtonnier Edgar Tailhades, sénateur du Gard, ancien président de l'Académie, a été élu à l'unanimité Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon. La Compagnie se réjouit de cette désignation.

Le secrétaire perpétuel donne diverses informations :

L'inventaire de la collection iconographique et numismatique réunie par Henry Bauquier sur le Comte de Chambord est en bonne voie, grâce à la compétence et à l'activité de M. et Mme Victor Lassalle. De plus, le Ministère des Affaires Culturelles envisage d'inscrire cette collection sur la liste des objets, meubles ou immeubles par destination classés parmi les Monuments Historiques. Enfin, l'inspecteur principal des Monuments Historiques chargé de l'aménagement du château de Chambord a fait connaître son projet de s'inspirer de cette collection et des travaux d'Henry Bauquier pour décorer les salles du château qui seront consacrées au souvenir du Prétendant.

Les ouvrages dont la liste suit ont été offerts à l'Académie :

Ivan Gaussen : *Ecrits sur le Gard*, Nîmes, 1974.

Abbé Dalverny : *Aigues-Mortes, cité de saint Louis*, Nîmes, 1974.

Roger Chastanier : *Mûriers, magnans, cocons, filage et vie de Lussan vers 1860*, texte dactylographié, 1974.

Robert Gros : *A l'ombre des jours*, 1974.

M. l'abbé André, correspondant, lit une communication sur *Rivarol*.

Un peu oubliée aujourd'hui, la figure de Rivarol nous est rappelée par l'ouvrage récent d'un écrivain allemand : Ernst Jünger : *Rivarol et autres essais*.

Ce qui apparaît le plus nettement chez Rivarol, c'est l'amoureux du langage, le philosophe du langage. Montrer cela à travers l'œuvre de Rivarol, tel est le dessein de M. l'abbé André, qui éclaire son exposé en rappelant les principales étapes de la vie de notre compatriote.

Rivarol naquit à Bagnols-sur-Cèze le 26 juin 1753. Après avoir fait ses études au séminaire de Sainte-Garde en Avignon, il partit pour Paris, où il brilla dans les salons, « qu'il illumina des fusées de son esprit ». Littérateur-né, il écrivit plusieurs opuscules, traduisit l'*Enfer* de Dante, mais devint célèbre en un jour par son *Discours sur l'Universalité de la langue française*. Écrit de façon entraînante, variée, ce *Discours*, où les formules heureuses comblent l'esprit, résume la qualité dominante de notre langue dans cette formule lumineuse : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français ». De par ailleurs, par son souci de la pureté, de la précision du langage, par les comparaisons qu'il établit avec les autres langues, ce *Discours* se situe dans l'histoire de la linguistique : « On y trouve une sorte d'intuition ou tout au moins de pressentiment de l'avenir de la linguistique », a dit René Groos.

Dès le début de la Révolution, Rivarol se déclara pour la Cour, ou du moins pour la conservation sociale, mais il ne fut pas un inconditionnel du pouvoir royal.

Collaborateur étincelant du *Journal politique national* et des *Actes des Apôtres*, il écrivit des articles pleins de formules claires, nerveuses, parfois corrosives. Les idées, les vues profondes, un sens historique étonnant, sont souvent éclairés par les traits percutants de ce journaliste brillant : « L'imprimerie est l'artillerie de la pensée ».

Son attitude de fidélité à la Cour l'obligea à émigrer. Il gagna Bruxelles, puis Londres, ensuite Hambourg et Berlin. Il s'occupa à concevoir et à rédiger un *Nouveau Dictionnaire de la langue française*. Il n'en écrivit que le *Prospectus* et le *Discours préliminaire*. Dès les premières lignes du *Prospectus*, il affirme ce qui fut son souci constant : celui de la pureté de la langue française. Dans le *Discours préliminaire*, il montre que la science du langage est une science de l'homme : « Traiter de la parole, c'est parler de l'homme ». Il étudie l'origine et la valeur du langage, « il inaugure l'étude de la philosophie de notre langue », dit de Lescure. Rivarol considère la parole comme « la physique expérimentale de l'esprit ». Il met en évidence la puissance du langage, notamment celle des mé-

taphores et des images, il montre « cet heureux pouvoir des mots qui sillonne si profondément l'attention des hommes en ébranlant leur imagination ».

Malade durant l'hiver de 1800, il ne survécut qu'une année, et mourut à Berlin le 11 avril 1801, alors qu'il n'avait pas encore quarante-huit ans.

« Il a armé et orné d'esprit la raison », a dit de lui son biographe M. de Lescure. Ces mots pourraient servir de devise à son œuvre.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU 25 OCTOBRE 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. Lucien Frainaud, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; M. André Modeste, M. le Général Cothias, M. le Professeur Hervé Harant, membres non résidants ; M. Guy Dupré, Mlle Metge, M. Portal, M. Henri Arnaud, M. Pierre Couëtard, correspondants, et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Préfet du Gard, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. Jules Davé, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Henri Chabrol.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Lucien Baille, d'Aigues-Mortes, membre de la Société Française d'Archéologie, demande que lui soit communiquées certaines études publiées dans des Bulletins anciens de l'Académie de Nîmes. Il lui est répondu que la

Bibliothèque de l'Académie est ouverte tous les vendredis de 14 heures à 17 heures, et qu'il est autorisé à la fréquenter.

M. le Général Pierre-Henri Cothias, membre non-résidant, lit une communication intitulée : *En octobre 1944 dans les Vosges : un combat de 1915.*

En voici le résumé :

Les diverses publications qui veulent relater la campagne de la 1<sup>re</sup> Armée française pendant la dernière guerre n'en restituent en fait que les opérations dont le dénouement fût le plus éclatant. Elles passent sous silence ou jettent le voile sur certains épisodes intermédiaires plus ingrats comme les très dures et très coûteuses opérations menées en septembre-octobre 1944 dans les Vosges, le général de Lattre n'ayant cependant pas fait mystère de telles opérations. Ainsi nos compatriotes risquent-ils de ne conserver de cette campagne qu'une image assurément inexacte de quelque moderne chevauchée de la Méditerranée au Rhin et au Danube.

Grâce à l'ample manœuvre à revers conçue et conduite par son chef, notre armée débarquée à partir du 15 août 1944 sur les côtes de Provence avait pu dès le 28 août, soit un mois en avance sur la date prévue au planning américain, faire tomber les défenses de Toulon et de Marseille avec seulement les moitiés de quatre divisions. Une ardente poursuite avait suivi qui devait mener en six semaines notre 1<sup>er</sup> Corps d'Armée par les Alpes et le Jura jusqu'au plateau de Lomont, notre 2<sup>e</sup> Corps par les rives ouest du Rhône et de la Saône jusqu'au plateau de Langres. Mais, sans plus. En raison des très importantes destructions des communications, les approvisionnements, notamment en carburant n'avaient pas suivi. Ainsi qu'en avaient déjà témoigné les forts bouchons ennemis installés sur les itinéraires qu'il avait fallu réduire de haute lutte avec l'aide des maquis rencontrés, le commandant de la 19<sup>e</sup> Armée allemande mettait à profit cette situation pour organiser ses restes et renforts devant les Vosges et la trouée de Belfort avec l'intention bien arrêtée de s'y maintenir pendant tout l'hiver.

Le 14 septembre, le haut commandement interallié

prescrivait le regroupement des deux Corps d'Armée française face au seuil de Belfort et celui concomitant du 6e Corps d'Armée américain, jusque là imbriqué entre les corps français, à l'aile droite du 6e Groupe d'Armée américain axé sur Strasbourg. Le général de Lattre montait sa manœuvre de rupture du front dans la trouée mais, en raison de l'insuffisance des approvisionnements, ne pouvait en fixer la date. En même temps, le mouvement du 6e Corps américain vers le nord l'obligeait pour couvrir ce corps au sud et à l'est à s'engager dans les Vosges. L'idée venait alors de tenter la rupture du front en montagne.

Or, le mouvement américain vers le nord s'avérait toujours plus ample, la détermination de l'ennemi toujours plus raide. Par suite de l'allongement de notre front, nous n'allions plus pouvoir alimenter nos engagements aux points ni aux moments opportuns. Notre 1<sup>re</sup> Division blindée, engagée dès le 5 septembre restait bloquée devant Le Thillot. Le 30 septembre, notre 3e Division d'Infanterie algérienne appelée à relever la 3e Division d'Infanterie américaine, était très durement éprouvée entre Moselle et Moselotte, dans la forêt de Longegoutte d'où les Américains étaient partis sans l'attendre.

Le général de Lattre, qui ne renonçait pas à son opération de rupture du front devant Belfort, hanté par le souvenir des sanglants combats livrés en 1915 dans la même région pour la simple conquête d'observatoires, n'accordait plus qu'une tentative de percée et un régiment frais, le 6e régiment de Tirailleurs marocains, qui prélevé sur la 4e Division marocaine de montagne envoyée sur les Alpes, serait prêté à la 3e Division d'infanterie algérienne.

C'est dans ces conditions que ce régiment qui avait participé, en bonne place, aux combats pour Cassino, Rome et Sienna, et était relevé le dernier devant Florence, se portait, le 16 octobre à la conquête du Haut du Faing (1.003 mètres), sommet qui, coiffé d'un épais bois de sapins allongé vers l'est, domine la vallée de la Moselotte et la petite ville de Cornimont.

Eprouvé peu après son départ par la perte sous bombardement de son chef et de presque toutes les têtes de son

Etat-Major, le bataillon axé sur le sommet parvenait cependant, dès le soir sur son objectif, la corne avancée du bois, face au col de Brabant, grâce notamment à un raid exécuté à la faveur d'une épaisse nappe de brouillard ceinturant le sommet qui avait permis de tourner ses défenseurs. Mais à partir du 17, il était soumis à de rudes épreuves. D'abord à des contre-attaques répétées de la part du 291<sup>e</sup> Bataillon de Grenadiers allemands, disciplinaires auxquels l'occasion avait été donnée de se racheter. Mais en vain. Nos hommes ne cédaient aucun pouce de terrain. Tous les assauts ennemis échouaient dans la boue et dans le sang. Puis à un pilonnage de plusieurs jours par minenwerfer, artillerie et Orgues de Staline (batteries de 24 roquettes) en vue de les faire céder. En vain aussi. Le tout sous une pluie diluvienne qui aggravait considérablement ses souffrances. Le Haut du Faing restait aux Français.

Le combat du Haut du Faing, du 16 au 28 octobre 1944, à peine plus sévère que d'autres exécutés à la même époque, dans la même région, avait coûté au 6<sup>e</sup> Tirailleurs marocains plus de 700 tués et blessés dont plus de 400 au même bataillon. Mais, comme les autres, ayant attiré les renforts ennemis en montagne, il devait faciliter l'opération de rupture du 14 novembre de la Porte d'Alsace.

Oui ! Il s'est bien passé quelque chose en septembre-octobre 1944 dans les Vosges.

Au 30<sup>e</sup> anniversaire de la Libération du Territoire, il a paru bon à M. le Général Cothias de le montrer et de réparer, si peu que ce soit, un oubli généralement constaté.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 1974

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Docteur Jean Paradis, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. Jean Sablou, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, membres résidants ; Mlle Metge, M. Guy Dupré, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Jules Davé, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. Henri Chabrol.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'Académie a reçu en hommage : *Bornègre*, par Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laposterie et Alain Suavet. Bulletin n° 1 de la section de Spéléologie et Préhistoire de l'Association Sportive de la C.N.A.B.R.L., Nîmes, 1974.

M. Maurice Aliger rend compte de *A l'ombre des jours*, poèmes, par le Dr Robert Gros.

Il s'exprime ainsi :

Dans un écrin d'onduleuses collines, de sombres pinèdes, de vignes muscadières, de ports de pêche en miniature, l'étang de Thau étale l'azur de ses eaux.

Matins frileux où sur un immobile miroir, les barques de pêcheurs prennent des airs fantomatiques, midis resplendissants, somptueux couchers de soleil sur de géométriques forêts de parcs à moules, nuits étincelantes des milliers de feux d'un mont Saint-Clair qui n'avait jamais autant mérité son nom...

Tant de pure beauté se devait d'enfanter un poète. Clapassien de naissance, Balarucois de cœur, le docteur Robert Gros est l'un de ceux qu'ensorcèle notre terre d'Oc.

Il a rassemblé les images et les rêves qu'elle lui inspire en un recueil : *A l'ombre des jours*.

Préfacé par Maurice Chauvet, dont ce devait être l'un des derniers écrits ; illustré par Jacques Taillefer, ce recueil est le premier ouvrage poétique de Robert Gros.

Il y chante les étangs :

*Des parvis infinis vers des terres profondes  
Où le temps a laissé sous des rivages morts,  
Les regrets d'une mer vieille de tous les mondes,  
La mer essentielle où s'effacent les ports.*

A l'amphore retrouvée, il murmure :

*Les trirèmes ont fui, les temples sont détruits,  
Et tu ne verses plus en ta dernière escale  
Que le regret subtil des temps évanouis.*

D'un castel romantique il évoque les ruines :

*Arrimé sur le ciel, il jette dans le vent  
Ses vestiges dressés comme un long cri de pierre.*

Il se penche sur les abysses où gisent les épaves :

*Cargos lourds et ventrus ou liburnes romaines,  
Caraqes de haut bord ou longs vaisseaux d'acier,  
Ils dressent pour toujours en de glauques arènes  
Des fantômes brisés sans maître ni gabier.*

Un discret paganisme émane de cette gerbe poétique, et cela est particulièrement perceptible dans certaines

pièces, teintées de sensualité, que lui inspire la Femme, telle cette *Prière profane* :

*Et puis, je te célèbre, ô mon doux reposoir  
D'un baiser si fervent qu'il ferme ta paupière.*  
ou bien encore ce poème dédié à Sapho :

*De ses doigts effleurant le tendre barbitos  
Elle laisse son chant sensuel et mystique  
Dire l'inexprimable en des heures d'extase.*

Chats et poètes font souvent bon ménage, célébrons-les dans ce sonnet :

*Dans le fond du jardin où le silence veille,  
Sur une tuile ronde, il dort, mystérieux,  
Ayant tout ramassé tel un sphinx dédaigneux,  
Les pattes et la queue ; il médite et sommeille.  
Mais l'air a fait tinter les feuilles de la treille,  
Un rayon argenté, se glisse, audacieux,  
Et tremble sur le mur en un geste frileux,  
Agaçant le chat noir qui tire son oreille.  
Il redresse la tête et darde ses yeux verts  
En ponctuant la nuit de ces fanaux ouverts ;  
De son échine souple il s'étire et s'allonge,  
Hume du sombre enclos les appels cardinaux  
Et pour reprendre ailleurs l'inaccessible songe  
Il se fond dans le noir à petits pas égaux.*

Paradoxalement, nous refermerons ce recueil sur un extrait de la préface de Maurice Chauvet :

« Robert Gros est poète avec son respect des usages, sa forme, la sagesse mesurée mais si limpide de son écriture. Il élève un chant solitaire et juste dans les clairs matins des bords du Thau et nous livre les images de son monde secret. »

Le secrétaire perpétuel donne connaissance d'une étude de M. Charles Juge-Chapsal, membre non résidant, *A propos des Pavée de Villevieille*, dont voici le texte :

En deux brochures d'une haute tenue littéraire, et qui constituent les deux premiers volets d'un polyptique consacré aux Pavée de Villevieille, notre confrère, le majoral Ivan Gausson a campé magistralement un personnage très

caractéristique de son temps en brossant le portrait de Philippe-Charles de Pavée, marquis de Villevieille, ami de Vauvenargues et de Voltaire.

Mon propos est non pas de marcher sur les brisées de M. Gaussen (ce serait de ma part téméraire et de mauvais aloi), mais plus modestement d'apporter ma contribution à l'histoire d'une noble famille languedocienne, qui a laissé des descendants hors de sa province d'origine et notamment en Lorraine, à Paris et en Auvergne.

En 1900, un éminent érudit arverne, Emmanuel Grellet de la Deyte, résidant en Auvergne à Allègre (Haute-Loire), publiait sous ce titre : *Une sœur de Montcalm, la Présidente de Lunas*, une brochure substantielle, donnant la primeur du texte de trois autographes inédits de l'illustre défenseur du Canada, et conservés dans les archives de descendants fixés en Nivernais, Antoine de Viel de Lunas, baron du Pouget, et Thérèse de Montcalm, sœur du lieutenant général.

Ces autographes, trois lettres, sont adressés par l'illustre soldat à sa sœur et à son beau-frère, la présidente et le président de Lunas. Elles sont datées des 26 avril 1734, 5 octobre 1742 et 12 octobre 1742.

Loin de moi la pensée d'analyser, même brièvement, ces documents si suggestifs. J'en dirai simplement qu'ils mettent l'accent sur la personnalité du héros de notre épopée coloniale : « excellent officier, note M. Grellet de la Deyte, actif, zélé, prévoyant, curieux de renseignements sur les hommes et les choses de la guerre, peu soucieux de son bien-être et, dans l'intimité, religieux, modeste, poli, instruit et obligeant, n'oubliant personne » (1).

La documentation de l'auteur de la brochure lui a permis de situer l'épistolier dans le cadre de sa race, de fournir les renseignements les plus circonstanciés sur sa famille, sur les Viel de Lunas, et sur sa parenté avec d'illustres ou

---

(1) *Une sœur de Montcalm, la présidente de Lunas*. Documents originaux et trois lettres inédites du marquis de Montcalm, par E. Grellet de la Deyte. Nevers G. Vallière, 1900.

notables maisons de l'aristocratie de robe et d'épée, notamment les Pavée de Villevieille.

La substance de l'œuvre de M. Grellet de la Deyte me permet de rappeler à grands traits non seulement l'origine des Montcalm mais aussi des Viel de Lunas et des Pavée de Villevieille et de donner des précisions sur leur descendance actuelle en dehors du Languedoc.

## I

Le frère de la présidente de Lunas, auteur des lettres publiés dans la brochure précitée, Louis-Joseph de Montcalm-Gozon marquis de Saint-Véran, Lieutenant-général des Armées du Roi, Commandeur de Saint-Louis, était le chef intrépide qui lutta sous Louis XV au Canada pour y maintenir le drapeau fleurdelysé de France. Il était né en 1712, au château de Candiac, paroisse de Vauvert près de Nîmes, du mariage de Louis-Daniel de Montcalm-Gozon, marquis de Saint-Véran, baron de Gabriac, seigneur de Candiac, lieutenant-colonel au régiment de Hainaut, et de Marie-Thérèse Charlotte de Lauris de Castellane, dame d'Ampuis, descendante des ducs de Villars-Branças, des d'Estrées, parente en outre des princes de Lorraine-Harcourt, des Beauvau, Arenberg, Bourbon-Vendôme et des familles royales d'Europe (2).

D'une race connue en Rouergue depuis Simon de Montcalm, Seigneur de Viala de Cormus en 1290, le grand Montcalm s'était uni le 17 octobre 1736 à Angélique-Louise Talon du Boulay, fille du marquis du Boulay et de Marie-Louise Molè (3).

## II

C'est le 10 février 1728 que la sœur du Lieutenant-Général, Louis-Françoise-Thérèse de Montcalm-Gozon épousa au château de Candiac, Louis-Jean-Antoine de Viel, écuyer, seigneur de Lunas et autres places, baron du Pou-

---

(2) Op. cit. p. 8.

(3) Op. cit. p. 10.

get, Vendémian et autres lieux, conseiller du Roi, président en la Cour des Comptes, Aides et finances de Languedoc, fils de noble Jean Viel, écuyer, seigneur de Lunas et de Surlan, Conseiller-Secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de Marguerite de Barbeyrac.

Parmi les témoins figurèrent Rochemore de la Devèze, de la Tour du Pin de Mallerargues et Joseph de la Baume, baron de Beaulieu, lieutenant général d'épée au Présidial de Nîmes, époux en 1693 de Marie de Pavée de Villevieille, fille de Abdias de Pavée de Villevieille, baron de Montredon, page de la reine-mère Anne d'Autriche, capitaine au régiment de Montpezat-cavalerie, major au gouvernement de la Ville de Sommières, et d'Anne d'Eustache (4).

Devenu président en la Cour des Aides de Montpellier en 1733, l'un des citoyens les plus riches de Montpellier, mais surtout homme de bien, le nouveau marié avait conquis l'estime et l'affection de son beau-frère Montcalm, ce dont témoigne sa correspondance avec ce dernier (5).

De cette union de Louise-Thérèse de Montcalm avec le Président de Viel de Lunas étaient nés cinq enfants : Jean, marquis de Lunas, baron du Pouget, marié avant 1761 à Marie-Reine de Boullenc de Saint-Rémy, fille de François-Frédéric de Boullenc, baron de Saint-Rémy-sur-Aure et de Marie Girard, dame d'Espeuilles. Leur descendance comprend les familles d'Espeuilles de Caulaincourt de Vicence, d'Ollianson, de Certanies (en Nivernais). Les autres enfants issus du mariage de Lunas-Montcalm étaient : Louis-Jean-Pierre de Lunas du Deffant, la Baronne de Seigneuret et Loubens de Cesserat, le Chevalier de Lunas de Lestang et une autre fille Antoinette-Louise-Marguerite Macrine.

### III

Antoinette-Louise-Marguerite Macrine de Viel de Lunas, dite Mlle de Surlan, née en 1741, convola le 13 juin 1763 avec le frère du marquis Philippe-Charles Pavée de

---

(4) Op. cit. p. 11.

(5) Op. cit. p. 12.

Villevieille (l'ami de Vauvenargues et de Voltaire), Joseph-François-Philippe-Charles de Pavée, marquis de Villevieille, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, lieutenant honoraire des Gardes de S.A.R. le Comte d'Artois, décédé à Paris en 1825.

Il était fils de défunt « Haut et puissant seigneur Jean-Raymond de Pavée, marquis de Villevieille et de la Roquette, baron de Montredon, seigneur de Viols le Fort, le Saint Vincentien et chevalier de Saint-Louis, Lieutenant pour le Roi de la Ville et Château de Sommières, et de haute et puissante dame Françoise Mélanie de la Fare, marquise de la Fare et de Montclar, seigneuresse (sic) de Mirabel, Pompignan, Ceyrac, Saint-Martin de Cendras, Saint-Martin de Valgalgues, etc. ».

Au contrat de mariage, reçu par Ricard, notaire, signèrent Louis-Henry-Annibal de Pavée de Villevieille, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, frère du marié ; François-Gabriel d'Audessens, Brigadier des Armées du Roi, petit-fils de François, baron de Beaulieu, président la Cour des Comptes du Languedoc, et de Jeanne Gabrielle de Pavée de Villevieille ; François-Jean-Henry-Antoine de Roquefeuil, marquis de Londres ; la marquise de Montlaur de Marles, née Roquefeuil ; la marquise et vicomtesse de Portales de Vignolles.

La future était assistée du marquis de Lunas et du Chevalier de Lunas du Deffant, ses frères, du marquis de Girard de Pézennes et du baron de Seigneuret de Loubens, ses beaux-frères ; du comte Gilbert de Montcalm-Gozon, mestre de camp de cavalerie, son cousin germain ; du président de Massillan, son oncle ; du marquis de Barbegeac de Saint-Maurice, etc.

La mariée avait pour aïeul François-Joseph de Pavée, baron de Villevieille, marquis de la Roquette, baron de Montredon, époux de Graside de Roquefeuil, dame du marquisat de la Roquette et de la baronnie de Brissac.

#### IV

Du mariage d'Antoinette-Marguerite-Jeanne-Macrine de Viel de Lunas et du marquis Joseph-François-Philippe-

Charles de Pavée de Villevieille naquit un fils unique Louis-Jean-François de Pavée, marquis de Villevieille, né en 1764, mort le 18 octobre 1828, Capitaine dans Roussillon Cavalerie, marié le 15 juillet 1806 au château de la Boutetière (Vendée) à sa cousine Henriette Prévost de la Boutetière de Saint-Mars, fille du comte de la Boutetière de Saint-Mars, capitaine commandant aux dragons d'Orléans, et d'Adelaïde de la Fare-Vénéjean et nièce du cardinal duc de la Fare, Archevêque de Sens, pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, Ministre d'Etat, membre du Conseil privé de Louis XVIII et de Charles X.

Cette union donna le jour à trois enfants :

A. - Charles de Pavée, marquis de Villevieille, page du Roi Charles X, lieutenant de cavalerie, époux à Nancy le 1<sup>er</sup> janvier 1834, de Cécile d'Hennezel, dont une fille Marie de Pavée de Villevieille.

B. - Clotilde de Pavée de Villevieille, Chanoinesse honoraire et Comtesse du noble Chapitre de Brünn (Autriche), mariée en 1827 à Casimir du Verdier, comte de Genouillac dont postérité de Genouillac et de Raimbouville.

C. - Hedwige de Pavée de Villevieille, née à Montpellier le 7 avril 1816, morte à Nancy le 22 juin 1876, épouse à Nancy le 7 avril 1834 de René, comte de Landrian, baron de Fisson du Montet, baron héréditaire du Saint Empire et des Etats immédiats d'Auriche. Dont cinq enfants :

1<sup>o</sup>) Pierre, comte de Landrian, baron de Fisson du Montet et du Saint Empire qui s'unit à Anne de Lallemand de Mont, d'où deux fils ; 2<sup>o</sup>) Amélie, mariée au baron Seillière d'où postérité ; 3<sup>o</sup>) Clotilde épouse du baron Seillière, d'où postérité ; 4<sup>o</sup>) Marie, Chanoinesse et Comtesse du noble Chapitre Impérial de Brünn ; 5<sup>o</sup>) Louise qui s'unit le 25 mars 1878 à Emmanuel Grellet de la Deyte, Conseiller général de la Haute-Loire et Maire d'Allègre, érudit et héraldiste des plus distingués. Naquirent de ce mariage une fille, la Comtesse de Lachapelle d'Apchier, et trois fils, le baron Pierre Grellet de la Deyte, époux de Marie Cholat, officier de marine, puis Administrateur des Forges et Acieries de Saint-Etienne, officier de la légion d'honneur, sans postérité actuelle ; le baron Henri Grellet de la Deyte, lieu-

tenant des Chasseurs à cheval, marié à Jenny Clémard de la Fayette, mort au champ d'honneur en août 1914, sans postérité ; le baron Gaston Grellet de la Deyte, Capitaine-commandant de spahis marocains, mort au champ d'honneur à Pogradec (Albanie) en octobre 1917, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier des Ordres Chérifiens.

Le baron Pierre Grellet de la Deyte précité réside en été en son vieil hôtel familial d'Allègre (Haute-Loire), aux confins arverno-vellaves. Du magnifique parc proche de sa demeure, il peut embrasser du regard le bassin du Puy dont George Sand a dit : « Je ne connais pas de site donc le caractère soit plus difficile à décrire. Ce n'est pas la Suisse, c'est moins terrible ; ce n'est pas l'Italie, c'est plus beau ; c'est la France centrale avec tous ses volcans éteints et revêtus d'une splendide végétation ». Panorama grandiose que depuis 1390 ont contemplé tous les Grellet, lieutenants-généraux du marquisat d'Allègre, tenant dans la région un rang considérable par l'ancienneté de leur lignage, leurs alliances, leurs possessions et les services éminents rendus au Pays.

Ainsi ce gentilhomme, descendant arverne des marquis de Pavée de Villevieille a dans son champ visuel la région septentrionale de ce Languedoc à l'extrémité sud duquel se dresse encore l'antique manoir de la noble souche dont le sang coule dans ses veines !

M. l'inspecteur d'Académie honoraire Camille Lignières lit une communication intitulée, *La conquête d'Oran par le Cardinal Cisneros*. En voici le résumé :

Pendant sept siècles les Espagnols ont lutté contre les Arabes, envahisseurs de leur pays, et, qui plus est, mécréants. Si bien que la lutte pour la reconquête de leur terre se doublait d'une croisade contre l'infidèle. Cette croisade prit fin avec la prise de Grenade en 1492. En cette même année, Christophe Colomb découvre l'Amérique. Il y fait quatre voyages dont le dernier se termine en 1504. C'est alors que meurt la reine Isabelle la Catholique. Elle avait été gagnée par le projet du Cardinal de poursuivre en terre d'Afrique la lutte qui avait bouté hors d'Espagne les

Musulmans. Sur les instances de Cisneros le Roi catholique se décide à l'action.

Les caisses de l'Etat sont vides. Cisneros offre d'avancer les sommes nécessaires. L'expédition s'organise. Oran était la cible, mais paraissait inaccessible par mer. On décide de débarquer à Mers-el-Kébir dont la conquête sera le prélude à celle du grand port.

Une convention signée avec le Roi catholique donne à Cisneros la direction personnelle de l'entreprise. Après bien des atermoiements indépendants de sa volonté, le Cardinal arrive à Mers-el-Kébir avec sa flotte et ses troupes dont le commandement est confié à Pedro Navarro. Oran tombe en mai 1509. Cisneros organise sa victoire et regagne aussitôt l'Espagne où l'appellent, comme régent, les soins du royaume. Il n'aura foulé la terre africaine que huit jours.

Pedro Navarro se rendra maître successivement de Bougie, Alger, Tripoli (1510). Ce sera le terminus de son aventure.

Une nouvelle expédition est envoyée par le Roi catholique. Elle va essuyer une cuisante défaite en voulant s'emparer dans le golfe de Gabès de l'île de Gelbes, l'actuelle Djerba. Il y aura des milliers de morts et de prisonniers, les survivants fuyant dans des navires bientôt dispersés par de furieuses tempêtes.

Quelques années plus tard, en 1517, le Roi catholique, Ferdinand d'Aragon, meurt. Son petit-fils, le jeune Charles, futur Charles-Quint, devient roi d'Espagne (1519). Il tournera son activité, bien sûr, vers l'Amérique qui draine vers elle conquérants, colonisateurs, soldats et administrateurs (songeons que Cortès conquiert le Mexique de 1519 à 1521).

Mais l'empereur se tourne aussi et surtout vers son empire d'Europe où il aura à guerroyer en Italie et dans les Flandres, en France et en Allemagne.

Il ne pourra pas, non plus, se désintéresser de la Méditerranée, infestée de pirates. Sa glorieuse conquête de Tunis en 1535, mettra fin aux raids des corsaires barbaresques.

Dès lors le destin de l'Espagne était européen et amé-

ricain. Sans la découverte de l'Amérique ne peut-on imaginer qu'il aurait pu y avoir pour elle un destin à la fois européen et africain ?

L'Espagne, mère de l'Hispanité a pu créer en Amérique plus de vingt nations issus de son sang et parlant sa langue. Ne peut-on imaginer qu'elle aurait pu créer aussi une Hispanité en Afrique, créer une Afrique latine renouvelée de la Romania antique ?

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

*SEANCE DU 22 NOVEMBRE 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, M. le Chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf, membres résidants ; M. le Général Cothias, membre non résidant ; Mlle Metge, M. Portal, M. Henri Arnaud, M. André Planque, correspondants.

Sont excusés : M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Pierre Hugues, M. le Pasteur Brunel, Mlle Alice Fermaud, M. Henri Chabrol, M. Maurice Aliger.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. André Bernardy, trésorier.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Assemblée est mise au courant des mesures prises pour améliorer la sécurité des locaux de l'Académie.

Il a été reçu en hommage : Paul Troy, *La vie et la mort de Guillaume Apollinaire, Nîmes et Guillaume Apollinaire*, sd.

M. André Bernardy rend compte de l'ouvrage de M. Roger Chastanier, membre non résidant, intitulé: *Mûriers, magnans, cocons, filage et vie de Lussan vers 1860*.

Voici le texte de ce compte rendu :

Notre confrère, M. Roger Chastanier, a assuré pendant plusieurs décennies l'impression des Bulletins et des Mémoires de l'Académie de Nîmes ; il a siégé aussi parmi nous pendant plusieurs années, puis il s'est retiré sur le plateau de Lussan dans sa maison familiale agrémentée d'un très beau et apaisant panorama sur l'Uzège.

Dans ce milieu tranquille il a rassemblé, outre ses souvenirs d'enfance, ceux de ses voisins lussanais ; il a fouillé les archives municipales et familiales et nous a déjà fourni divers aspects de l'histoire et de la vie de la Lussanesque avant et pendant la Révolution.

Il nous donne aujourd'hui un opuscule dactylographié de vingt-sept pages dont le titre est très évocateur : *Mûriers, magnans, cocons, filage et Vie de Lussan vers 1860*. Il ajoute : *Souvenirs de leurs « grands » recueillis auprès de cinq Lussanais, trop modeste pour que leurs noms soient cités*.

Ce titre, où se mêlent les mots languedociens à la langue française, préfigure ce que sera le texte qui, lui aussi, sera émaillé de termes de la langue du terroir, propres à la vie des vers à soie à travers leur métamorphose et au traitement de la soie elle-même.

Les archives familiales ont apporté à notre confrère de nombreux renseignements car son grand-père fût, non seulement éleveur de vers à soie, mais encore filateur et commerçant en graines, entendez par là ces « œufs » que les femmes réchauffaient entre leurs seins jusqu'à l'éclosion.

Son étude est très complète puisqu'il traite tout d'abord, sous le titre *La vie de la soie* :

- du mûrier ;
- de la cueillette de la feuille, non par les « magnanelles » de Mistral, mais par les « mésadiéra », feuille qui va servir à nourrir les « magnans » ;

— de la graine de vers à soie, dont une famille Mazert assurait sur place la pérennité, graine que procurait aussi, par ailleurs, un lussanais, gros commerçant à Sommières.

Et nous assistons ensuite :

— à l'éclosion des œufs : « l'impélido » qui se produisait en général pendant les « Vacariou », période de mauvais temps qui chevauche les mois de mars et d'avril ;

— à la nourriture des vers ;

— à leur élevage et à leur développement dans les magnaneries jusqu'à « l'encabanage » qui était assuré à Lussan non par de la bruyère mais par du genévrier ou du « dalader », sorte d'olivier sauvage.

Après quelques considérations sur les maladies des vers, combattues avec succès par Pasteur, voici de multiples détails sur le décoconnage, l'étouffage et le stockage des cocons.

La deuxième partie de l'étude de notre confrère concerne *le filage de la soie*.

C'est d'abord l'installation d'une filature dont l'importance dépendait du nombre de bassines, le rôle des fileuses dont la plupart étaient logées sur place et la description de leur dur travail pendant les 10 heures que durait leur journée qui était rémunérée 28 sous entre 1830 et 1870. Le silence dans l'atelier était obligatoire à cette époque : cette discipline avait dû cependant se relâcher dans la suite, puisque j'ai personnellement entendu, dans ma tendre jeunesse, toutes les fileuses d'Uzès chanter en travaillant.

Quelques anecdotes sur les soirées de fileuses et sur un surveillant nommé « Marcamaou » (sobriquet qui signifie : qui marque mal) viennent émailler le récit d'une agréable note folklorique.

Mais voici la soie terminée, rangée en « escragnes », beaux écheveaux de soie grège, d'un jaune paille brillant.

Que va-t-elle devenir ?

En général les soies de bonne qualité rejoignaient en grosses balles le bureau de conditionnement de Lyon où elles étaient vérifiées avec soin. Les écheveaux qui présen-

taient des défauts, nœuds ou frisons, étaient employés pour la fabrication de tissus de deuxième qualité : bourrette ou filoselle.

Le troisième chapitre traite de *la mort des filatures...* et du déclin de Lussan dont la population de 500 habitants au début du XIX<sup>e</sup> siècle atteignit 1.800 en 1865, pour retomber bien bas aujourd'hui.

La cause d'un déclin aussi rapide fut le traité de libre échange de Napoléon III qui permit aux soies d'Italie, puis plus tard à celles d'Extrême-Orient, de rentrer en France sans bourse délier. Le prix des soies baissa alors d'une façon continue jusqu'à 3 F 25 le kilo en 1914. Les filatures n'eurent plus qu'à fermer. Les mûriers furent peu à peu arrachés consacrant la décadence de Lussan et de la Lusanesque. Il en fut de même dans les Cévennes et dans tout le Midi.

Mais devons-nous avoir un peu d'espoir ? Un exposé récent à la Télévision 3<sup>e</sup> chaîne de M. de Cazalet, banquier à Marseille et propriétaire au Vigan, fait état de la mise au point de nouvelles espèces de mûriers. Ceux-ci pourraient fournir de la feuille d'une façon continue pendant six mois ce qui permettrait d'assurer plusieurs élevages successifs de vers à soie pendant la même période ; de nouveaux espoirs s'ouvriraient ainsi pour cet élevage et pour les industries qui en découlent.

M. Chastanier en fait état et complète ainsi son étude.

M. Jacques Larmat lit une communication sur *Le comportement territorial des académiciens.*

Le macrocosme social inclut de nombreux groupes de moindre importance : petites sociétés plus ou moins largement ouvertes ou, au contraire, plus ou moins fermées.

Ces sociétés fermées sont très diverses : clubs mondains, corporations, Grandes Ecoles, confréries vineuses, sociétés secrètes, bandes de jeunes délinquants... et, naturellement, Académies.

Elles sont caractérisées :

- par un effectif strictement limité et, donc, un recrutement étroitement sélectif (cooptation, concours, etc.) ;
- par des rites accompagnant l'entrée dans la société

ou les réunions de ses membres, quelquefois par le port de certains vêtements ou insignes ou par l'usage d'un certain langage, enfin par une hiérarchie réelle ou apparente.

On considère parfois que ce type d'organisation sociale est un héritage des structures tribales des sociétés « primitives ». Et, au-delà, qu'il pourrait témoigner de la persistance, au sein des sociétés humaines, du comportement territorial et du comportement hiérarchique observés chez des animaux, notamment chez des grands singes.

Mais des comportements apparemment semblables peuvent être déterminés par des mécanismes tout différents. La réduction de la part des conditionnements innés chez l'Homme et sa supériorité psychique interdisent d'assimiler sans réserves les structures sociales observées dans notre espèce aux structures plus ou moins analogues des Mammifères supérieurs.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 6 DECEMBRE 1974

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, Me Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Ali-ger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; Mlle Metge, Mme Carmen Déchery, M. Henri Arnaud, M. Armand Brunel, M. André Planque, M. Guy Dupré, correspon-dants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Jules Davé, M. le Pasteur Brunel.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Aca-démie un ouvrage offert en hommage :

Mireille Liron, *A travers un prisme*. Paris, L'Amitié par le Livre, 1974.

M. le Dr Edouard Drouot rend compte de *Bornègre*, par MM. Armand Brunel, Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet, Nîmes 1974. Il s'exprime ainsi :

L'Académie a reçu en hommage une monographie d'une cinquantaine de pages, avec une carte séparée et une illustration abondante au moyen de photos, de tableaux, de plans et de graphiques divers. Le titre : *Bornègre*, du nom d'une cavité naturelle avec source de type vauclusien, comme notre Fontaine de Nîmes, mais intermittente et située aux environs d'Uzès, sur la commune d'Argilliers. Ce travail est le fruit d'une collaboration entre la section de spéléologie et de préhistoire de l'Association Sportive de la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc et l'Association Spéléologique Nimoise. Les auteurs en sont notre ami M. Armand Brunel, correspondant, et MM. Guilhem Fabre, Jean-Marie Laporterie et Alain Suavet. C'est donc un travail d'équipe.

L'émergence temporaire de Bornègre se situe vers la bordure sud des garrigues à l'est d'Uzès, au débouché de la combe de Picouvert et elle donne naissance à un ruisseau affluent de l'Alzon. La bouche de la cavité, d'une hauteur de 4 m et d'une largeur de 2 m environ s'ouvre dans un site sauvage, sur une paroi rocheuse d'une vingtaine de mètres. L'eau qui en jaillit au moment des crues, retombe d'abord dans une « marmite » de quatre mètres de profondeur et elle en ressort pour former une belle cascade d'une dizaine de mètres qui a creusé dans le rocher une large vasque, avant de donner naissance au ruisseau dit de Bornègre. Plusieurs émergences secondaires, portant le nom de « boulidous », naissent au pied de la falaise et contribuent à alimenter le ruisseau. Sur les environs du site, les auteurs nous rapportent quelques détails intéressants, en particulier, ils décrivent un ouvrage d'art romain, un pont à trois arches qui permettait aux eaux de l'aqueduc de Nîmes de franchir la gorge. Non loin de là un tunnel de trente mètres était lui aussi destiné à l'aqueduc. Sur la commune proche de Saint-Maximin, des mines de phosphates fossiles ont été exploitées de 1883 à 1923. Enfin, à peu de distance, on peut voir le pittoresque château du baron de Castille avec ses

reproductions en échelle réduite de plusieurs monuments de la Rome antique.

L'exploration du réseau de Bornègre, rendue difficile par l'expérience d'une rivière souterraine avec siphons, lacs, voûtes mouillantes, a depuis longtemps aiguisé la curiosité des chercheurs. Le premier connu, en 1876 est Emilien Dumas, suivi par Félix Mazauric en 1898-1899. Bien d'autres les ont suivi et nous ne sommes pas surpris de rencontrer, en 1929, Robert de Joly, qui essaya, mais sans succès, d'assécher le premier syphon qui barrait la route à 20 mètres de l'entrée. Il a donc fallu attendre les années 1964, 1966 et 1973 pour que les choses avancent plus rapidement, grâce à des équipes plus nombreuses et dotées de matériel moderne. 1.750 mètres d'un réseau souterrain complexe ont pu être reconnus, non sans difficulté. Il a fallu assécher suffisamment plusieurs syphons ou voûtes mouillantes pour permettre le passage. Des plongées en scaphandre autonome ont eu lieu dans certains lacs ou gourgs, tandis qu'ailleurs des remontées par escalade ou avec l'aide de mâts démontables tentaient de reconnaître certains avens, en direction du plateau.

Je passe un peu rapidement sur les observations et considérations plus scientifiques, bien que ce soient elles, naturellement auxquelles leurs auteurs attachent le plus de valeur. Elles ont trait à la topographie complexe du réseau, à l'étude des divers types de sédiments recueillis, à l'hydrologie souterraine du système et à son fonctionnement, à l'analyse chimique des eaux, comparées à celles de la fontaine d'Eure et à celles de la fontaine de la place du village de Vers, enfin au bassin d'alimentation de Bornègre. Celui-ci semble se confondre quelque peu avec celui de la fontaine d'Eure et s'étend dans la zone de garrigues karstiques qui s'évalent d'Uzès à Valliguières, entre Saint-Siffret et Flaux au nord, Saint-Maximin, Boisset et Vers au sud. Le problème d'une liaison qui n'est pas impossible entre la fontaine d'Eure et Bornègre est évoqué ici et son étude a nécessité l'exploration des nombreux avens et grottes du voisinage. Les plans des principaux avens nous sont d'ailleurs communiqués, avec les nombreux tableaux, coupes géologi-

ques, photos, graphiques, qui abondent dans le texte. Les auteurs ne nous cachent pas que le réseau de Bornègre n'a pas encore livré tous ses secrets et qu'il attend encore de nouvelles explorations. Mais dès à présent, ce travail sérieux et important représente une contribution notable à l'étude de l'hydrogéologie souterraine de la région d'Uzès.

J'ajoute pour terminer qu'une bibliographie soignée accompagne cette étude et que j'y ai même noté au passage la mention de deux courtes notes parues dans les mémoires de notre Académie, l'une en 1850 sous la signature de M. D. Hombes-Firmas, l'autre en 1909 sous celle de Félix Mazauric.

M. Maurice Aliger met au courant l'Académie de la découverte faite récemment à Marseille *des vestiges d'un navire romain datant de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle.*

Les hasards d'un voyage à Marseille lui ont permis de revoir le chantier de la Bourse dont surgissent, depuis 1967, les vestiges les plus importants jamais découverts de ce que fut l'antique Massalia.

Une surprise l'y attendait. Quelques jours auparavant, les engins fouisseurs ayant accroché l'extrémité de la quille d'un navire échoué là depuis l'époque romaine, des fouilles archéologiques venaient d'être entreprises.

Les parties émergentes du bâtiment n'existent plus, seule la carène est conservée ; à un vaste plancher peu incurvé se superpose la membrure, faite de couples et traverses longitudinales, le tout en excellent état de conservation.

La largeur de la carène est d'environ dix mètres, sa longueur dégagée approche les vingt mètres, mais pourra atteindre trente mètres à la fin des travaux.

Cette partie immergée du vaisseau — caboteur ou navire de haute mer — a coulé là avant d'être recouverte par une couche de vase, puis par plusieurs mètres de terre.

Le directeur de la fouille, que M. Aliger a pu consulter, estime que ce bâtiment est de la fin du deuxième ou du début du troisième siècle de notre ère.

Pour être sauvegardée, l'épave sera extraite, transférée dans un abri couvert, puis recevra un traitement approprié à la conservation du bois (résineux).

Sur le terrain de la Bourse, où plusieurs immeubles s'élèvent déjà, d'autres vont être construits ; cependant la partie centrale sera aménagée ; un jardin sera établi, en relation avec les vestiges déjà mis au jour : rempart hellénistique, monument à triglyphe bas, réservoir-fontaine, quai de la corne du port antique (bassin du Lacydon), voie romaine, etc...

De plus un Musée du Vieux Marseille sera créé à proximité de ces précieux témoins d'un lointain passé.

M. Aliger conclue ainsi: « Marseille est fille de la mer; dans son port qui vit passer, depuis plus de vingt-cinq siècles, une infinité de navires, la présence de cette épave antique constitue un spectacle d'une rare teneur évocatrice et émotive ».

Enfin M. André Nadal lit une communication sur les *Trois Piliers*.

A la sortie de Nîmes sur la route de Sauve on pouvait voir à main droite sur un rocher, il y a une quinzaine d'années encore un monument quelque peu insolite dénommé : *Les Trois Piliers*. Pour l'élargissement de la route en cet endroit, les piliers ont été déposés en 1959.

Sur l'initiative de MM. Edouard Drouot, André Planque, Victor Lassalle et André Nadal et à la suite du vœu émis par l'Académie de Nîmes de faire réédifier le monument, il a été obtenu pour ce projet de la part de M. Jourdan, maire de Nîmes, et de son Conseil Municipal la plus intelligente compréhension et l'octroi des fonds nécessaires. Mgr Rougé, Evêque de Nîmes, à la requête de M. le curé Thibon a bien voulu donner par écrit l'autorisation de cession du terrain en vue de la reconstruction des *Trois Piliers* dans l'angle ouest du terre-plein de l'Eglise Saint-Joseph.

Que sont réellement *Les Trois Piliers* ?

Beaucoup de choses fausses ont été dites et écrites sur eux. La plus stupéfiante contre-vérité, sans aucun doute est bien celle des cartes postales représentant le monument et ayant pour en-tête *Les Trois Piliers Romains*, pure absurdité. Nous n'avons en vérité aucun renseignement certain sur ce monument énigmatique. Trois textes très courts de Germer Durand et des Chanoines Etienne Goif-

fon et François Durand remontant respectivement à 1868, 1881 et 1912 veulent que *Les Trois Piliers* soient les vestiges d'une Croix Couverte du XV<sup>e</sup> siècle, laquelle aurait été détruite au temps des guerres de religion. Cependant les trois textes ne donnent aucune référence. Ce qui est sûr c'est que *les Trois Piliers* étaient encore au début du siècle dernier au nombre de quatre et se dénommaient *les Quatre Pilons*. Depuis un siècle environ les archéologues nimois ont réfuté l'idée que *les Trois Piliers* pouvaient être les restes de *Fourches patibulaires* donnant comme raison que ces Fourches étaient tout près du Pont de Justice ; cela est exact, mais en partie seulement, car le gibet ne fut en cet endroit qu'au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et nullement au Moyen Age.

A l'occasion de la réédification des *Trois Piliers* M. André Nadal s'est penché sur la question. Après de longs efforts infructueux, il soupçonna Ménard d'être responsable d'une certaine méprise, il lut alors avec la plus grande attention les deux premiers tomes de *l'Histoire de Nîmes*.

A la page 239 du second tome, au sujet des routiers, brigands et pillards du Moyen Age, Ménard cite qu'en 1362 ces derniers s'étaient approchés de la ville et avaient poussé leur avance « jusqu'aux Fourches patibulaires de Nîmes appelées de Carafrach ». Il paraît au reste, ajoute Ménard, que « ces anciennes fourches qui depuis longtemps ne servent plus de gibet, existent encore, elles sont à quatre piliers sur une hauteur à l'entrée du chemin qui conduit de Nîmes à Sauve ; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui les *quatre pilons*. »

A partir de cette découverte, André Nadal fit de nombreuses visites aux Archives du Gard où notre confrère le Conservateur M. Jean Sablou mit une petite salle à sa disposition et y fit apporter compoix et plans cadastraux de l'époque.

Il put ainsi arriver à situer l'emplacement exact des *Fourches de Carafrach* ou *Cadafrac* sur la route d'Alès en face du Bois des Espeisses, du côté de la route opposé à l'Eau Bouillie. Le lieu s'appelait alors *les Trois Pilons* et il est mentionné dans le compoix de 1671 de la ville de Nîmes.

Les *Fourches de Carafrach* étaient donc le gibet de Nîmes au Moyen-Age et se trouvaient à environ trois kilomètres du monument de la route de Sauve appelé actuellement les *Trois Piliers*. Ménard qui a le mérite de nous avoir révélé l'existence de ces Fourches de Carafrach du Moyen-Age fait toutefois une totale confusion entre elles et le monument de la route de Sauve.

Il a pour ainsi dire pendant plus de deux siècles accrédité, officialisé la confusion.

Au terme de son étude sur *les Trois Piliers*, André Nadal arrive aux conclusions suivantes :

1°) Les Fourches patibulaires ont existé au nord-ouest de Nîmes dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, sur la route d'Alès, en face du Bois des Espeisses, au lieu-dit de Carafrach et elles étaient surnommées « Les Trois Piliers » ;

2°) Les Fourches patibulaires ont bien existé à l'est de la ville, au Pont de Justice, mais cela à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle seulement.

3°) *Les Trois Piliers* de la route de Sauve sont-ils les vestiges d'une Croix Couverte ou ont-ils été des Fourches patibulaires ou ont-ils été autres choses encore ?

Les références, les preuves manquent pour une assertion sans appel.

S'ils sont les vestiges d'une Croix Couverte ils prennent rang parmi les cinq ou six rares monuments semblables existant encore en France. S'ils ont été des Fourches patibulaires, alors, ils sont pratiquement l'unique représentant debout de ce genre de monument dans notre pays.

Quoi qu'il en soit c'est heureux que *les Trois Piliers* qui ont donné leur nom à tout un quartier d'une ville depuis tant d'années, qui ont donné leur nom à deux rues et à une Eglise, c'est heureux qu'ils soient reconstruits sur le lieu où ils se trouvaient et qu'ils participent à nouveau à la vie de la cité.

Cette communication est accompagnée de la projection de nombreuses diapositives.

Elle est suivie du débat habituel. Et la séance est levée à 19 heures.

*SEANCE DU 20 DECEMBRE 1974*

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Edouard Drouot, président.

Sont présents : M. le Professeur, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Camille Lignières, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. Henri de Régis, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, Me Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le Président René Panet, Me Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. le Chanoine Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Ali-ger, M. Henri Chabrol, membres résidants ; Mlle Metge, Mme Déchery, M. Henri Arnaud, M. Armand Brunel, M. André Planque, M. Guy Dupré, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jules Davé, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. le Pasteur Lauriol.

La commission des anciens présidents a donné avis favorable à la présentation de Me Marcel Fontaine, ancien bâtonnier, au fauteuil précédemment occupé par M. le Procureur Général honoraire Robert du Colombier, passé dans la classe des membres non résidants. Elle a autorisé également la présentation au titre de correspondants de Mme de David-Beauregard, de Villevieille (Gard), et de M. Guilhem Fabre, spéléologue, de Nîmes. Le vote aura lieu le 24 janvier 1975.

Au cours de la prochaine séance, le 10 janvier 1975, seront élus le président et le vice-président annuels. M. Lucien Frainaud est proposé pour exercer la fonction de président, et M. le Président René Panet pour celle de vice-président.

La séance publique annuelle se tiendra dans les salons de l'Hôtel de Ville le 26 janvier. Y prendront la parole : le nouveau président, le président sortant, ainsi que M. Claude Escholier sur *Nadar*, et M. le chanoine Marchand sur *Un médiateur en Languedoc au XIII<sup>e</sup> Guy Foulques, de Saint-Gilles, futur Clément IV.*

Au cours du premier trimestre, une séance sera consacrée au nimois François Guizot, pour célébrer le centenaire de sa mort.

L'Académie a reçu en hommage :

Joachim Durand, *Notes sur la commune gardoise de Laval-Pradel*, Nîmes, 1974.

Joseph Chambon, *Un général gardois sous la Révolution et l'Empire : Joseph Pascal de Vallongue*, Avignon, 1974.

René Maruéjol et Aimé Vielzeuf, *Le maquis de Bir-Hakeim*, Barcelone, 1974.

M. Joachim Durand propose que l'Académie publie in extenso dans ses Mémoires, l'éloge du poète provençal Joseph d'Arbaud récemment prononcé devant l'Académie française par M. André Chamson, membre non résidant de notre Compagnie. Tout en rendant hommage à Joseph d'Arbaud et à M. André Chamson, l'Académie regrette de ne pouvoir donner suite à cette proposition. Le discours de notre illustre confrère a d'ailleurs déjà été diffusé dans notre région par le quotidien *Midi-Libre*, et il sera édité par les soins de l'Académie française. En outre, aux termes de l'article 65 de notre règlement « aucun mémoire ne peut être inséré au recueil, s'il n'a été lu devant l'Académie », et « aucun ouvrage déjà imprimé ne pourra être inséré dans le recueil de l'Académie ».

M. le chanoine Robert Marchand rend compte des ouvrages que M. Robert Sauzet, maître-assistant à la Facul-

té des lettres et sciences humaines de Poitiers, a récemment offerts à l'Académie.

Ces études peuvent se grouper autour de deux centres d'intérêt : *le diocèse de Chartres au XVII<sup>e</sup> siècle*, et *le Bas-Languedoc religieux à la même période*.

Le *diocèse de Chartres* est surtout étudié à travers les comptes rendus des visites pastorales faites soit par l'Evêque, soit par ses délégués. Cette étude a fait l'objet d'une thèse de troisième cycle présentée à la Faculté des Lettres de Paris en 1970. Une partie seulement en a été publiée. Divers articles parus dans des Revues font état de documents qui apportent un éclairage intéressant sur la vie religieuse à cette époque. Nous en avons une bonne présentation d'ensemble dans le Bulletin des Sociétés Archéologiques d'Eure et Loir, qui nous permet de saisir la réalité de la vie d'un immense diocèse au temps de ce qu'on a pu appeler la Contre-Réforme catholique.

Un chapitre important de cette thèse est connu, grâce à une Revue romaine qui l'a publié en 1972. L'auteur donne dans ces pages les principes et la méthode qui l'ont conduit dans son étude. Notons qu'il s'agit d'un travail de première main sur les documents originaux : les procès-verbaux de ce que l'on appelle la « visite » de l'Evêque ou de ses délégués dans les diverses paroisses d'un diocèse. Dans le style administratif actuel, on l'appellerait sans doute « inspection ». Mais ce terme éliminerait toute la dimension spirituelle et pastorale de cette activité de l'Evêque ; celui-ci exerce alors au premier chef ce qui est exprimé par l'étymologie même de son nom en grec : celui qui regarde, qui veille sur le troupeau à lui confié.

A côté des réalités proprement religieuses que nous font découvrir ces visites, c'est toute la vie d'un pays qui est saisie : ses mœurs, sa mentalité, sa misère souvent : l'Evêque est en effet, à cette époque, responsable des services sanitaires et sociaux. C'est ainsi qu'il veille par exemple sur le nombre, la qualité et la moralité des sages-femmes. Les hôpitaux et hospices sont aussi de sa compétence, de même que les bureaux de charité et les écoles.

Mais c'est aussi la vie tout court que nous découvrons parfois dans ses réalités terre à terre : on voit tel archidiacre accepter la viande bouillie à midi, rôtie le soir, mais, par esprit de mortification, refuser gibier, volaille ou poisson... sauf pour ce dernier les jours maigres bien entendu.

Ce dépouillement d'archives a permis à M. Sauzet d'étudier *la présence protestante dans le diocèse de Chartres au début du XVII<sup>e</sup> siècle*. Elle est assez clairsemée, nous dit-il, dans un article paru dans le Bulletin de la Société du protestantisme français en 1972.

Deux autres brochures élaborées à partir de documents inédits, nous renseignent sur *la mentalité et le niveau intellectuel du clergé beauceron au début du XVII<sup>e</sup> siècle*. C'est d'abord l'analyse d'un énorme recueil alphabétique inédit, sorte d'encyclopédie avant la lettre où un curé de l'époque, Laurent Bouchet avait recueilli tout ce qu'il avait pu glaner tant au cours de ses voyages que de ses innombrables lectures. C'est ensuite l'étude d'un testament et d'une cérémonie funèbre qui permet de connaître les sentiments profonds d'un ecclésiastique, chanoine de Chartres et prier curé d'un village voisin du début du XVII<sup>e</sup> siècle, devant la mort et l'au-delà.

Le second groupe d'articles intéresse plus directement notre région en évoquant *quelques aspects de la vie religieuse dans le Languedoc au XVII<sup>e</sup> siècle*.

A la suite de son maître, M. Dupront, professeur à la Sorbonne, M. Sauzet étudie *le fait des pèlerinages au XVII<sup>e</sup> siècle*. Il situe l'objet de son étude surtout autour de N.D. de Rochefort, qui à l'époque relevait de l'Archevêque d'Avignon. Dans une autre étude, il y ajoute le pèlerinage de Gignac, actuellement dans l'Hérault, et surtout celui de la Croix de Saint-Gervasy près de Nîmes, instauré sur l'initiative d'un berger provençal devenu ermite et qui porte un nom bien de chez nous : Bertoumieu.

Ces deux études sont particulièrement intéressantes en ce sens qu'elles établissent le lien entre le développement de ces pèlerinages et la controverse catholique-protestante de l'époque.

Pour la dévotion à la Croix de St-Gervasy et les miracles, ou prétendus tels, qui s'y passent, M. Sauzet montre la grande réserve que manifesta Fléchier pour lors évêque de Nîmes. On était d'ailleurs en pleine guerre des camisards.

Ces diverses études laissent bien augurer de la thèse de Doctorat d'Etat que leur auteur prépare sur l'*Histoire religieuse de Nîmes au XVII<sup>e</sup> siècle*.

M. Maurice Aliger lit une communication intitulée *Périple Vaunageol* dont voici le résumé.

A mi-chemin entre Nîmes et Sommières prend place la curieuse dépression de la Vaunage, à laquelle les géologues régionaux portent, depuis Emilien Dumas, un intérêt particulier.

Depuis 1958, la recherche archéologique a confirmé ou révélé la présence de plusieurs sites de hauteurs appartenant aux premiers et second âges du Fer.

Ces recherches, pour être globales, se devaient d'aborder non seulement ces époques, mais, d'une part, les traces d'occupation antérieures et, d'autre part, ses prolongements.

Sur les emplacements des exploitations agricoles gallo-romaines qui ont, dans la plaine, succédé aux oppida perchés, se sont constituées des agglomérations toujours vivantes.

Les neuf communes qui se partagent le territoire vaunageol ont été marquées, au cours de leur existence, soit par des événements locaux ou régionaux, soit par la construction de monuments civils ou religieux, soit par la présence de personnages marquants, soit même par une particularité agricole.

Le périple que nous entreprenons permettra de retracer la participation de chacune de ces neuf communes à la petite ou à la grande Histoire.

*Caveirac* se distingue par son château, somptueux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et qui abrita quelques petits seigneurs, tels les Carles, les Robert, les Boisson, les Sartre et, enfin, les Novi. Une charmante église retiendra aussi notre attention.

*Clarensac*, connu par ses chasselas dorés, a conservé, dans sa partie centrale, l'aspect médiéval que lui conféra

son rempart ; son élégante fontaine, où trônent huit lions, n'est pas sans intérêt.

*Saint-Côme-et-Maruéjols* garde le souvenir de ses barons, les Calvières, qui marquèrent les guerres de religion des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et, avec son oppidum, celui de la tribu indigène qui éleva au sommet de la butte de Maures-sip une remarquable tour hellénistique.

*Calvisson*, la petite capitale de la Vaunage, n'oublie pas le plus puissant de ses seigneurs, Guillaume de Nogaret, conseiller du roi Philippe le Bel, ni le plus connu de ses enfants, Hubert-Rouger, longtemps député-maire de Nîmes. Les ruines de son château, sa belle église et son Roc de Gachonne, où perchent trois moulins, ne sont pas dénués d'attraits.

*Congénies*, acagnardé au pied d'un demi-cercle de collines, a planté, au bord de la route, une haute et plaisante église de style gothique méridional et, dans sa garrigue, l'un des plus anciens monuments de la région nimoise : le solide menhir de « Peyra plantada ».

*Boissières* sommeille à l'ombre d'une puissante masse de pierre. Ce château-fort, d'allure médiévale, avec ses quatre tours d'angle, fut témoin d'un drame. Gaspard de Calvières vint y finir ses jours, en 1703, après avoir été frappé à mort par ses anciens coreligionnaires protestants.

*Nages-et-Solorgues*. Nages, c'est d'abord et surtout, son prestigieux oppidum dans la terre et les murs duquel sont inscrits trois siècles de l'histoire de la Vaunage. C'est aussi, en 1703 et 1704, le lieu de furieux combats entre les troupes royales et les Camisards de Cavalier. Solorgues, pour sa part, est la patrie de l'un des plus truculents personnages de l'abbé Fabre : *Jan l'an près*.

*Saint-Dionisy* : si le village se groupe aujourd'hui au pied du promontoire de la Roque-de-Viou, c'est à son sommet que vécut, au VII<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C., d'importantes peuplades. La légende a rivé, au faite de cette hauteur, des anneaux en fer et en a fait le « Pio dis Annè-la », que venait lèche une mer mythique.

*Langlade*, la bien nommée, porte dans ses armoiries « trois échelas de sinople », en souvenir d'un vin qui attei-

gnit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, une estimable renommée. Le vignoble qui le fournissait plongeait ses racines dans les terres rouges de la garrigue dont il transmuait les arômes et les suc.

Une dernière étape pour retrouver Caveirac et voici le cercle refermé.

M. Maurice Aliger termine son exposé en lisant un poème qu'il a composé à la gloire de la Vaunage.

*Généreuse et opulente Vaunage,  
triplement riche  
du fruit de l'olivier,  
de vins ensoleillés  
et de blonds chasselas ;*

*Vaunage,  
féconde génitrice  
de filles-fruits de chair  
où tes fils mordent à la vie  
en des amours de flamme ;*

*Vaunage,  
creuset tout bouillonnant  
de brutales passions,  
de haines mal éteintes  
et de jeux de violence ;*

*Vaunage,  
dévorée d'inextinguibles feux  
pour ces taureaux nerveux,  
fils farouches et purs  
des sauvages palus ;*

*Vaunage,  
turbulente et colorée,  
toujours illuminée de fêtes  
et autour de toi, se donnant la main,  
cette farandole de villages d'or.*

*Vaunage,  
qui vis adorer et brûler  
tant de Dieux :*

*ceux des sources, des bois,  
les dieux attiques, ceux de Rome,  
ceux d'Egypte et des Sarrasins  
... et cet enfant de Bethléem.*

*Vaunage,  
déesse-Mère,  
nous prosternons nos cœurs  
et nous courbons nos fronts  
vers ta féconde terre  
qui engendra nos corps  
et les recueillera ;*

*Vaunage sacrée,  
toi qui détiens,  
sous de futiles apparences,  
sagesse, harmonie, mesure et savoir,  
fais-nous pareils à toi,  
maternelle Vaunage,  
et donne-nous,  
souriante et profonde,  
ta lumineuse Paix.*

Cette communication est suivie du débat habituel, et la séance est levée à 18 heures 30.